320 1959 4

ROMANIA

REVUE TRIMESTRIELLE

CONSACRÉE A L'ÉTUDE

DES LANGUES ET DES LITTÉRATURES ROMANES

FONDÉE EN 1872 PAR

PAUL MEYER ET GASTON PARIS

PUBLIÉE PAR

MARIO ROQUES

Pur remembrer des ancessurs
Les diz e les faiz e les murs.
WACE.

Tome LXXX

R

PARIS

2, RUE DE POISSY, V^e^

TOUS DROITS RÉSERVÉS

SOMMAIRE DU PRÉSENT FASCICULE

Pages

Gérard Brault, Les manuscrits des œuvres de Girart d'Amiens... 433
John L. Grigsby, A New Manuscript of the French *Liber fortunae*... 447
Gilbert Ouy, Une lettre de jeunesse de Jean Gerson (Ms. B. N. lat. 14909, ff. 51 v°-53.)..... 461
D. D. R. Owen, The Development of the Perceval Story..... 473

MÉLANGES

Félix Lecoy, Notes sur le texte ou l'interprétation de quelques vers du *Testament* de Villon..... 493
† Lucien Foulet, Sur la chronologie et la langue des œuvres du XIIIe siècle..... 515
Fanni Bogdanow, Un nouveau fragment du roman de *Tristan* en prose. 516

COMPTES RENDUS

Bengt Hasselrot, Études sur la formation diminutive dans les langues romanes (Félix Lecoy)..... 523
Arrigo Castellani, Bédier avait-il raison ? La méthode de Lachmann dans les éditions du moyen âge (Félix Lecoy)..... 531
Carla Cremonesi, *Enfances Renier*, canzone di gesta inedita del sec. XIII (Félix Lecoy)..... 533

PÉRIODIQUES..... 541
CHRONIQUE..... 545
INDEX DES MOTS..... 551
TABLE DES MATIÈRES..... 570

Les prochains fascicules contiendront :

Fanni Bogdanow, Essai de classement des manuscrits de la *Suite du Merlin*.
Cl. Brunel, Les hanches du Roi Pêcheur (*Perceval*, 3513).
— Ancien français *perger*, *enger*.
† L. Foulet, Études de syntaxe française (*suite*).
M. Lieberman, Chronologie gersonienne (*suite*).
A. Micha, Études sur le Lancelot-Graal (*suite*).
Mario Roques, Pour l'introduction à l'édition de *Perceval* de Chrétien de Troyes.
Henri Yvon, Les expressions négatives dans la *Vie de Saint Louis* de Joinville.

Le présent numéro a été publié avec le concours du Centre national de la Recherche scientifique.

Autres livres à télécharger sur le site
https://abbassa.wordpress.com

LES MANUSCRITS DES ŒUVRES DE GIRART D'AMIENS

Les œuvres de Girart d'Amiens sont conservées dans les copies suivantes [1] :

I. Meliacin.

A. Paris, Bibliothèque Nationale, fonds français, n° 1633 (ancien n° 7631).
B. Paris, Bibliothèque Nationale, fonds français, n° 1589 (ancien n° 7610).
C. Florence, Biblioteca Riccardiana, n° 2757.
D. Paris, Bibliothèque Nationale, fonds français, n° 1455 (ancien n° 7538).

II. Escanor.

E. Paris, Bibliothèque Nationale, fonds français, n° 24374.
K. Aoste, Collection privée du Chanoine J. Bréan. Fragment.
M. Fragment Reiffenberg. Perdu.

---

1. J'ai cru bon de conserver les sigles (*A*, *B*, *C*, *D*) attribués par Giulio Bertoni, « Sui manoscritti del ' Meliacin ' di Gerard d'Amiens, » *ZRPh.*, XXVII (1903), 616. Bertoni s'est trompé en désignant le manuscrit *B* (lisez 1589 et non pas 1587) et le manuscrit *C* (lisez 2757 et non pas 1575). Ces deux erreurs sont répétées dans son ouvrage postérieur, *Studi su vecchie e nuove poesie e prose d'amore e di romanzi* (Modène, 1921), p. 145. Sur Girart d'Amiens, voyez mon article intitulé « Girart d'Amiens and the *Pseudo-Turpin Chronicle* » dans un prochain numéro de la *ZRPh.*

III. Charlemagne.

F. Paris, Bibliothèque Nationale, fonds français, n° 778 (ancien n° 7188).
G. Paris, Bibliothèque Nationale, nouvelles acquisitions françaises, n° 6234.
L. Leyde, Bibliotheca Academiae Lugduno-Batavae, LTK n° 576.

Tous ces manuscrits sauf *F* et *G* contiennent uniquement les œuvres citées. Le manuscrit *F* est précédé de *Berte aus grans piés* d'Adenet le Roi et est suivi de *Folque de Candie*. Le manuscrit *G* suit une autre copie de *Berte aus grans piés*. Gaston Paris (« Girard d'Amiens, » *HLF*, XXXI, 151-205) a pris connaissance de tous ces manuscrits sauf les deux fragments d'*Escanor* (manuscrits *K* et *M*).

A.

Vélin, 157 folios, 215 × 300 mm., deux colonnes de 30 lignes. D'après Michelant, *Catalogue des manuscrits français*, I (Paris, 1868), 276, cette copie de *Meliacin* date du XIIIe siècle. Vu la date de cette œuvre [1], il faudrait que ce soit la dernière vingtaine d'années de ce siècle au plus tôt. Le premier folio contient une miniature historiée (170 × 105 mm.) au haut de la page. Il y une ressemblance étroite entre cette miniature et celle du manuscrit *B*, mais quelques-unes des armoiries sur les tuniques sont différentes. Paulin Paris ne se soucia pas de ces variantes et n'étudia que la miniature du manuscrit *B* avant de formuler son hypothèse sur la date de ce roman [2]. Il y a d'autres miniatures se rapportant à divers épisodes de *Meliacin*, f. 3 r, 4 r, 6 r, 7 r; elles sont toutes dis-

1. Raphaël Lévy, *Chronologie approximative* (Tubingue, 1957), p. 24 : « 1290 », d'après Gaston Paris. Cf. Gaston Paris, *HLF*, XXXI, 152 : « entre 1285 et 1291 ».

2. Notes inédites utilisées par Gaston Paris, *HLF*, XXXI, 189-190. Sur cette miniature, voyez la note n° 14 de mon « Girart d'Amiens and the *Pseudo-Turpin Chronicle* ».

posées à peu près comme dans le manuscrit *B*, sauf en ce qui concerne le nombre des personnages et les couleurs. La description de ces miniatures a été faite par Georg Graf Vitzthum, *Die Pariser Miniatur-Malerei von der Zeit des hl. Ludwig bis zu Philipp von Valois und ihr Verhältnis zur Malerei in Nordwesteuropa* (Leipzig, 1907), pages 24-32. La planche III reproduit la miniature du folio 4 r. Malheureusement, Vitzthum n'a fait aucune critique de l'hypothèse de Paulin Paris. Lettrines, alternativement rouges et bleues, sur deux parfois trois lignes. Les chansons que Girart d'Amiens incorpora au texte de *Meliacin* se dégagent dans ce manuscrit par un espace de deux lignes avant et après chaque intercalation [1]. Le titre suivant se trouve sur le dos : LI COMTES DE MELIACIEN [2].

B.

Vélin, 166 folios et une feuille de garde à la fin, 220 × 300 mm., deux colonnes de 30 lignes. Michelant, *Catalogue des manuscrits*, I, 260, fait remonter cette copie au XIIIe siècle aussi. Il s'agirait donc toujours de la dernière vingtaine d'années au plus tôt. Michelant fait remarquer que la première feuille fut remplacée au XIVe siècle. La miniature historiée qui se trouve sur cette feuille est par conséquent plus récente que celle du manuscrit *A*. Malgré ceci, Paulin Paris utilisa uniquement la copie *B* pour fonder son hypothèse sur l'identité des personnages historiques. Il va sans dire, par contre, que la

1. Sur ces chansons, voyez E. Stengel, « Die altfranzösischen Liedercitate aus Girardin's d'Amiens Conte du cheval de fust, » *ZRPh.*, X (1886), 460-476 ; B. Wiese, « Zu Zeitschrift X 461 ff. », *ZRPh.*, X (1886), 615 ; *Les Chansons de Thibaut de Champagne*, éd. A. Wallensköld (Paris, 1925), p. lxxxvi-lxxxvii.

2. Une autre description se trouve dans Lacurne de Sainte-Palaye, « Notices de manuscrits de France », Bibliothèque Nationale, fonds Moreau, n° 1655, folio 297, notice 274. Ernst Krüger, *Das Verhältnis der Handschriften von Girards d'Amiens Cheval de fust* (Greifswald, 1910), p. 5, ne fait que citer les quatre manuscrits. Même chose chez Albert Römermann, *Ueber das Verhältnis der Handschrift D von Girard d'Amiens' Cheval de fust zu Adenet le Roi's Cleomadès* (Greifswald, 1903).

date d'un manuscrit ne nous assure pas que la copie en soit plus fidèle. Il y a d'autres miniatures, 95 × 150 mm., folios 3 r, 4 r, 5 v, 7 r. Initiales, alternativement rouges et bleues, sur deux parfois trois lignes. Les chansons dans ce manuscrit sont mises en relief en laissant deux espaces entre chaque vers. La reliure porte les armes de Napoléon sur la couverture et le titre suivant sur le dos : CONTES DU CH. DE FUST [1].

C.

Vélin, 174 folios (les folios 1, 173 et 174 sont feuilles de garde), 255 × 180 mm., écriture gothique de l'Italie septentrionale, XIVe siècle. Les folios 2, 33 et 56 sont mutilés là où les miniatures ont été découpées. Il y a des espaces entre les vers des chansons comme dans le manuscrit *B*, ce qui porte à croire que des neumes devaient être ajoutés. Lettrines alternativement rouges et bleues comme dans les manuscrits *A* et *B* [2].

D.

Vélin, 129 folios, 220 × 300 mm., deux colonnes de 40 lignes, XIVe siècle. Sur la feuille de garde, la remarque suivante se trouve dans une écriture du XIXe siècle :

Ce roman est une contrefaçon du poème de Cléomades par le roi Adenès,

1. Brève description dans Lacurne de Sainte-Palaye, *op. cit.*, folio 269 r, notice 255.

2. Je remercie la Directrice de la Biblioteca Riccardiana de m'avoir fait parvenir les épreuves du catalogue du VIIIe Congrès International de Philologie tenu à Florence du 3 au 8 avril 1956 : *Mostra di codici romanzi delle biblioteche fiorentine* (Florence, 1957). Voir *Romania*, LXXVIII (1957), 431. Je n'ai pu examiner ce manuscrit et je me suis entièrement fié à la description de ce manuscrit qui se trouve à la page 173. L'éditeur n'a pu corriger à temps l'erreur de Bertoni (lire 1589 et non pas 1587) par rapport au manuscrit *B*. A. Keller, *Romvart* (Mannheim et Paris, 1844), p. 99, avait déjà mentionné le manuscrit *C*, dont il nous a laissé l'édition de 604 vers. L'erreur de Keller qui confondit *Meliacin* avec *Cleomadès* remonte à Paulin Paris dans sa « Lettre à M. de Monmerqué sur les romans des douze pairs » publiée dans *Le Temps* du 31 décembre 1831, et insérée dans son édition *Li Romans de Berte aus grans piés* (Paris, 1832), préface.

les noms de Cléomades et de sa mie Clarmondine sont changés en ceux de Meliarchin et Celinde ; des couplets de chansons contemporaines y sont intercalés.

Michelant, *Catalogue des manuscrits français*, I, 232, écrivit : « C'est le même texte que le roman de Cléomades, qui vient après, n° 1456 ». Ces erreurs s'expliquent par le fait que le copiste se permit de combler la lacune de son manuscrit de base de *Meliacin* avec le passage correspondant de *Cleomadés* qui dérive de la même source [1]. Ce manuscrit ne possède pas la miniature historiée qui se trouve dans les copies *A* et *B*, mais il y a d'autres enluminures, folios 1 r, 8 v, 10 r, 11 v, 12 r, 14 v, 24 v, 32 v, 44 r, 52 v, 59 v, 68 v, 80 v, 83 v, 92 r, 102 r, 112 v, 116 r, 124 r. La miniature au premier folio mesure 110 × 160 mm., les autres varient de 60 à 75 mm. en hauteur, de 75 à 90 mm. en largeur. Les chansons sont soulignées en rouge ; huit sur vingt-quatre sont précédées de la rubrique « chançon. » Initiales alternativement rouges et bleues, sur deux lignes ; grandes lettres majuscules sur cinq lignes, folios 1 r, 59 v, 80 v, 92 r, 102 r ; de même sur quatre lignes, folios 24 v et 44 r ; et une lettre majuscule s'étendant sur six lignes, folio 52 v. A peu près la moitié du folio 8 a été déchirée, mutilant en partie la miniature, folio 8 v. Une partie de cinq vers au folio 127 v a été effacée. La reliure est aux armes de Napoléon et porte le titre suivant : LE ROMAN DE MELIARCHIN ET DE CELINDE.

E.

Vélin, 218 folios, 295 × 200 mm., deux colonnes de 30 lignes, XIVe siècle, dialecte picard. La feuille de garde porte cette remarque signée « 2 décembre 1885. Michelant » :

Ce manuscrit est très probablement celui qui est désigné dans le Catalogue de Navarre (fonds latin) 9371 sous le n° 335. Vieux Romans des Chevaliers de la Table Ronde, fol. 15 v°.

La première feuille a été déchirée, sauf à peu près un quart de la partie gauche inférieure qui est rapiécée avec une autre feuille de vélin. Le premier folio verso porte cette remarque :

1. Voir Gaston Paris, *HLF*, XXXI, 182-188 et Römermann, *op. cit.*

« La princesse à laquelle fut dédié cet ouvrage est Bérengère de Navarre femme de Richard Cœur de Lion, morte vers 1230. » Une main plus récente a ajouté les mots « n'est pas » après le mot « est ». L'indication suivante se trouve au bas de la première feuille : « Navarre 86 ». Pas de miniatures. Lettrines, alternativement rouges, bleues, et dorées, sur deux à quatre lignes, à queues s'étendant des majuscules au haut et au bas de la page dans la marge. Petites déchirures, folios 4, 47, 218. La reliure porte les initiales de la République Française et le titre ESCANOR [1].

K.

Parchemin, fragment de deux feuilles, 220 × 310 mm., deux colonnes de 30 lignes, XIIIe siècle. Une édition diplomatique de ce fragment a été donnée par M. Duchein, « Un Fragment d'*Escanor* », *Romania*, LXX (1948), 239-245. D'après l'éditeur, ce fragment provient des archives de la famille La Tour où on s'en était servi, depuis le XVIIe siècle, comme chemise pour une liasse de documents. Initiales, alternativement bleues et rouges. « Il n'y a pour ainsi dire pas de variantes entre le texte de l'édition de Michelant (qui est celui du ms. unique, Bib. nat. fr. 24.374) et celui du fragment que nous publions » (Duchein, page 239). Duchein ignorait l'existence du manuscrit *M* d'*Escanor* [2].

M.

Fragment Reiffenberg. L'édition de ce fragment a été donnée par le Baron de Reiffenberg dans le *Bulletin de l'Académie royale des Sciences et Belles-Lettres de Bruxelles*, X, première partie (1843), 58-64, mais ce manuscrit a été perdu par la suite. Reiffenberg ne put identifier ce fragment qu'il intitula « Fragments des aventures de la demoiselle de Beaubourg, de son oncle Ayglin et des chevaliers Espinogres et Dynadan ». Ce frag-

1. Courte description dans *Der Roman von Escanor*, éd. H. Michelant (Tubingue, 1886), p. xxv-xxviii ; *Catalogue général des manuscrits français. Ancien petit fonds français*, II (Paris, 1902), 333.

2. Je me suis fié, pour la description de ce manuscrit, à l'article de Duchein.

ment correspond aux vers 10914-10939, 10944-10969, 10973-10999, 11004-11029, 11752-11778, 11782-11808, 11812-11838, et 11842-11868 de l'édition Michelant [1]. Voici la description de Reiffenberg (page 58) :

M. Du Mortier m'a encore communiqué un parchemin détaillé de la couverture d'un vieux livre. Malheureusement le relieur, en coupant le haut des deux feuillets dont il se compose, a interrompu le sens du fragment. La narration néanmoins ne manque pas pour cela de clarté. C'est un épisode d'une chanson de geste. L'écriture est du XIIe siècle au plus tôt.

La date de ce fragment ne remonte certainement pas plus haut que la dernière vingtaine d'années du XIIIe siècle au plus tôt [2] et si Reiffenberg avait eu un fragment un peu plus long il aurait sans doute pu voir qu'il ne s'agissait pas d'une chanson de geste mais d'un roman arthurien. Ce fragment fut d'abord identifié par H. Suchier qui fit part de sa découverte à Tobler qui le nota dans son compte rendu de l'édition de Michelant dans la *Zeitschrift für romanische Philologie*, XI (1887), 422. Cette copie n'est pas à la Bibliothèque royale de Belgique aujourd'hui et Mademoiselle Brayer, de l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, n'a pu la retrouver quand je la lui ai signalée.

F.

Vélin, 275 folios, 325 × 230 mm., deux colonnes de 40 lignes, premier quart du XIVe siècle. Ce manuscrit contient aussi *Berte aus grans piés* (folios 1 r à 22 v) et *Folque de Candie* (folios 169 r à la fin). Il y a plusieurs miniatures dans ce manuscrit [3] ; celles qui se rapportent à *Charlemagne* se trouvent aux folios 22 v, 70 r, 125 r, et 143 r. Lettrines, alternativement rouges et bleues, sur deux lignes, à peu près quatre par page. Il y a aussi des initiales dorées sur quatre et cinq lignes, folios

1. Tobler, dans son compte rendu de l'édition de Michelant, cite le vers 11807 au lieu de 11808.

2. Voir mon article « Arthurian Heraldry and the Date of *Escanor* » dans le prochain numéro du *Bulletin bibliographique de la Société internationale arthurienne.*

3. Pour la seule miniature se rapportant à *Berte*, voir *Les Œuvres d'Adenet le Roi*, I (Bruges, 1951), 118.

22 v et 70 v. Le folio 124 v est en blanc sauf la rubrique qui annonce le commencement du IIIe livre de *Charlemagne*. Comme le remarque Gaston Paris, *HLF*, XXXI, 195-196, ceci porte à croire que le copiste avait constaté que son manuscrit de base faisait défaut à l'endroit où l'épisode d'*Aspremont* devait se rencontrer. Les premiers vers du troisième livre y font allusion. La miniature du folio 143 v est précédée, au folio 143 r, d'une rubrique. Au folio 143 r, les mots *moi Gyrart d'Amiens, saint Lyon, decrez en fist* [1], *au frere au roi des Frans, Le conte de Valois* et *Gyrart d'Amiens* sont soulignés en encre moderne. De même les mots *Gyrart d'Amiens, frere au roy de France,* et *conte de Valois,* folio 169 r. Il y a quantité de petits trous et de petites déchirures qui semblent avoir été réparés avant que le copiste ait transcrit son œuvre [2].

G.

Vélin, 154 folios, 325 × 235 mm., deux colonnes de 40 lignes, XIVe siècle [3]. Ce manuscrit contient aussi une copie incomplète de *Berte aus grans piés* (folios 1 à 17). *Charlemagne* commence au folio 18 r. Au bas du folio 115 v, il y a des vers latins et la remarque suivante : « Ce livre est à Andrieu de Henaut ». Pas de miniatures. Lettrines, alternativement rouges et bleues, sur deux lignes, trois à cinq par page, diminuant à deux par page après le folio 51 r. Ce manuscrit est en très mauvais état et il y a un très grand nombre de trous et de déchirures. Au bas du folio 63 v, il y a une note au crayon (de Gaston Paris ?) faisant remarquer que les 132 derniers vers de la fin du premier livre aussi bien que les 11 premiers vers du deuxième livre manquent. Une autre remarque au crayon de la même

1. Sur cette bulle et sur la question des sources de *Charlemagne*, voyez mon article intitulé « The Alleged Sources of Girart d'Amiens' *Charlemagne* », *Modern Language Notes*, LXXIV (1959), 412-416.

2. Ce manuscrit est décrit par Albert Henry, *op. cit.*, 118-119. Le professeur Henry donne aussi une liste complète des descriptions antérieures de cette copie (p. 118). On peut ajouter la brève description de Paulin Paris dans son édition de *Berte*, p. li-lii.

3. Henry, *op. cit.*, 126 : « Écriture du milieu (?) du XIVe siècle ».

main, folio 75 v, constate l'absence d'un folio à cet endroit. Gaston Paris, *HLF*, XXXI, 196, ajoute que ce manuscrit se termine au même vers que le manuscrit *F* à la fin du deuxième livre et que les 145 premiers vers du troisième livre manquent aussi. Ajoutons que les 527 derniers vers du troisième livre ne s'y trouvent pas non plus. Ce manuscrit fut acquis par la Bibliothèque Nationale lors de la vente de la collection du comte de Hopetoun. La reliure porte le nom suivant : GIRART D'AMIENS et l'abréviation MS. en lettres dorées sur le dos [1].

L.

Vélin, 102 folios, 263 × 185 mm., une colonne de 32 lignes, XIVe siècle. Ce manuscrit, découvert par Michelant [2], est une copie du troisième livre de *Charlemagne* seulement. Les 585 derniers vers manquent. Il n'y a qu'une miniature, folio 1 r, sur 12 lignes (65 × 80 mm.), représentant l'Empereur dans son lit. Saint Jacques lui apparaît, vêtu en pèlerin et indiquant la voie céleste qui porte son nom. Cette miniature ressemble beaucoup à celle du folio 125 r du manuscrit *F*. Celle-ci, par contre, ne montre pas saint Jacques. Initiale sur deux lignes moyennant une toutes les deux pages. Une initiale seulement dépasse cette grandeur : c'est une lettre majuscule qui s'étend sur dix lignes, folio 47 v, disposé de la même manière et au même endroit que l'enluminure au folio 143 v du manuscrit *F*. L'histoire de ce manuscrit a été faite par Gaston Paris, *HLF*, XXXI, 197-199 [3].

---

1. Bibliographie complète des descriptions antérieures de ce manuscrit dans Henry, I, 126.

2. *Der Roman von Escanor*, p. xxiv.

3. Ce manuscrit a été décrit dans le *Catalogus der Bibliotheek van de Maastchappij der Nederlandsche Letterkunde te Leiden. Eerste deel, le Afd. Handschriften* ed. H. C. Rogge (Leyde, 1887), p. 35 ; *Biblioteca Academiae Lugduno-Batavae. Catalogus deel XXXVII. Inventaris van de Handschriften. Vierde afdeeling* (Leyde, 1937), p. 25. Ce dernier désigne notre manuscrit de la manière suivante : « Amiens, Girard d' ; La bataille d'Agoullant et de Force contre Charlemagne. — La bataille de Rencesvaus. (13de eeuw) ». Je tiens à remercier la Maastchappij der Nederlandsche Letterkunde te Leiden pour le prêt d'un microfilm de ce manuscrit.

Johann G. T. Grässe, *Die grossen Sagenkreise des Mittelalters* (Dresde et Leipzig, 1842), page 241, cite un ouvrage de Girart d'Amiens dont je n'ai trouvé aucune mention ailleurs. Parlant des sources de *Giron le Courtois*, il fait la remarque suivante :

Dennoch war aber älteste die Quelle vermutlich in Versen. Dafür spricht nehmlich, dass *Girard d'Amiens*, der übrigens auch in Alexandrinern die Jugendgeschichte Carls d. Gr. besungen hatte (Auszug in d. Bibl. d. Rom. 1771. 1. Octbr. p. 119-132.) nicht allein in Reimen einen *Meliadus* (s. *Fauchet* 1. 1. p. 93) sondern auch einen *Brut et Gero*, offenbar unser *Gyron le Courtoys*, fasst hat [1].

Remarquons tout d'abord que la référence de Grässe à la *Bibliothèque universelle des romans* n'est pas exacte (lisez 1777, I, octobre, pages 114-134). Il n'y a aucun roman intitulé *Brut et Gero*. Grässe lui-même, enfin, omet cette référence dans les ouvrages qui ont suivi cette étude [2].

Il y a un manuscrit de « Charlemagne » à la Bibliothèque de Grenoble (n° 1526) et le *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements*, VII (Paris, 1889), 518, le désigne de ce nom. J'ai examiné ce court poème et bien que je ne puisse l'identifier pour le moment, il est incontestablement d'origine moderne. Ce n'est certainement pas, comme on l'a affirmé, à tort, une copie de l'épopée de Girart d'Amiens [3].

Il est évident, d'après les inventaires des *librairies* de Charles V et de Charles VI, qu'un certain nombre d'autres manuscrits que les dix que nous venons de décrire ont dû exister. On doit les présumer perdus. La compilation de Léopold Delisle de ces

1. L'erreur de Claude Fauchet, *Recueil de l'origine de la langue et poesie françoise, ryme et romans* (Paris, 1581), p. 180, qui confondit *Meliacin* et le roman de *Meliadus de Leonnoys*, fut corrigée par Gaston Paris, *HLF*, XXXI, 152.

2. *Handbuch der allgemeinen Literaturgeschichte aller bekannten Völker der Welt*, II (Dresde et Leipzig, 1846), p. 372-373 ; *Leitfaden der allgemeinen Literaturgeschichte*, 3e éd. (Leipzig, 1861), p. 101-105.

3. R. Lévy, « Les Manuscrits et le vocabulaire de *Berte aus grans piés* », *Philological Quarterly*, XXIX (1950), 51 : « A l'égard du fragment 1526 (R. 6450-6509) de la Bibliothèque de Grenoble, ce n'est qu'une copie du *Charlemagne* [de Girart d'Amiens] prise au dix-neuvième siècle ».

inventaires, qui s'étendent de l'an 1373 à 1424, contient les numéros suivants qui nous intéressent [1] :

488. Les Secrets Aristote et Girart d'Amiens, de grosse lettre de forme, en françois. Comm. : *vaut mie refuser.* Fin : *s'il naure confession.* Couvert de cuir rouge à empraintes, à deux fermoirs de laton. — 20 s. — A 356. B 377. D 389. E 426. F 401.

1103. Du bel Ascanor de la Montangne et de Wytasse le Moyne, avec de grans truffes. — A 196. B 195.

A la Royne par le Roy, 29e d'aoust 1390. — A, C 52.

1137. De Meliachin et du Cheval de fust, du chastelain de Coussy, de la dame de Fayel, rimé, bien escript et enluminé, à deux coulombes, de lettre de forme. Comm. : *comme pucelle.* Fin : *tant demaine.* Couvert de cuir blanc, à deux fermoirs de laton. A 405. B. 426. D. 281. E. 322.

1138. Meliachin et du Cheval de fust, rimé et bien escript, en françois, de lettre formée, à deux coulombes. Comm. : *toute honneur.* Fin : *et plus les essaucoit.* Couvert de cuir à deux fermoirs de laton. — 2 l. — A 418. B 440. D 291. E 332. F 310.

1160. Les Gestes du roi Peppin et de sa femme Berthe au grant pié et les Gestez de Charlemaine, rimez, bien escript, en III coulombez, bien historié et en tres grand volume. — A 35. B 35.

A la Roine, le 29 d'aoust 1390. Le roi les lui a osteez et donneez à mons. de Coucy. A, C 17.

On a identifié le numéro 1160 avec le manuscrit *F* de *Charlemagne* [2] et le numéro 1138 avec le manuscrit *B* de *Meliacin* [3]. Albert Henry réfute la première de ces identifications [4] et la deuxième doit être scrutée de nouveau, car il me semble que

---

1. *Recherches sur la librairie de Charles V* (Paris, 1907), IIe partie. Voir aussi Delisle, *Cabinet des manuscrits*, III (Paris, 1881), paragraphe XXXII.

2. Voir l'étude de ce manuscrit dans Henry, I, 119, 153-155.

3. Delisle, *Cabinet des manuscrits*, III, 167, n. 1 ; *Recherches*, I, 323, no CI, et II, 186, n. 1.

4. Henry, loc. cit.

ces inventaires auraient indiqué que ce manuscrit était « enluminé » ou bien « historié. »

Il importe de ne pas oublier que ces inventaires royaux varient dans leurs descriptions de ces manuscrits d'année en année. Sous ce rapport, l'étude de Delisle induit parfois en erreur quand elle ne nous donne qu'une description établie d'après plusieurs inventaires. Je n'ai pu collationner le texte de chaque inventaire sur l'original mais on n'a qu'à consulter les éditions plus anciennes de ces listes. Barrois, par exemple, transcrit le numéro 1103, de la manière suivante : « Du bel Estanor de la Montagne » et Van Praet cite ce même numéro ainsi : « Du bel Estamor de la Montangne [1] ». A cet égard, il importe de remarquer que le numéro 488 dans Delisle (« Les Secrets Aristote et Girart d'Amiens ») est porté par Barrois de la façon suivante : « Les Secrès Aristote, et Girart d'Amiens, em prose » et par Van Praet comme « Les Secrez dAristode, et Girart dAmiens, empse [2] ». Nous ne connaissons aucune œuvre en prose de cet auteur ce qui rend ce témoignage d'autant plus précieux [3].

Le groupement d'*Escanor* suivi d'*Eustache le Moine* du numéro 1103 et celui de *Meliacin* suivi du *Châtelain de Coucy* du numéro 1137 indiquent sûrement des manuscrits perdus [4]. En ce qui concerne la copie du *Cheval de fust* dans le *Catalogue de la Bibliothèque de François Ier à Blois, en 1518* [5], il faut croire qu'il s'agit ici d'un des manuscrits de *Meliacin* qui se trouvent dans les inventaires de Charles V et de Charles VI, mais, encore une fois, il est difficile de prouver que nous sommes en présence ici d'un des manuscrits de la Bibliothèque Natio-

---

1. J. Barrois, *Bibliothèque prototypographique* (Paris, 1830), p. 55, nº 81 ; Van Praet, *Inventaire ou Catalogue... du Louvre* (Paris, 1836), p. 43, nº 196.

2. Barrois, p. 61, nº 143 ; Van Praet, p. 73, nº 356.

3. D'après Georges Doutrepont, *Les mises en prose* (Bruxelles, 1939), p. 5, *Charlemagne* ne fut pas dérimé.

4. *Le Roman du Castelain de Couci et de la Dame de Fayel par Jakemes*, éd. John E. Matze et Maurice Delbouille (Paris, 1936), p. xiv.

5. Ed. Henri Michelant (Paris, 1863). Le *Cheval de fust* se trouve au numéro 35. Michelant le confond avec *Cleomadès* (Henry, I, 157, n. 3).

nale. Il faut donc conclure que ces inventaires enregistrent un manuscrit perdu de *Charlemagne*, un autre d'*Escanor*, tout probablement deux autres de *Meliacin*, en même temps qu'un manuscrit d'une œuvre non identifiée en prose de Girart d'Amiens [1].

La remarque ajoutée dans certains de ces inventaires par rapport aux numéros 1103 et 1160 nous indique bien une affection toute particulière de la part d'Isabeau de Bavière (1371-1435), l'épouse de Charles VI, pour les œuvres de Girart d'Amiens en 1390. Enceinte pour la quatrième fois en cinq ans de mariage et saisie d'épouvante par suite d'un orage soudain la dernière semaine d'août en l'an 1390, la jeune Reine se décida à faire un pèlerinage [2] :

> ... aussi voit-on ses serviteurs s'empresser aux préparatifs d'un départ. Ils achetèrent des coffrets pour y enfermer les robes et « du gros drap pers de Louviere, à faire sacs pour mettre dedans les livres pieux et les roumans » dont Isabeau faisait sa lecture et sa distraction et portait en ses voyages.
>
> La Reine quitte Saint-Germain dans les derniers jours d'août, suivie de toute sa Maison dont le fonctionnement régulier n'était nullement dérangé par les déplacements. Le 26, passant par Paris, elle couche au Palais où se trouve le Roi ; le 1er septembre, elle est à Pontoise.

Ce fut donc à l'occasion de cette visite que Charles VI prêta un manuscrit de *Charlemagne* et un autre d'*Escanor* à la reine. Le « mons. de Coucy » du numéro 1160 est sans doute Enguerrand VII de Coucy, dont la femme, Isabelle de Lorraine, faisait partie de l'entourage d'Isabeau à cette époque [3].

Gérard Brault.

---

1. Le résumé de la thèse inédite de Jacques Monfrin, « Le Secret des Secrets. Recherches sur les traductions françaises suivies du texte de Jofroy de Waterford et Servais Copale », dans les *Positions des thèses. École des chartes, 1947* (Paris, 1947), p. 93-99, ne contient aucune indication de l'existence d'un tel manuscrit.

2. Marcel Thibaut, *Isabeau de Bavière, reine de France*, I (Paris, 1903), 176-177. Consultez aussi Delisle, *Recherches* I, 132-133.

3. Thibaut, I, 156, 433 ; Delisle, *Recherches*, I, 137. Stengel fit une copie du manuscrit *C* en 1871 (*ZRPh.*, X, 461). Willi Granzow, *Die Ogier-Epi-*

sode im « Charlemagne » des Girart d'Amiens (Greifswald, 1908), p. 5, mentionne : « 1. Dammanns Kopie der zweiten Hälfte des ' Charlemagne ' des Girart d'A. 2. Pantels Kopie von fol. 70 *c* - fol. 72 *b* des ' Charlemagne ' des Girart d'A. 3. Riebe's Kopie der ersten Hälfte des ' Charlemagne ' des Girart d'Amiens ». Ces copies et peut-être d'autres furent exécutées par les élèves de Stengel vers le début du siècle. Elles faisaient partie de la bibliothèque privée de Stengel qui fut achetée, vers 1922-1923, par la bibliothèque de l'Université de Louvain. Les deux mille volumes de cette collection furent tous — sauf quelques rares exceptions y compris trois caisses contenant les copies des élèves de Stengel — détruits avec 900.000 autres volumes lors du bombardement allemand de Louvain pendant la nuit du 16 au 17 mai 1940. Les copies du *Charlemagne* furent perdues dans le désordre qui suivit l'incendie. Je remercie le bibliothécaire E. Van Cauwenbergh de l'Université de Louvain de m'avoir fourni ces précisions. Je n'ai pu retrouver la trace de la copie du manuscrit *C* faite au courant du dix-neuvième siècle par B. Wiese (*ZRPh.*, X, 615).

A NEW MANUSCRIPT OF THE FRENCH *LIBER FORTUNÆ*

The University of Pennsylvania Library (Philadelphia) has acquired a previously unknown manuscript of a fourteenth-century poem called *Liber fortunæ*. The work contains about 4750 octosyllabic lines and was written by a priest in 1345 :

> En l'an de l'incarnacïon
> Que Jhesucrist suffrit passion
> Avoit ou milïere ainsinc
> Mil [et] trois cens quarente et cinq
> (lines 1-4).

The text exists in two other manuscripts : Paris, B. N. ms. fr. 12460 (ff. 1-69ro), which was briefly described by Arthur Långfors in his edition of the *Roman de Fauvel* (SATF, 1914-1919, pp. xvi-xviii); and ms. 356 of the Bibliothèque municipale at Clermont-Ferrand (ff. 51-60vo), a fragment containing the first 1300 lines.

Långfors (*Roman de Fauvel* and *Rom.* XLV [1918-1919], 265-268), Charles-Victor Langlois (*HLF*, XXXVI, 635-637), and Egidio Gorra (*Studi di critica letteraria* [Bologna, 1892], pp. 57-60), the three scholars who have made a direct study of the manuscript at the Bibliothèque nationale (hereafter designated MS. *B*) adopted the name "liber fortunæ" because the explicit of this manuscript reads : "Explicit liber fortune deo gracias" (f. 69ro). The Pennsylvania manuscript (hereafter called MS. *A*) has the same explicit but with a difference in word order and an error in the Latin : "Deo gracias explicit libro fortune" (p. 192[1]).

1. Page numbers refer to those written in the manuscript unless specifically indicated otherwise. The manuscript numbers are incorrect but, never-

MS. *A* is catalogued as MS. French 16 in the University of Pennsylvania Library. Although the work was written in 1345, this manuscript — and the two others — were copied in the middle of the fifteenth century, as is apparent by the handwriting. MS. *A* is written on paper bearing a watermark (an N topped by a cross) which resembles the mark of a paper manufactured at Dijon as early as 1390[1]. There are 98 folios (paginated incorrectly from 1 to 192). Each page (174 × 125 mm.) contains a single column of twenty-one to twenty-seven lines, except the first and last pages which have twenty and fourteen lines respectively. The language shows characteristics of an Eastern dialect, as does the language of MS. *B* and that of the Clermont-Ferrand manuscript (hereafter designated MS. *C*). MS. *A* was copied in its entirety by a single scribe using a hand very common in the fifteenth century, a cursive bâtarde. Characteristics of this scribe are his confusion of *s* and *z*, which he uses interchangeably and, more unusual, his confusion of final *z* and final *r*.

Rubrics in red ink occur at logical breaks in the text as often as six times on a single page but usually only once every two or three pages. They are two lines in height with the exception of one three lines high on page 162. Yellow and sometimes red ink was used to decorate the initials and some of the flourishes. The ink of the text has faded to a dull, dark brown.

The manuscript was rebound in the late eighteenth century and covered with dark brown calf with gilt decorations. Each cover bears in a medallion the coat-of-arms of the Vicomte de Villiers du Terrage. The metal used in stamping the medallion is almost completely worn off, but must have been gold since the armorial bearings (three griffon's claws) of Villiers du Terrage are specified as being of gold (in Bachelin-Deflorenne's *État présent de la noblesse française*, nouv. ed. [Paris, 1869]). A

---

theless, represent the only easy way of verification unless the manuscript is renumbered correctly.

1. Charles-Moïse Briquet, *Les Filigranes*, 2nd ed. (Leipzig, 1923), vol. III, watermark no. (N) 8427. Similar watermarks appear on paper manufactured at Pisa, Rodez, Toulouse and Turin. Dijon seems most likely because it is located in the French-speaking area.

trimming of the leaves, probably at the time of rebinding, has caused a few cases of partial loss of page numbers, line numbers, and flourishes.

The pages were numbered perhaps by an owner (the Vicomte ?) who wanted to assure that the correct order of the gatherings was kept as he sent the manuscript off to a binder [1]. The pagination contains seven errors and one unclear correction. The two most serious errors occur at pages 50-51 where the manuscript reads : 49, 50, 51, 50, 51, 52 . . . ; and at pages 82-83 where the manuscript reads : 81, 82, 83, 82 b, 83 b, 84. . . . (The numbers 82 and 83 in their second occurrence are followed by *b* in the manuscript.) The result of these mistakes is that the last page is numbered 192 instead of 196. The five remaining errors are less serious. The following incorrect series occur : 30, 32, 32, 33 . . . ; 105, 107, 107, 108 . . . ; 151, 153, 153, 154 . . . ; 163, 166, 165, 167, 167, 168 . . . (two errors in this series). The page number 118 has been so poorly corrected that it appears to be 148. In spite of errors in the pagination, all gatherings are in order so that the text is continuous.

The correct order of the six gatherings has been maintained by catchwords on the verso of the last leaf of each gathering : pp. 32, 64 (MS 62), 100 (MS 96), 132 (MS 128), 164 (MS 160). All the gatherings have 16 leaves except the second which has 18.

The paper is in excellent condition. Only on the first leaf does one find any real damage. It is torn away at the top, leaving a gap of one and a half lines in the verse and part of a prose superscription on the first page. There is also a small wormhole in the last few pages which has partially obscured one letter in *clerement* in the last line of page 194 (MS 190), but not enough to prevent a correct reading.

In the brief transcriptions of MS. *A* which follow, apparent mistakes in versification arise because the scribe used a visual

---

1. The verse was numbered in the outer margins every fifth line. The errors are too abundant to record. May it suffice to say that, while the manuscript is about 4 750 lines in length, the numeration goes all the way up to 5586.

rather than a phonetic orthography [1]. He writes, for example, *comme, jucques au, encores, que l'en* where, for a proper syllable count, *com, jucqu'au, encor, qu'en* (*qu'on*) are required. Rather than remove the "extra" syllable, I have chosen to leave the manuscript untouched in such cases [2]. The confusion of *s* and *z* mentioned above brings up another problem. The scribe may write *estes* or *estez, verites* or *veritez*. Mario Roques, faced with similar spelling habits in his base manuscript of the *Roman du Comte d'Anjou* (CFMA, v. 67 [Paris, 1931]), clarified the matter by placing an acute accent over the *e* in this combination whenever *e* was tonic (p. xxi). Hence : *estes, estez, verités, veritéz*. In this, I have followed M. Roques' precedent. In cases where final, atonic *e* followed by a vowel should count as a syllable, I have placed a dieresis over *e*, e. g., "Vostre nom dirë autrement".

The content of the new manuscript is very close to the corresponding text of MSS *B* and *C*. In the first lines, the poet gives not only the year he is writing but the day, Palm Sunday. He is in a prison cell, already having been detained there for a long time through no fault of his own [3]. On the wall of his cell an image of a ceaselessly moving wheel appears to him. The wheel is being turned by an elegant lady who is "de grant ëage, vaillent, saige, et haulte". She wears a crown of gold on her head; a cloak of ermine hangs from her neck to the floor; and about her waist she has girded a rich belt of gold studded with pearls [4]. Looking once again at the wheel, the poet perceives four indistinct human figures attached to it [5]. He can

1. Cf. Charles Beaulieux, *Histoire de l'orthographe française* (Paris : Champion, 1927), I, 142 *et passim*.

2. Cf. Andrew J. Creighton, ed., *Anticlaudien, A Thirteenth-Century French Adaptation of the Anticlaudianus of Alain de Lille by Ellebaut* (Washington, 1944), p. 32-33. Creighton had the same problem in his base manuscript, B. N. ms. fr. 17177.

3. The prison setting was quite common in medieval literature and may here be a conventional device. Cf. Howard R. Patch, *The Goddess Fortuna in Medieval Literature* (Cambridge, Mass., 1927), p. 67.

4. Such a vision is, of course, reminiscent of Boethius' Philosophy and Alain de Lille's Nature.

5. "The most common conception, perhaps because it seems the simplest and most natural, and perhaps because it may therefore be the oldest, is that of the wheel with four human figures on the rim." Patch, p. 164.

see just enough of each figure to make out that the one on the right side of the wheel is ascending; the one at the top is happy and rich; the one on the left side, going downward, is " triste, dolent, et courroucié; " and, at the bottom of the wheel, the fourth figure lies under the lady's feet upside down in the mud. The poet does not understand what he sees :

Lors pensay que se pouait estre (p. 3)
Longuement, mes riens de leur estre (p. 4)
Ne peu cognoistre ne savoir.
Toute jour fu en tel espoir
Jucques au soir qui fut avespré;
Si comme je avoie acoustumé
Me couchié et si m'endormy,
Mes je n'ay pas grantment dormy
Que je cheü en ung grant songe.
Advis me fut tout sans mensonge
Que la dame qui tient la roe,
Ung peu de la paulme en la joe,
Me vint fraper et dist : « Or, sus!
Esveilléz vous! Ne dorméz plus!
Mes vous levéz sans demouree!
Je vous mectray hors de pensee
De ce que avéz huy pensé tant
De moy et de toute ma gent.
. . . . . .
Je suis Fortune la puissant; (p. 5)
J'ai puissance sur moult de gens.

The dream begins on line eighty-three and finishes nineteen lines from the end of the poem, so that the work might more precisely have been entitled " Songe de Fortune " rather than " Livre de Fortune ". This long dream can be roughly divided into two parts. In the first, Fortune elaborately explains the vision (pp. 4-42). In the second, she gives a long exposition of religious history and doctrine (pp. 43-189).

Part I. Fortune and her sister Raison are daughters of God. Each has a handmaiden : Habondance for Fortune and Mesure for Raison [1]. God has conferred upon the two sisters « l'ami-

1. Patch (p. 111) recalls that Boethius assigned to Fortuna the servants Wealth and Honors and that Gower gave to her Renomee and Desfame.

nistrement, seigneurie et gouvernement » of all worldly wealth, which exists in two forms : « Les ungs sont les biens de nature;/Les autres, les biens de fortune ». Fortune distributes her wealth haphazardly to those whom she likes. She presides at the elections of popes, prelates, and other religious officials. Many others possess wealth who have not worked for it : clerics, laymen, noblemen, bourgeois, emperors, dukes, counts, and kings, but « A la mort riens n'enporteront/Fors le fait du mal et du bien ». The wealth controlled by Fortune's sister is explained simply as « de nature ». It is the wealth inherited by a son from his father, the wealth that multiplies as time passes.

Fortune always bestows her gifts extravagantly, never on a small scale. After she raises the happy recipients to the top of her wheel, Habondance serves them according to the will of her mistress. It often happens, though, that these favored persons forget Raison and Mesure, sometimes even Fortune herself. When such is the case she quickly lowers them to the bottom of her wheel. « Qui ne congnoist dont bien lui vient,/C'est a bon droit se mal lui vient. » There are fortunate people in the world who have acquired their wealth ruthlessly, who pay no respects to God except with their lips and hands, and who have become slaves to Avarice : « De tieulz gens est enffer peupléz ». Yet there are, happily, other wealthy lords who have planted their heart in God. They assemble a treasure in heaven, for « De telles gens... Sont fait les sains de Paradis ».

Fortune then addresses all those in her presence, i.e., the poet, the four men attached to the wheel, and apparently others who are about to climb on the wheel. For all of them she has some advice, which usually takes the form of Latin or French proverbs : for example, " Da si vis dictari, servi si vis dominari " ; « Ce qui plaist est demy vendu » ; « Belle doctrine prent en lui/Qui se chastie par autr[u]y [1] ». Other counsel includes

1. Cf. Jakob Werner, *Lateinische Sprichwörter und Sinnsprüche des Mittelalters* in *Sammlung mittellateinischer Texte*, gen. ed. Alfons Hilka, no. 3 (Heidelberg, 1912), p. 17; and Joseph Morawski, *Proverbes français antérieurs au XVe siècle*, CFMA, vol. 47 (Paris, 1925), nos. 392, and 314 (or 2265).

a warning against Orgueil, Ypocrisie, and Faux Semblant, and an exhortation to follow Bonne Foy.

The first part ends with these lines :

Or avéz oÿ mon couvine, (p. 42)
Qui je suis et de quelle orine,
Et de quoy je sers a mon pere,
Et de ma roue la maniere,
Et [de] ceulz qui en sont cheü ;

Part II. The second part begins with the following transition :

Mais encores n'avéz vous sceü (p. 42)
Comment ma seur et moy pouons
Savoir et comment nous voions
Tout ce que l'en fait par toute terre ;
Qui le feroit soubz une pierre,
Si le voions nous et savons ;
Car de nostre pere tenons
Ce que nous savons par nature. (p. 43)

Because she has special powers, Fortune has seen beyond the visible and observable universe. During the rest of the poet's dream, she will set forth supernatural knowledge : the sacred history and religious doctrine common to the Middle Ages [1]. The second part becomes then a sort of laymen's handbook, a « lumiere as lais », or a « manuel des péchés ».

Of foremost importance is the knowledge of God. No human being can see God because of the brilliance of his face,

Qui par sept foiz sept tant clerté (p. 43)
A comme le souloil qui est clers

1. " Les songes et les visions offrent un cadre très commode pour exposer des choses que les sens de l'homme à l'état normal ne peuvent percevoir, et qui ont besoin, pour être crues, que leur connaissance s'explique par une seconde vue. C'est le cas, par exemple, lorsqu'on veut révéler les secrets d'un autre monde, du paradis, ou de l'enfer, ou d'un monde purement fantaisiste, annoncer des événements à venir, ou récemment accomplis dans de telles circonstances qu'on ne puisse en avoir encore connaissance par des moyens naturels. " Ernest Langlois, *Origines et sources du* Roman de la rose (Paris : Thorin, 1891), p. 55.

Quant l'oir est entour lui plus pres,
Dix jours avant la saint Jehan.

Here the poet names his source : the *Elucidarius* [1].

Fortune then describes heaven, explains the mystery of the Trinity by comparing its three members to the three elements of fire : heat, light, and the substance of fire itself. She describes hell : its tortures and horrors, its inhabitants, its location (the center of this round earth) and divisions. She interrupts the description to tell the story of the most illustrious inhabitant of hell before Christ's descent, Saint John the Baptist. She then recounts the fall of Lucifer, the creation, the fall of man, the history of man to the time of Christ. In spite of the commonness of all this, the narrative is often quick and interesting, especially in the passages portraying the fall of man where Adam, Eve, and God are presented as though they were characters in a play.

As soon as the advent of Jesus Christ is mentioned, the principal topic of Fortune's discourse becomes the problem of evil (vices and sins) and how to eliminate it. The seven sacraments were established, says Fortune, to combat seven principal vices which consist of three types of sin and four types of affliction :

Troys manieres de pechié sont, (p. 83 *b*)
Et aussi de paines resont
Quatre manieres ; se sont sept
Principaulx vices — bien les sceit
Jhesucrist — qui sont en corps d'ome.

The first type of sin is original and can be nullified by the sacrament of baptism. The second type is mortal, for which were established confession and penance. The third type, venial, has as its counterpart, the sacrament of extreme unction. Against the affliction of ignorance, the holy orders were set up to teach

1. In J.-P. Migne's *Patrologia latina*, t. CLXXII, cols. 1109-1176. E. J. Arnould lists also in his study *le Manuel des péchés* (Paris : Droz, 1940), p. 35, *n.* 4 : M. de la Bigne, *Maxima Bibliotheca Patrum*, 1677, t. XX and J. Nachbin, *Ung tres singulier et profitable livre appelé Le Lucidaire, édité d'après l'unique imprimé antérieur à 1480 dont le seul exemplaire existe à la Bibliothèque nationale de Paris*, 1938.

knowledge of the salvation of the soul; against infirmity of the flesh, confirmation was established; against malice, the Eucharist; and against desire, the sacrament of marriage. Fortune explains how often the faithful can receive each of the sacraments and then discusses the seven deadly sins : « Les noms, les branches, les mechiéz ».

Two of the seven are corporal : « glotonnie » and « luxure », and five are spiritual : « orgueil », « avarice », « envie », « yre », and « paresce ». The worst sin of the five spiritual ones is « orgueil » because, of it the other four are born. The branches of each sin are the following :

Orgueil : une gloire, grandeur de cueur, farderie, despis de cueur (*B* despis, discors), ypocrisie, surcuidiers, presumpcïons, depris d'autruy, desrisïons, desdains, superfluïtéz, malles inportunitéz, cautelle [1], desobeïssance, indignacïon, ventence;

Avarice : mensonges, parjures, symonnie, iniquité, jeux de dez, autruy mesconter, ce qui n'est pas perdu trouver, lorroucin, barat, ordure, convoitise, usure;

Envie : detraccïons, murmure, discencïons, avoir tristece en bien d'autruy, avoir lïesse en mal d'autruy, berdie (*B* bourdie), faussetéz, haïne, diffamement, ataïne, desrisïons, blafamemens, d'autruy noms apeticemens;

Yre : asséz de mal, peu de bien, traïson, descors, tristece, villannie, plaiz, rïote, grevance, desespoiremen, rancune, injure, nuisemens, maugraiemens de Dieu et des sains, enflemens de cueur, homicides, toutes laidures que l'en fait, les parolles dures que l'en dit encontre toute gent;

Paresce : ygnorance, faulte de cueur, desesperance de Dieu vëoir, vagacïons de pensee, impedicïons de bien faire et de bien dire, malice, negligence;

Glotonnie : ypvrece, lecharre (*B* leschëore), voumissemens, sanz perduz, dostruiemens (*B* destruiemens) de corps, gastemens de biens, desmesurez, honte, oultraige;

Luxure : aveuglement de son sen, oubliement de conscïence, nuisance de corps et d'amme, grans apeticemens, desadvisemens du cueur, destruccïons de beauté, fornicacïons, puterie, ribaudie.

The way to be delivered from the dangers of the seven sins is to uproot the worst :

> A orgueil fault devant aller (p. 118)
> Pour le faire desraciner,
> Car il soustient trestouz les autres.

---

1. *A* camtesse (*mistake for* cautesse ?)

(« Orgueil » is now the worst sin of all seven and not of just the five spiritual.) By true confession sin can be removed, but, better still, each sin can be prevented by replacing it with a virtue. For « orgueil » can be substituted « humilité » ; for « avarice », « charité » ; for « envie », « misericorde » ; for « yre », « passïance » ; for « paresce », « dilligence » ; for « glotonnie », « abstinance » and « soubrïeté » ; for « luxure », « chasteté » and « contenance ».

True confession can eradicate sin but to do so the confession must be complete. Fortune chides those laymen who perform only a partial confession by making an excuse of their ignorance. Many who come before their confessor say, « Sire,/ Aviséz moy de mes pechiéz./Je ne suis de riens entechiéz ». All the faithful must know :

> Touz les articles de la foy, (p. 125)
> Que est pechié, comment et de quoy (p. 126)
> L'en peiche et fait son dempnement ;
> Ce que seroit son sauvement.

With this knowledge every layman can make a full confession. Fortune explains allegorically the good qualities of confession :

> Elle fait touz pechiéz mourir, (p. 129)
> Et les bonnes vertuz fleurir, [1]
> Pour le pech[ë]eur se combat
> Contre le dÿable et le bat
> Souventeffoiz de son baston.

Finally, three things are necessary : to confess all sins orally, to repent, to do penance, all of which must be done slowly, deliberately, devoutly, diligently, and without excuses.

Speaking once again on the prevention of sin, Fortune explains the five senses, the alert doors to the soul that should be kept closed in order to shut out sin. And, while on the topic of prevention, she repeats the virtues enumerated above.

Edith Brayer has recently said, « Tous les examens de conscience médiévaux passent en revue les commandements, les articles de la foi, les péchés capitaux, les cinq sens, les œuvres

---

1. *A* v. mourir.

de miséricorde, ...[1] ». *Liber fortunæ* is but a slight exception. Aside from the last topic, « œuvres de miséricorde », Fortune gives heed to all those mentioned by Mlle Brayer. After reciting the ten commandments, Fortune then shows how the law of the New Testament is essentially the same as the law of the Old Testament. Both must be obeyed and believed, for Christ came not to destroy the old law but to accomplish the prophecies. Fortune goes on to say that, after all, Saint Paul preached that all the Scriptures are true and were written in order to instruct.

Later, she will list the twelve articles of the faith, but she first reveals what the seven signs seen at the crucifixion meant : (1) The torn veil of the Jewish temple signified that Jewish law was superseded by Christian law. (2) The darkening of the sun denoted that Christ, the true light of the world, had descended into hell. (3) The earthquake was evidence that the devils had left hell and had come up on earth. They were so trembling with fear and anguish that they caused the earth to shake. (4) The dead leaving their graves meant that the good souls would be rescued from hell. (5) The blood from the wound inflicted by Longinus stood for the words that priests would say at Mass, while the water flowing from this wound betokened the water of baptism. (6) Longinus' gaining his sight with the blood of Christ indicated that he was not damned but was forgiven, as would be all sinners who sought mercy through confession. (7) The blood and water which split the rock symbolized that the Jews (whose heart was like this rock) would not benefit from the redemption.

Fortune now narrates the highlights of Christ's life, explaining by them important events of the ecclesiastical year : Epiphany, Mass, Easter, Ascension, and Pentecost. After presenting the twelve articles of the faith — each article offered by one of the twelve apostles — she once again begins to interpret the seven signs of the crucifixion. The poet, realizing that he is repeating himself, abruptly halts her discourse with the words : « Or est le temps, que bien le voy,/D'aller arriere a

1. « Contenu, structure et combinaisons du *Miroir du monde* et de la *Somme le roi* », *Rom.*, LXXIX (1958), 444, *n.* 1.

mon affaire ». She is about to leave the prison cell, but has one comment still to make :

Et pour mieulx faire mon devoir, (p. 189)
Je vous diray voir maintenant,
Et vous diray entierement
Qui vous estez.... (p. 190)

Here follows an enigma of the author's name which has not yet been solved. Langlois and Långfors have published the text of the enigma as it appears in MS. *B*, the latter having tried to solve it without success. In the text of MS. *A*, which I reproduce now, it will be seen that the information given is either so meager or so well hidden that this riddle may indeed be insolvable. MSS *A* and *B* agree closely :

MS. *A*		MS. *B* (all variants)
.....et vostre nom	(p. 190)	(fol. 68ro)
Say je [moult] bien, mais de surnom		Sçay j. b. mes de seurnom
N'avéz vous point, fors que la ville		
Dont vous estez nez, et la ville		
Aussi dont vous estes curéz ;		estez
Et pour ce que vous ne cuidéz		(fol. 68vo)
Que ce ne soit pas verités,		
A ces enseignes le savréz		En ses e.
Que je vous diray maintenant.		mainctenant
En vostre nom a vrayement		
Es noms des villes dont vous estes		n. de v.
Nez et norriz, curé et prestre,		et nourriz curéz et prestres
Trente et cinq lectres par droit compte,		lettres
Sens riens oster, sans mectre ou compte,		Sans r. o. s. mettre en c.
Douze cilabes en feray,		D. sillabes e.
De quoy sept moctz assembleray,		moz
Ou il sera tout contenu		
Ce que j'ay devant maintenu		mainctenu
Des villes et de vostre nom,		
Et si n'y fault ne o ne nom.		s. ne f.
Or gardéz bien en ces enseignes,		gardés b. e. ses e.
S'elles sont bonnes et certaines.		C'elles
Se je voulisse clerement		Si
Vostre nom dirë autrement,	(p. 191)	d. oultreement
Vous voiéz que je le sçay bien,		
Je cognois, vous le savéz bien ;		

MS. *A*	MS. *B* (all variants)
Je vous ay dit toutes personnes ;	
Et les mauvaises et les bonnes ;	
Je say aucques vostre penser,	sçay
Que se vous vous vouléz celer.	Q. si le voulïés [1] seller
Je ne vous veil pas descouvrir,	vueil
Ainçois vous veil moult bien couvrir	Ançoys v. vueil
D'une moult bonne couverture.	
Prenéz en gre ceste aventure	avanture
Que vous avéz de la prinson ;	prison
Sens avoir faicte mesprinson ;	Sans a. f. mesprison
Que vous en eschaperéz bien ;	eschapperés
Et sachiéz, c'est pour vostre bien,	E. saichéz, c.
Et du corps et de l'ame ensemble,	
Je vous ay dit si comme me semble	
Estre loyaument trestout voir.	loyaulment

Thus ends Fortune's discourse. The poet speaks to her for the first time, praising her great power and beseeching her to remember his soul and salvation. She replies that she must be on her way and then disappears. The last line of the poem is : « A tant fut jour et je m'esveille ». This line, as first pointed out by Gorra (*Studi*, p. 57, n. 2), is also the final verse of the *Roman de la Rose*.

It is evident that the *Liber fortunæ* is not a literary masterpiece, that one cannot even boast of its originality ; yet perhaps this fourteenth-century weapon in the battle against ignorance and evil has been too readily passed over by those who have read it. Gorra stated that « L'opera... non ha nulla di originale » (*Studi*, p. 59). Långfors called its author a « mauvais poète » (*Rom.* XLV, 268). Charles-Victor Langlois, surprisingly enough, judged it most harshly, saying that it was a « composition... totalement dépourvue d'intérêt » (*HLF*, XXXVI, 637). Instead, may we not see in the *Liber fortunæ* an example of the fusion of the pagan conception of chance with the Christian formula for getting along in the world [2], or at least the effort of one conscientious priest to show to the unwise the path leading to the good life ? The style of the poet-priest does indeed

1. Långfors : voulïez ; Langlois : vouliés.
2. Patch traces the rise of a Christian Fortuna. Cf. esp. p. 26-34.

seem to weight down the work at times, but some of this fault can be attributed to the scribes writing in the fifteenth century, a low point in the history of French spelling and writing [1]. Passages which contain what we would call common, uninteresting knowledge can take on a strength and forcefulness quite unexpectedly when read aloud. The narrative can move along with the rapidity of a play, as it does, for example, in the lines depicting the fall of man. And when the author describes how sorrow should overcome the repenting sinner, his style approaches a sort of pious lyricism. It is a poem from a golden age of didactic religious poetry [2]. If one takes into consideration the historical media in which the *Liber fortunæ* is immersed — a background of attempts by the learned to exterminate deplorable ignorance — the poem is not devoid of interest any more than are those works of the twentieth century (a golden age itself of educational works) which have been written to instruct people on correspondingly important beliefs of our times which might improve their lives [3].

John L. Grigsby.

---

1. Beaulieu, I, 153.

2. « Le XIIIe siècle et, à un degré à peine moindre, le XIVe, constituent... l'âge d'or de la littérature religieuse didactique » (Arnould, p. 28). Although Arnould is speaking principally of Latin works here, he explains later (p. 35) that, « au XIVe siècle les œuvres latines, sauf les simples transcriptions ou réédition d'œuvres anciennes, disparaissent presque totalement pour faire place aux œuvres en langue vulgaire ».

3. Perhaps the statement is an exaggeration, or worse, contains a false analogy. For its verification or refutation, I am preparing a critical edition of the *Liber fortunæ*.

UNE LETTRE DE JEUNESSE DE JEAN GERSON

(Ms. B. N. LAT. 14909, FF. 51 v°-53.)

La jeunesse de Gerson est si mal connue [1] que la découverte d'une longue lettre de cet auteur datable des années 1385 à 1390 constitue à la fois un événement heureux et la source de nombreuses difficultés. Elle permet de jeter quelque lumière sur une période fort obscure de sa vie; mais bien des allusions demeurent impénétrables dans l'état actuel de nos connaissances.

Nous hésitions à publier ce document, dans l'espoir que le temps nous aiderait à résoudre les problèmes qu'il soulève; mais, ayant appris que Mgr P. Glorieux s'apprêtait à donner une édition de la correspondance de Gerson, nous n'avons pas voulu que cette belle pièce — qui, en vertu de la chronologie, y doit occuper la première place — en fût absente. Le caractère prématuré de cette présentation apparaîtra avec évidence dans le foisonnement des questions et des hypothèses.

Le manuscrit latin 14909 de la Bibliothèque nationale, qui ne constitue qu'une partie de l'ancien ms. MMM. 10 de Claude de Grandrue, est loin d'être ignoré des érudits. Dès 1853, Barthélemy Hauréau [2] en signalait l'intérêt. Plus récemment,

1. Le peu qu'on en sait est excellemment résumé dans le précieux *Essa chronologique* de Mgr P. Glorieux, *La vie et les œuvres de Gerson*, dans *Archives d'histoire doctrinale et littéraire du moyen âge*, années 1950-51, p. 149-192 (et spécialement, pour la période qui nous intéresse ici, p. 150-153).

2. Dans le *Bulletin du Comité historique des monuments écrits de l'histoire de France*, IV (1853), p. 91. Il y publiait même une lettre inédite de Jacques de Nouvion (celle du f. 29).

Alfred Coville y a étudié les lettres de Jacques de Nouvion [1]. Il peut donc paraître surprenant que la lettre de Gerson que nous publions ici — pourtant explicitement mentionnée dans le catalogue de Claude de Grandrue [2] — n'ait pas attiré plus tôt l'attention des chercheurs.

Il y a, à cela, plusieurs explications. Tout d'abord, matériellement, le document est difficilement lisible. Écrit très fin, d'une encre qui a beaucoup pâli, il a sérieusement souffert de l'humidité, au point que certains passages n'ont pu être lus qu'à grand-peine sous la lampe de Wood. De plus, une restauration maladroite avait, il y a une trentaine d'années, bouleversé l'ordre des feuillets, rendant inintelligibles bon nombre de textes [3].

Mais la principale raison pour laquelle les érudits qui avaient utilisé ce recueil n'en ont pas tiré tout le parti possible, c'est qu'ils en ignoraient l'origine et l'histoire. Notre ms. latin 14909 est très représentatif de cette catégorie de manuscrits dont tout l'intérêt n'apparaît pleinement que par juxtaposition avec de nombreux autres documents de même origine : il est indispensable, pour l'étudier, de faire appel à ce que nous avons appelé, faute d'un meilleur terme, la méthode *archivistique* [4].

Ce volume de l'ancienne bibliothèque de Saint-Victor se rattache à un fonds d'une cinquantaine de manuscrits rassemblés par un lettré normand du nom de Simon de Plumetot [5]

---

1. Coville (Alfred), *Un ami de Nicolas de Clamanges, Jacques de Nouvion*, article paru en 1935 dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, et repris dans ses *Recherches sur quelques écrivains du XIVe et du XVe siècle*, Paris, Droz, 1935, in-8°, p. 175-207. Il y est particulièrement question de notre ms. lat. 14909 aux p. 186 et suivantes.

2. Il est vrai que, faute de concordances, cet inventaire était pratiquement inutilisable. V. notre article dans *Bibl. Ec. Ch.*, CXIV (1956), p. 192-198.

3. Nous avons fait démonter entièrement ce manuscrit en 1957. Le papier Japon à demi opaque qui recouvrait certains feuillets a été décollé ; tous les feuillets de papier que l'humidité avait rendus friables ont été montés sous résille de soie. L'ordre primitif a été rétabli.

4. V. notre article *Pour une archivistique des manuscrits médiévaux*, dans *Bulletin des Bibliothèques de France*, 3e année, n° 12 (déc. 1958), p. 897-923.

5. Nous donnerons, dans notre ouvrage (en préparation) sur Simon de Plumetot et sa bibliothèque, une notice détaillée du ms. lat. 14909.

et en partie écrits de sa main. Or ce personnage avait recueilli un certain nombre de documents provenant de Gerson. Nous n'avions donc pas lieu d'être trop surpris de trouver, parmi ces papiers la copie d'une lettre de Gerson, exécutée de la propre main du plus jeune de ses frères, Jean le moine célestin [1].

Fervent disciple et admirateur de son illustre aîné, le Célestin, en transcrivant cette lettre, voulait sans doute sauver de l'oubli un témoignage sur les difficiles débuts de ce fils de villageois champenois devenu en peu d'années l'un des plus prestigieux personnages de la chrétienté d'Occident. Mais peut-être songeait-il avant tout — la composition du recueil semble le prouver — à garder précieusement ce qui devait lui paraître un rare chef-d'œuvre de style épistolaire.

Il nous paraît nécessaire, pour la commodité de l'exposé, de donner dès maintenant, à défaut d'une traduction de ce texte, que son style enjolivé à l'extrême rend pratiquement intraduisible, du moins une analyse assez sommaire :

Mon cher maître, vous qui êtes en quelque manière mon père adoptif, croyez bien que je n'oublie pas tous les bienfaits que vous m'avez prodigués depuis mon enfance. Mais à quoi bon m'avoir aidé jusqu'ici si vous deviez maintenant m'abandonner ?

Je connais aujourd'hui de graves difficultés. Je vous supplie d'intervenir, ou de faire intervenir quelque personnage influent afin que j'obtienne un petit bénéfice ou une aide financière quelconque. Si la situation créée par le Schisme ne permettait pas de satisfaire rapidement ma requête, ne pourriez-vous du moins, en attendant, pourvoir vous-même à mon entretien ? Je ne suis pas exigeant, et me contenterais des miettes tombées de votre table.

Si vous ne le faisiez pas par pure charité chrétienne, vous le feriez du moins en mémoire de ce Nicolas, auquel vous liait une amitié si solide que la mort elle-même n'a pu la briser : ayant été son ami, vous ne sauriez vous désintéresser de mon sort, puisque j'étais aussi son ami. Songez en outre à la grande pauvreté de mes parents, qui gagnent péniblement leur vie à la sueur de leur front, et qui ont consenti de lourds sacrifices pour me permettre de poursuivre mes études. Ils ont en vous une confiance sans bornes. Si leur espérance est déçue, les gens se moqueront d'eux : « Voyez —

1. Nous demandons au lecteur de se contenter provisoirement de cette affirmation sans preuves. Un chapitre entier de l'ouvrage que nous préparons sur les manuscrits de Gerson sera consacré à l'étude de l'écriture de Jean Gerson le Célestin.

diront-ils — ces pauvres naïfs : ils croyaient pouvoir s'appuyer sur un bâton, mais le bâton a cédé, et les voilà par terre ! » Dieu, qui ne délaisse jamais ceux qui ont foi en lui, ne permettra pas cela.

Je ne crois pas avoir démérité à vos yeux. Pourquoi donc, alors que vous vous êtes toujours montré si bienveillant à mon égard, semblez-vous aujourd'hui m'abandonner ?

Quelle infortune serait la mienne si, parcourant ces lignes, vous alliez penser : « Que me veut encore ce quémandeur ? Parce que je lui ai donné un bœuf, suis-je maintenant tenu de lui offrir une vache ? Pourquoi ce paresseux ne travaille-t-il pas, comme tout le monde, pour gagner sa vie ? » N'en croyez rien, mon Père. Ce n'est pas la paresse, mais l'amour de l'étude qui me détourne de prendre un métier. Il est impossible de se consacrer vraiment à l'étude quand on doit se mêler à la vie active.

Mais voici qu'au moment même où je rédige le brouillon de cette lettre, une mauvaise nouvelle me parvient. Maître Gauthier, l'homme sur qui je compte le plus pour s'occuper de mon bénéfice, vient de faire savoir à mon frère Jean que l'abbé de Saint-Rémy de Reims a mis la main sur les revenus du bénéfice en question, et les retient. Je vous en prie, aidez-moi. Votre intervention aplanira toutes les difficultés.

Pardonnez, s'il vous plaît, la longueur de cette lettre et la maladresse de son style. Excusez-moi aussi de tant préjuger de votre bonté, dont je ne suis sans doute pas digne. Dans l'attente du plaisir de vous lire, je vous prie de me rappeler au bon souvenir du seigneur Ar., votre *alter ego* et mon maître très respecté.

Écrit à Paris. Jean de Gerson.

Il est souvent périlleux de tirer argument du silence des textes. Toutefois, dans ce cas précis, l'argument nous semble avoir beaucoup de poids : si le jeune théologien avait déjà été titulaire d'un bénéfice au moment où il écrivait sa lettre, il n'eût pu manquer d'y faire au moins une brève allusion, pour se plaindre de l'insuffisance de ses revenus. Il est donc impossible de situer la lettre après janvier 1391, date à laquelle Gerson était déjà en possession d'un bénéfice — peut-être la cure de Champeaux — à la collation de l'évêque de Paris [1]. Mais nous savons que, dès le 31 juillet 1387, il avait été proposé pour un bénéfice sur le rôle de la Faculté des Arts [2]. Or

1. V. P. Glorieux, *art. cité*, p. 152 et n. 5.

2. Denifle et Chatelain, *Chartularium Universitatis Parisiensis*, III, 1894, p. 452, n° 1541, cité par P. Glorieux, *ibid.* et n. 2.

ce n'était peut-être pas sa première candidature. En fin de compte, rien, dans l'état actuel de nos connaissances, ne nous interdit de faire remonter le document jusqu'aux alentours de 1385.

Au reste, quand bien même nous ne disposerions d'aucun point de repère chronologique, la seule lecture de la lettre suffirait à nous convaincre qu'elle est l'œuvre d'un très jeune homme, encore tout imprégné de l'enseignement reçu à la Faculté des Arts. Toutes les recettes de la rhétorique scolaire y sont appliquées, et l'*amplificatio* — qui est l'art de dire peu de choses en beaucoup de mots — s'y donne libre carrière. Mais nous nous garderons de juger avec notre goût moderne un texte du XIVe siècle, et de sourire de l'étalage que fait notre étudiant de sa culture classique et de ses connaissances en mythologie. Bien que l'Antiquité n'ait jamais été aussi méconnue au moyen âge qu'on l'a parfois prétendu, un tel bagage classique, à cette époque et en France, a de quoi nous surprendre.

Ceci nous amène directement à la seconde grande question que pose cette lettre : quel en est le destinataire ?

Il s'agit d'un personnage qui s'est intéressé à Gerson de très bonne heure (*a puero*), au point que le jeune homme le considère presque comme un second père. Sans doute faut-il faire sa part à l'exagération littéraire, mais nous n'avons aucune raison de récuser ce témoignage.

Nous pensons aussitôt à un maître du Collège de Navarre, où Gerson était entré âgé d'à peine quatorze ans, et plus particulièrement à Pierre d'Ailly, dont il suivait depuis 1383 les cours de théologie [1] et qui, dès avant cette époque, avait dû, en sa qualité de grand maître du Collège, surveiller avec sympathie les études du petit clerc champenois, le plus brillant sujet de son établissement. Au reste, Pierre d'Ailly fut le protecteur attitré du jeune Gerson, l'aida à franchir toutes les étapes du *cursus honorum*. Il ne fait donc guère de doutes que la lettre lui soit adressée.

Dans cette hypothèse, nous comprenons particulièrement bien la raison d'être de toutes ces allusions à l'Antiquité clas-

1. Cf. P. Glorieux, *ibid.*, p. 151.

sique que nous signalions plus haut : elles s'expliquent non seulement par le goût personnel de l'épistolier, mais aussi par la personnalité du destinataire. Pierre d'Ailly était épris de culture latine. Ce penchant était connu de longue date, mais nous avons pu l'apprécier plus complètement après avoir récemment identifié deux manuscrits autographes de l'évêque de Cambrai [1] qui témoignent de l'étendue, vraiment exceptionnelle pour l'époque, de sa culture classique, ainsi que de l'intérêt très vif qu'il portait au mouvement littéraire qui se développait alors en Italie, et dont Pétrarque avait été l'un des principaux initiateurs.

Il nous reste encore bien d'autres problèmes à élucider.

Ayant exposé sa requête, Gerson cherche des arguments propres à émouvoir le cœur de son maître, et qui puissent aussi se prêter à de beaux développements littéraires, par exemple le thème de l'amitié survivant à la mort. Si vous ne m'aidez pas — lui dit-il en substance — par pure charité chrétienne (ici, digression éloquente sur la charité), vous le ferez du moins parce que vous y êtes tenu par le lien d'amour fraternel — puisse-t-il être céleste! —, par la chaîne d'acier de l'affection qui vous attachait à votre ami Nicolas. La mort elle-même n'a pu le rompre. Pirithoüs n'était pas plus uni à Thésée, Tidée à Polynice, Pilade à Oreste (etc...). Quand il a de l'affection pour quelqu'un, le noble cœur aime tout ce qui touche à son ami, et il ne saurait détester, mépriser ou abandonner les amis de son ami.

Qui pouvait être ce *Nicolaus*, lié d'une si forte amitié à Pierre d'Ailly, et mort déjà depuis quelque temps à l'époque où cette lettre fut écrite? Il pourrait être tentant de songer à Nicole Oresme, que Pierre d'Ailly eut pour maître au Collège de Navarre, et qui exerça sur lui, croyons-nous, une profonde influence qui n'a jamais été assez mise en lumière. Mais cette hypothèse ne résiste guère à l'examen. On pourrait encore admettre, à la rigueur, que la différence d'âge de plus de vingt-cinq ans entre Pierre d'Ailly et son maître n'ait pas interdit à Gerson d'évoquer l'amitié fraternelle qui les aurait unis. Mais à

1. Il s'agit des mss 940 et 351 de la bibliothèque municipale de Cambrai, dont nous parlerons dans un prochain article de *Studi Francesi*.

quel titre le jeune homme aurait-il pu se réclamer de Nicole Oresme, se dire lui-même son ami? Devenu en 1377 (année où Gerson commençait ses études au Collège de Navarre) évêque de Lisieux, l'illustre savant ne fit sans doute plus guère, jusqu'à sa mort survenue le 11 juillet 1382, que de rares apparitions rue de la Montagne-Sainte-Geneviève. Il paraît donc beaucoup plus raisonnable de chercher un autre personnage du même nom susceptible d'avoir été lié d'amitié à la fois avec Pierre d'Ailly et avec Gerson, par exemple Nicolas de Montmirail [1], qui figure en 1372 comme camarade de promotion de Pierre d'Ailly sur la liste des *theologi* du Collège de Navarre, et qui était, comme Gerson, originaire du diocèse de Reims.

Tout ce que nous savons de ce *magister Galtherus* que Gerson qualifie de *beneficii mei procurator, uti reor, optimus*, c'est qu'il résidait vraisemblablement à Reims, et que ce n'est sans doute pas par écrit qu'il fit part au jeune bénédictin Jean Gerson, moine à Saint-Rémy de Reims [2], des manœuvres de l'abbé de Saint-Rémy pour mettre la main sur les revenus du bénéfice postulé par son frère aîné.

Quant à ce *dominus Ar.*, lié à Pierre d'Ailly par une amitié presque excessive (*nimia fere*), son *alter ego*, on serait tenté d'y voir un *Arnulphus* ou un *Arnaldus*; mais nous ne connaissons aucun personnage ainsi nommé parmi les familiers de Pierre d'Ailly. M. Max Lieberman nous suggère d'interpréter : *dominus Archiepiscopus*. Paléographiquement, cette hypothèse ne nous satisfait pas entièrement, mais historiquement, elle est bien séduisante : il s'agirait de Guy de Roye, archevêque de Sens depuis 1385, de Reims à partir de mai 1390. Ce prélat lettré [3]

1. Cf. Launoy, *Regii Navarrae gymnasii Parisiensis historia*, t. I, Paris, 1682, p. 95. Ce personnage est pratiquement inconnu. Nous ignorons si la date de sa mort rend plausible cette identification. Autres candidats possibles : *Nicolaus Charentonii* (également *theologus* au Collège de Navarre en 1372), *Nicolaus de Bellomonte* (*theologus* en 1384), *Nicolaus Barro* (d°).

2. La présence du moine bénédictin Jean Gerson à l'abbaye de Saint-Rémy de Reims est attestée dès 1385 (lettre de Mgr P. Glorieux du 19 février 1959).

3. Sa bibliothèque a récemment fait l'objet d'une excellente étude de Mme J. Le Braz dans *Bulletin d'information de l'Institut de recherche et d'histoire des textes*, n° 6 (1957), p. 67-100.

était en effet ami de Pierre d'Ailly, et fut aussi en relations avec Gerson. Si l'on admet cette identification, convient-il d'accorder une signification particulière à l'expression *dominus meus singularissimus* dont Gerson se sert pour qualifier ce personnage ? Gerson était clerc du diocèse de Reims, et à ce titre, l'archevêque de Reims était, après le pape, son suprême seigneur. Dans ce cas, la lettre serait postérieure à mai 1390 ; mais il ne faut sans doute voir là qu'une simple formule de politesse.

Ce n'est que lorsque tous ces problèmes auront été résolus que cette lettre nous fournira, sur cette période de la vie de Gerson, tous les renseignements que l'on peut en attendre.

Dès maintenant, pourtant, nous voyons se préciser nos connaissances sur la jeunesse du futur chancelier parisien.

On savait déjà par un court passage du *Dialogue spirituel* [1] que ses parents avaient consenti de lourds sacrifices pour lui permettre de poursuivre ses études : « *Et a la verité* — écrivait-il à ses sœurs — *puisque nos bons parens, pere et mere, ont exposé jadis leurs biens et heritages communs, pour moy vostre premier frere aprendre la Sainte Escriture, raison veut que ou prouffit vous y participiés* ».

Ici, ce n'est pas une brève évocation d'un temps révolu, mais un témoignage contemporain qui nous renseigne sur la vie des parents au village. Nous regrettons d'autant plus ce style noble, ce vocabulaire emprunté à Virgile et à Sénèque, qui voilent l'humble réalité d'une brume indécise : « *...estibus et sudore vitam de proprio manuum questu ducens inopem* ». Comme nous aurions préféré qu'il nous dît, par exemple : « Mon père n'est qu'un pauvre forgeron » !

Que cette famille rurale ait pu donner le jour à ce grand lettré, cela s'explique sans doute en partie par le système de recrutement des Universités à cette époque ; mais cela permet aussi de se faire une idée du niveau de culture qu'atteignaient alors certains milieux paysans.

La personnalité de Gerson doit à ces origines une bonne part de sa solidité, de sa force opiniâtre, et ce profond amour pour les *simples gens* dont, jusqu'au faîte des honneurs, il ne s'est jamais départi. Ici même, dans cette épître au style artificiel et

1. Édition Du Pin, *Joh. Gersonii opera omnia*, Anvers, 1706, t. III, 805.

scolaire, on croit retrouver des échos des conversations campagnardes. S'il évoque la déception de ses parents trompés dans leur confiance, une image familière lui vient aussitôt à l'esprit : ils s'appuyaient sur un bâton, et le bâton s'est cassé ! Réflexion attribuée à des voisins railleurs ou — pis encore — à des gens d'autres villages (*alienigenis*), qui improviseront sur ce thème une petite chanson satirique. Ailleurs, imaginant les réactions de son correspondant à la lecture de sa requête, il lui fait dire : « Parce que je lui ai donné un bœuf, suis-je tenu maintenant de lui offrir une vache ? » On retrouve fréquemment cette saveur de terroir dans les *gros exemples* qui émaillent ses sermons en français et les traités qu'il adressait à ses sœurs demeurées dans la maison natale.

Au reste, ces traits pourraient bien être destinés à faire naître un sourire sur les lèvres du correspondant ; et peut-être en va-t-il de même pour certains passages où l'étalage de l'érudition prend un peu l'allure d'une plaisanterie d'étudiant. Ce que l'on sait des relations entre Gerson et Pierre d'Ailly rend cette interprétation assez plausible.

Quoi qu'il en soit, voulues ou non, les outrances en question ne doivent pas nous empêcher de rendre justice à l'étendue de la culture du jeune Gerson, et à la sûreté avec laquelle il manie la langue latine.

Dans le *Chartularium Universitatis Parisiensis* [1], H. Denifle portait sur le latin de Gerson cette sévère appréciation :

« *Antiquorum stilum non feliciter imitatus, durae latinitatis est, et gallicas locutiones saepe pro latinis ponit* ».

Nous comptons publier bientôt un autre texte, à peu près contemporain de cette lettre, qui démontrera le contraire. Mais cette épître à Pierre d'Ailly n'apporte-t-elle pas déjà la preuve que Gerson mérite sa place, aux côtés des Nicolas de Clamenges et des Jean de Montreuil, parmi les premiers humanistes français ?

Gilbert Ouy.

(f. 51 v°) Domine specialis, et adoptione quadam filiali pater amantissime, recordari libet munerum que michi tribuistis, largitor affluens, ne videar ingratitudinis exsecrabili tabo labefactus. Quotiens etenim anfractuosas huius vallis erum-

1. Denifle et Chatelain, *op. cit.*, III, 1894, p. XXVII.

nose vias a puero usque presentis etatis terminum perambulavi currens, presidio vestro fulcitus sum gratuito, vestroque remige iam pene ponti medium in navicula paupere, putrentibus lignis vermium oculosa corrosione fatigatis exstructa fragilibus transfretavi — naviculam, inqua, que nec compaginata bitumine, nec ferreis solidata nodis, verum luto linita solubili, vix coeuntibus partibus subsistebat; et mirum potuisse fuit quod eam nec ventorum rabies laniavit hostilis, non insultans undarum superavit congeries, non eam scopulus allisit, non absorbuit Scilla, Caribdis non submersit, nec Letheus syrenum debriavit cantus, quamdiu manus eidem porrexistis adiutrices. Nunc vero, diebus hiis — heu! — detestabiliter adeo malis ut Plutonici cives et totius alumni nequicie carceres credantur exisse Stigiales omniaque mundi climata zizaniis toxicasse, debilis hec pupis mea anchore non innitens, remige destituta, cespitans, mediis fluctuat in undis et, adversis icta fluctibus, horrisonum dat fragorem, pene quoque iam obruta dilabitur in profundum. Effreni siquidem ira fervescit occeanus ut nunc preruptis collibus contendere videatur summoque pulsare cacumine nubes, et rursus in Acheronta more fulminis rapido descendere casu. Et — heu! heu! — omnium cumulus malorum, Piscatoris navicula, periclitantium subsidium, quam si tantisper amplecterer, subsisterem et, ea duce, portum carperem optatum, a degenerum filiorum manibus truculentis, infelicissima cuculi prole et viperea genitura, scissa, fracta et in duo, quantum in eis est, divisa, videtur idcirco michi nutanti non quietem afferens, sed pavorem; et — quod nunc ante casum pavore me concutit vehementi lugereque compellit — delphines, pha-
(f. 52) lerati tempestatis precones, // nuncii tristicie, meroris prophete, cuneatim plus audito — proth dolor! — incedunt, crudelia fata minantes.

Hec inter pericula prostituto deficit ars, animusque cadit. Regredi non licet, progredi non valeo, nec quid agam innotescit, preterquam, dum mergi incipio, erectis brachiis, extentis manibus, rauco quo possum sermone his in undis murmurans, exclamem : Domine, salva me, et manum extendatis pereunti, laceramque resarciatis naviculam, et eam ad portum benigno perducite amnunculo. Alias sane, limite tutus stetissem in proprio, modicumque prodesse iuvisset. Nec fortasse sat pium censeretur me, qui saltem maris in margine vitam duxissem agrestem, hucusque transportasse nauffragio pereundum, manibus substractis. Queso, quis honor, que laus, que denique extitisset clementia si Palinurus a tuto in ignotas Eneam pepulisset undas et, flante Borea, minantibus procellis, demisso sponte velo abiectoque remige, mergendum reliquisset? Aut quo premio munerandus Typhis si repertorem pupis Iasonem libens aut negligens voracem trusisset in Scillam? Sane nec hii quidem, nec facundissimus iste Grecorum Ulixes, per duo lustra maria pereans, decepti sunt pari casu. Eya igitur, faveat michi viam paternitas, auxilium non deneget pereunti caritas amorosa.

Sed iuvari qualiter petam fortassis inquiretis. Prorsus ignoro, nec in hoc michi satis notus sum. Etenim egrotans a medico flagito sanitatem, ast que

pocula quasve herbas medicinales aut herbarum salutares queram succos non video. Scio potestis. Qualiter nescio, nisi fortasse modo quodam generali et confuso nec omnifarie lucescenti, in quo si deficio, errantem corrigite. Postulo, inquam, ut per vos vestrosque erga potestatem habentes precibus iuver, quatinus beneficium vel huiusmodi subsidium, si possibilitas affuerit, consequar vel minimum; aut, quousque viscerosissimum perniciosissimumque scisma presens per ecclesiastice iherarchie sponsum benedictissimum extirpetur aut lentescat, de propriis me iuvetis — non dico diviciis : nundum
(f. 52 v°) quidem adeo audens sum nec temeraria confidens presumptione ut panem// velim edere domini — sed de micis superfluisque fragmentis sitio non saturari, sed substentari (*sic*), nec fulgentibus tunicari vestibus, sed tinea rosis operire. Et humiliter confido — si deceptus, illucescat clarius — quod, etsi — quod absit — ad hoc vos non alliceret illa Deo bene placens caritas, qua sola trahi, detineri conclavarique potuit, que non querit que sua sunt, que in aliena pauperie suam luget paupertatem, in alienis opibus suas pensat divicias, que sola dividit inter filios Regni et Perditionis, que, si verbis audacia detur, hominem in Deum deifice mutationis miraculo potencialiter transfigurat; cogeret tamen istius Nicolai utinam celicole fraternalis vinculus amoris adamantinusque dilectionis nexus, quem nec ultimum terribilium mors phariseare potuit aut solvere: haud aliter Pirotheo (*sic*) Teseus, Tideo Polimices (*sic*), Pilades Horesti vinculati sunt et coniuncti; et ut psalmigraphus David super amorem maternum vivo Jonathe federatus est, quo defuncto superstes David flens et eiulans in ipsius recordatione ferventius exarsit. Consentaneum vero est nobilisque animi, qui quemquam diligit, et sua diligat, suosque non odiat, contempnat aut relinquat.

Attrahet insuper parentum meorum sancta plurificataque pauperies, estibus et sudore vitam de proprio manuum questu ducens inopem, que post Deum totam in vobis habuit spem, et sub umbra alarum vestrarum me fovit et adiuvit sumptibus simpliciter forsan modicis, gravissimis autem respectu degentis ipsorum status, adeo ut pre pondere oneribus iam succumbant; et — quod Deus avertat — reformido ne fiant eapropter vicinis in parabolam, satiram alienigenis, et in vulgi canticum delusivum. In vos, reciproca forsan retorsione, murmurabunt etenim inquientes subsannando : « Ha! videte quos umbrosa decepit fides, confidentia fefellit inanis! Innitebantur baculo, stare putantes, sed ipsis cessit reclinatis, et prostrati sunt! »

Verumtamen clemens Deus melius, nec adeo michi sunt contraria fata. Quin eciam, favente qui sperantes in se non deserit nec ut mendicet iustorum semen patitur unquam, nobis in ramis radix merita decorabitur laude forsi-
(f. 53) tan plus sperato, aut // quam sit michi fas disserere pro presenti; sed iam pene naufragus omne fretum pertimesco.

Addo his me, Dei gracia, vitam non duxisse viciis, presertim publicis, iretitam (*sic*) — de occultis non diffinio quorum iudex est consciencia, testis Deus, non homines. Cur igitur, cum sint que prius extiterant benefaciendi

cause, quinimo pociores, cessare vel tepescere cernitur effectus? Ignoro profecto. Prodeat in lucem.

Infelicem me si veloci passu nec tenaci, auribus non benivolis, tenuiter hec percurritis, aut, obliquato in dextrum vultu, torvo quodam lumine, et in rugas fronte contracto, uti frivola quedam subindignanti manu reicitis inquiens : « Quid hoc est? An qui bovem dedi cogor ad iuvencam? Quid susurrat hic et sermones eius? Vacat ocio, nec se quidem aliorum more proprio dignatur sustentare conatu, verum pigritantis ad modum milvi deget vecors! »

He! Pater, siscite subirascentis fluctus animi, quoniam, pace vestra, non ita res geritur ut rigore torpescam desidie, aut immotus exercicio sordescam scalidus (*sic*) aut scabra detinear inhercia. Cogit, certe, cogit amor studii, virtute potentior omni, quia vix aut raro practicis implicitus negociis operam studiis accommodat efficacem; et, ne vos in longum protraham sermonem, ausim dicere, si vacare velim ferventer in studio, si pro quam (?) usque ad ultimum potencie — utinam fortioris, — serviciis se habentibus ut nunc et bursarum suffragio licet exili pensato, semitam gradior commodiorem si vel paulisper coadiuver ab amicis. Nundum, domine singularis, in tantam mentis excidi pusillanimitatem, nec adeo desipio aut insanio mentis inops, nec ita fortuitis naturalibus gratuitisve spoliatus sum bonis quin, ubique locorum nedum vicinis, in partibus verum in extremo sitis, vitam ad sufficiens modis pascerem quamplurimis et honestis, si nollem deinceps litteris inhyare.

Michi minutam huius littere scribenti casus supervenit inopinus — ac si non in me satis acres exercuisset Fortuna conatus! — siquidem magister Galtherus, beneficii mei procurator, uti reor, optimus, cui scribo super indeterminata quadam confusione, mandat fratri Jo. de prefati beneficii fructibus abbatem Beati Remigii quemdanque monachum infitiando vel aliter detinere; non plus quidem relatum est.

Iuvetis, obsecro, et ad finis terminum perducite, quia nec precibus nec verbis amplioribus opus est si pietatis materneque liberalitatis intuitu dignemini manibus hoc assumere largifluis.

Fastidientem tantisper sufferte prolixitatem, ignoscite pie temeritati, quin pocius confidencie de vobis, mea forsan super merita. Rudi parcite stilo, impericiam artificis arguenti, me quoque vestra litterarum collocutione melliflua, si iuvat, letificate; obsecroque recommentis (*sic*) domino Ar., qui dilectione nimia fere, vobis est alter vos, dominusque meus singularissimus. Valete.

Scriptum Parisius.

Jo. de Gers.

THE DEVELOPMENT OF THE PERCEVAL STORY

My purpose in this study is to show that the Perceval story as we find it in the *Conte du Graal* is ultimately derived from a Celtic legend telling of the quest for a dream-maiden. My main arguments will be drawn from works which, according to present dating, were composed before 1200, and where the danger of contamination is consequently less serious than in later handlings. In particular, I shall attempt to show a relationship between the Welsh *Dream of Macsen Wledig* [1], Renaut de Beaujeu's *Le Bel Inconnu* [2], and the *Conte du Graal* as normally ascribed to Chrétien de Troyes [3].

I. *Le Bel Inconnu* and its Celtic source.

The key to the proposed derivation is to be found, I believe, in a connection between the *Dream of Macsen* and *Le Bel Inconnu*. As far as I am aware, the possibility of such a link has never been seriously investigated, although certain nominal connections have been suggested between the *Dream* and *Le*

1. I have used the French translation by J. Loth, *Les Mabinogion* (revised edn., Paris, 1913), vol. I, p. 211-229, in conjunction, with the English translation by Gwyn Jones and Thomas Jones, London (Everyman's Library), 1949, p. 79-88. The *Dream* was known in the second half of the twelfth century (Loth, vol. I, p. 30).

2. Ed. G. Perrie Williams, Paris (C. f. m. â.), 1929, normally dated ca. 1190 (see Raphael Levy, *Chronologie approximative...*, p. 15).

3. I have used Alfons Hilka's edition, Halle, 1932. The dating, still under discussion, may be 1181 (see Levy, loc. cit.).

Bel Inconnu [1], the latter is agreed to be in some way related to the *Conte du Graal* [2], and points of similarity between the *Dream* and the *Conte* have also been noticed [3].

In the first chapter of his *Wales and the Arthurian Legend* [4], R. S. Loomis studies the place of the old Roman fortress of Segontium, or Caer Seint, in Welsh legend. In particular, a legend of the wooing of a dream-maiden became localised at the spot, which lies below Snowdon and on the outskirts of the present Caernarvon; and a form of this tale is incorporated in the *Dream of Macsen*. Loomis shows, moreover, that the Anglo-Normans knew the locality as Snauedon or, as it appears in *Le Bel Inconnu*, Senaudon [5]; but he does not suggest any precise relationship between Renaut's poem and the quest of the dream-maiden.

The sequence of events in the *Dream* is as follows: Macsen Wledig, Emperor of Rome, was hunting near that city. At mid-day he slept, protected from the sun's fierce heat by the shields of his attendants, and with a shield placed beneath his head. He dreamed that he journeyed beyond the highest mountain in the world and came to a great river, and at its mouth was a city with a mighty castle, the many towers of which were of various colours. Macsen sailed thence in a splendid ship to the fairest of all islands, across which he travelled until, beyond a mountainous region, he beheld a further island in the sea that lay beyond woodland and plain. At a river mouth was the fairest castle ever seen, and its gate stood open. He entered, and came to a hall roofed with gold and walled with precious stones. Two youths on golden couches were playing

---

1. See R. S. Loomis, *Wales and the Arthurian Legend*, Cardiff, 1956, p. 13; and idem, *Arthurian Tradition and Chrétien de Troyes*, New York, 1949, p. 458-9.

2. The most penetrating study is by W. H. Schofield in *Studies on the Libeaus Desconus* (Harvard Studies and Notes in Philology and Literature, IV), Boston, 1895. Schofield discusses earlier theories on the relationship.

3. Loomis, *Arthurian Tradition...*, p. 445-7 and 458-9.

4. This chapter appeared originally as an article, 'From Segontium to Sinadon', in *Speculum* XXII (1947), p. 520-33.

5. Also Sinadon and Sinaudon.

at gwyddbwyll [1] on a silver board with golden pieces. And, seated in a chair by a hall pillar, there was a hoary-headed man carving pieces for gwyddbwyll from a rod of gold. Before him sat the loveliest of maidens in a golden chair. She was dressed in white, with a gem-studded frontlet of gold on her head; and she rose to meet Macsen. He threw his arms about her neck, and they sat together in the golden chair; but at that moment the Emperor was wakened from his sleep by the noise of clashing spears and shields and of the impatient huntingdogs and horses. For a week he pined for love of the dream-maiden, whom he saw again whenever he slept. He sent messengers to the ends of the earth to seek her, but they returned without success. Then he went back to the spot where he had first dreamed of her and from there sent more messengers in the direction he indicated. Following his instructions, they came at length to Britain and the mountains of Eryri [2]; and opposite Môn [3] they saw Aber Seint and its castle [4]; and in the castle they found the maiden. They returned with their news to Rome, and Macsen in turn journeyed to Aber Seint, where he took the maiden as his Empress. Her name, we learn, was Elen.

The remainder of the tale, which does not concern us here, is a mixture of pseudo-history and onomastic legend, unconnected with the quest of the dream-maiden. So let us now turn to *Le Bel Inconnu* and consider the principal episodes of Renaut's poem.

While King Arthur is holding court, an abrupt entry is made by a young knight, who demands that Arthur grant the first request he shall make. Arthur agrees. The knight does not know his own name, knows nothing of his father, and can only say that his mother called him Beau Fils (*Biel Fil*, l. 117); so Arthur nicknames him Le Bel Inconnu (*Li Biaus Descouneüs*, l. 131). At once a maiden arrives, seeking help for her mistress, a princess who may only be delivered from

1. A hunting game similar to chess.
2. i. e. Snowdonia.
3. i. e. Anglesey.
4. i. e. Caer Seint, at the mouth (*aber*) of the River Seint.

her great plight by a knight who will accomplish the *fier baiser*. The messenger's name is Elie (Helie), and she is clad in samite, with a gem-studded gold circlet on her head. Le Bel Inconnu claims the right to undertake the mission.

After a series of heroic adventures, he comes to a magnificent fortress and palace with walls and towers of different colours. It lies by the sea, linked with the land by a causeway, and is known as the Ile d'Or. The hero delivers the beautiful lady of the castle, La Pucelle aux Blanches Mains, from her hated suitor, and in return she promises him her love and her land. That night she comes to him in his bed, but will permit him no more than an embrace before she leaves him again, to return only in his dreams.

At dawn he secretly leaves the Ile d'Or and resumes his mission. This leads him through another adventure, involving a combat with Lanpart to win the hospitality of the latter, who dwells in a riverside castle and is none other than the seneschal of Elie's mistress. Directed by Lanpart, the hero passes on the morrow through a forest and comes in sight of the Cité Gaste, later to be named as Senaudon. The city, situated between two waters [1], lies ruined within its many-hued walls. Le Bel Inconnu enters through the broken gate and rides on into the hall of a marble palace, where candles shine brightly. At the windows are many jongleurs, playing and singing, and they greet him. He halts at a great table in the middle of the hall. Thereupon he is attacked by a knight, who appears from a dark room to which he returns when worsted in the fight. Le Bel Inconnu cannot pursue him because of axes which mysteriously strike at him. He is left in darkness for a while, and when the lights return, he is assailed by a second monstrous knight, whom he slays. The jongleurs depart, banging the windows as they go, and the candles too disappear. Again the hero waits at the table, consoling himself with the thought that his love for the Pucelle aux Blanches Mains will give him strength to overcome his fears. Next there appears from a closet a hideous, fire-breathing serpent which,

1. *augues*, l. 2779. The city is, of course, Caer Seint. Loomis suggests that the 'waters' may be the Seint and the rivulet Cadnant (*Wales*..., p. 12).

with a show of humility and despite his repugnance, kisses him on the mouth and promptly withdraws. A mysterious voice then announces to him his true identity: he is Guinglain, son of Gauvain and Blancemal the fay. Despite his joy at the news, he falls asleep upon the table; and when he wakes in full daylight, it is to find at his head a damsel lovelier than any save the Pucelle aux Blanches Mains. She is the princess whom he has come to deliver and who, after her father's death, had been treacherously transformed into the serpent by Mabon, her rejected suitor. Guinglain has saved both her and her city. Her name, as we are later told, is Blonde Esmeree, and she is Queen of Wales in her own right. She wishes to take Guinglain as her husband, but he asserts that he must first have King Arthur's leave.

But now he begins to pine again for the Pucelle aux Blanches Mains and to dream of her embraces. With the excuse that he has a further task to perform, he leaves Blonde Esmeree to make her way alone to Arthur's court and rides off himself to the Ile d'Or. There he finds once more the Pucelle aux Blanches Mains who, after a show of displeasure at being abandoned by Guinglain, admits him to her palace. He is to sleep in a room adjacent to hers which, however, he must on no account enter. Tormented by love, he finds this last command impossible to obey, but thrice when he attempts to go to her he is prevented by some enchantment. The maiden does at last send for him and requites his love to the full, explaining that she herself worked the enchantments as a punishment for his earlier unfaithfulness; for she is well versed in the magic arts and knows besides all the details of Guinglain's life. Indeed, it was she who announced his name after the *fier baiser*. At King Arthur's court, meanwhile, there is alarm at Guinglain's continued absence; so the King announces a great tournament, which he knows the hero will not wish to miss. Guinglain hears the news; and although the Pucelle aux Blanches Mains knows that despite his protestations she will lose him for ever, she says that it is not in her power to prevent him from leaving. That night, Guinglain is mysteriously transported from his mistress's bed and wakes in a wood, with his head resting on a shield, and with his equipment and horse close by.

He rides away to the tournament, where he displays his prowess; and eventually he marries Blonde Esmeree in Senaudon, her city, amid great rejoicing.

Renaut's poem is not the only version of this story, others being found in the German *Wigalois* (written ca. 1210), the English *Libeaus Desconus* (ca. 1350), and the Italian *Carduino* (ca. 1375). From a comparison of all the versions [1] it is clear that they are ultimately descended from a common original showing, among others, the following differences from *Le Bel Inconnu* : the hero was brought up by his mother in a forest, where he used to hunt in ignorance of the practice of knightly chivalry [2]; the story ended with the hero's marriage to the princess soon after her deliverance and without his second visit to the Ile d'Or [3]; and, as in *Carduino*, the enchantments of the second Ile d'Or episode probably occurred on the hero's first and only visit there (although the details of his awakening do not figure in the Italian poem). We can say, then, with near certainty, that behind this group of texts was a story (probably in French, since *Libeaus Desconus* refers several times to a French original) built of three main episodes : the hero's

---

1. *Wigalois* by Wirnt von Gravenberg, ed J.M.N. Kapteyn, Bonn, 1926 ; *Libeaus Desconus*, ed. M. Kaluza, Leipzig, 1890 ; *Carduino*, perphaps by Antonio Pucci, ed. P. Rajna, Bologna, 1873. See also Gaston Paris in *Romania* XV (1886), p. 1-24 (reprinted in *Hist. litt. de la France*, vol. XXX, p. 171-99) ; A Mennung, *Der Bel Inconnu des Renaut de Beaujeu in seinem Verhältnis zum Lybeaus Disconus, Carduino und Wigalois*, Halle, 1890 ; and especially Schofield, op. cit. .

2. A trace of this secluded upbringing remains in *Le Bel Inconnu*, ll. 4970 ff., where the Pucelles aux Blanches Mains tells Guinglain that he was dubbed knight by his mother and sent by her to King Arthur's court.

3. Renaut evidently duplicated the main events of the story (he is the only one to do so) in order to increase its length. In his epilogue he addresses his lady and refers rather cynically to his ability to expand the tale at will :

> *Quant vos plaira, dira avant* (i. e. he, Renaut),
> *U il se taira ore a tant.*
> *Mais por un biau sanblant mostrer*
> *Vos feroit Guinglain retrover*
> *S'amie, que il a perdue...*
>
> (ll. 6253-7)

youth in the forest, his coming to Arthur's court, and his demand to be allowed to deliver the princess ; his meeting with the maiden at the Ile d'Or and his deception by her ; his deliverance of and marriage with the princess of Senaudon.

This story, I suggest, was developed from a tale closely related to the *Dream of Macsen* ; and I base my suggestion on the simple hypothesis that the Pucelle aux Blanches Mains in *Le Bel Inconnu* is, as it were, the « double » of Blonde Esmeree, and that together they correspond to the maiden in the *Dream of Macsen*. More precisely, I believe the Pucelle aux Blanches Mains to represent the dream-maiden of the primitive story, and Blonde Esmeree to be the reality behind the dream : in short, the dream episode has been rationalised.

In the following discussion, I shall use for convenience these symbols : D = *Dream of Macsen*, B = *Le Bel Inconnu*, W = *Wigalois*, L = *Libeaus Desconus*, C = *Carduino*, B^1 = the common source of B, W, L, and C [1].

If my hypothesis is correct, the central episode in B^1 (the meeting at the Ile d'Or) must be derived from a dream episode similar to that in D. Let us then see if there is any evidence to support this derivation. In B, we notice the similarity between the seaside fortress (beside a river in L) with its towers of various colours and the first castle of D. More typical of the dream situation is the hero's deception in B when the maiden comes to him in his bed only to leave him before his desires are fulfilled. Thereafter she reappears in his dreams, both during the night at the Ile d'Or and immediately before his return to her (compare Macsen's recurrent dreams). When Guinglain returns to her, although he is permitted to enjoy her love to the full, he is first subjected to mystifications and deceptions (compare the similar feature in C) ; and to account for this, the poet explains that the lady is an enchantress. Finally, Guinglain is spirited from her presence during his sleep ; and he wakes in a wood in circumstances reminiscent of those of Macsen's awakening [2].

1. B^1 is not necessarily the direct source of these texts ; indeed it is likely that there once existed more than one version giving the same basic story as B^1, but with differences of detail.

2. For the Celtic motif of the mystifications see A. H. Krappe, ' Guinglain chez l'enchanteresse', *Romania* LVIII (1932), p. 426-30, and for that of

Here, then, wen have evidence to strengthen the view that a dream-episode has been rationalised (in a duplicated form in B), retaining, however, traces of its original unreal atmosphere. We might notice, too, that in B Blonde Esmeree is stated to be more lovely than any save the Pucelle aux Blanches Mains — a curious description of the hero's future wife, but understandable if the two maidens were at first one and the same. All this justifies us in looking for further points of comparison with D.

In D, the story begins with Macsen's going out to hunt : in L and C (and probably in B^1) the young hero spends much of his time hunting. In B, the hero pines for the Pucelle aux Blanches Mains as Macsen does for the dream-maiden. In both stories, the hero meets his future wife in the castle at Caer Seint (Senaudon). The castle gate is open in D, broken down in B. In D, the hall of the castle is of gold and glittering stones, and its doors are of gold; a hall pillar is mentioned : while simply *molt rices* in B (l. 2919), in L the hall is painted, with pillars of jasper and of crystal and brass doors. The maiden in D becomes Empress of Rome, and her father will hold all Britain : in B, she is Queen of Wales of which her father was king before her. In D, her name is Elen : in B, the name of her messenger is Elie, in L Elene [1]; Elie's dress is reminiscent of that of the maiden in D.

Apart from the localisation at Caer Seint, these last points of similarity may be thought to carry little weight, at least when considered separately, and one might argue that the differences are much more important. Neglecting the Arthurian setting of the French poem and its cognates, which can readily be explained as a concession to contemporay taste, and disregarding those of the hero's adventures which are subsidiary to the main plot and could easily have been grafted on to the original story, there remain two striking differences : that the hero in D is not a young, unknown knight, but the Emperor of Rome ; and that the maiden and her city are not

---

the mysterious transportation of the sleeper from an enchanted castle see Loomis, *Wales*..., p. 32.

1. Loomis suggests Elen as the prototype for Elie (Elene) in *Wales*..., p. 13, and *Arthurian Tradition*..., p. 458-9.

under a spell which has to be broken by the hero before he can win her love. However, as Loomis shows [1], the author of D had incorporated the theme of the quest for a dream-maiden into material deriving ultimately from Geoffrey of Monmouth [2]. In fact, his story seems to be an imaginative attempt to explain the Roman occupation of Britain. So we can safely say that Macsen Wledig (Geoffrey's Maximianus) was not the hero of the original legend. As for the enchantment from which the hero rescues the maiden, this could have been suppressed by the author of D as a too blatant fiction. There is striking evidence to support this view in an eighth-century Irish legend cited by Loomis as showing marked similarities with features of D. This is the *Dream of Oenghus* [3], and it tells of the search for a dream-maiden in the following terms:

Oenghus, son of the Daghdhae (king of the Irish fairies) and of Boann, the nymph of the Boyne, dreams repeatedly of a maiden and pines for love of her. He is left in the care of his mother while, with the help of another fairy king, all Ireland is scoured for the maiden. At length she is found. She is Caer, daughter of a third fairy king, who only when taken captive will give Oenghus the information necessary for him to win her. Every other year she takes the shape of a swan, and Oenghus must go to the lake where she is with her companions. He does so and embraces her, whereupon he too takes the shape of a swan, and together they come to his home and are not parted again.

In this Irish tale, the hero wins his dream-maiden by embracing her in her animal form, a clear parallel to the *fier baiser* motif [4]. So it is very likely that the motif appeared in

1. *Wales...*, p. 6-8.

2. *Historia Regum Britanniae*, ed. A. Griscom (New York, 1929), p. 338-50. Loomis suggests that the author of D probably used a Welsh version of the *Historia* such as the *Dingestow Brut*.

3. See Loomis, *Wales...*, p. 8. I have used the translation by K. H. Jackson in *A Celtic Miscellany*, London, 1951, p. 99-103.

4. For other examples of this widespread motif see G. Paris in *Romania* XV, p. 17-18; Schofied, op. cit., p. 199-208; and Loomis, 'The « Fier Baiser » in Mandeville's Travels, Arthurian Romance and Irish Saga', *Studi Medievali* XVII, 1951, p. 104-113.

the Celtic legend used by the author of D and which we may refer to as D^1. It is worth noting that in the *Dream of Oenghus* the hero's mother is a nymph and figures prominently in the story (in B, Guinglain's mother is a fay, and I have suggested that she played a prominent part in B^1); and furthermore, the maiden, who is a princess as in B, L, and C, appears with her companions as a white swan with a « curl of gold » about her head (recalling the dress of the maiden in D and of Elie in B).

To sum up the results of this investigation, a probable pattern of relationships emerges. There existed a Celtic legend of a young huntsman brought up by his mother, who may have been a fairy. He dreamed of a maiden and, after pining for her, eventually found her magically transformed into animal shape. By embracing her, he broke the spell and won her as his wife. She was a princess. This legend (D^1) became localised at Caer Seint and was used by the authors of D and B^1, who developed it in different ways. B^1, which may have been written in French, is the form of the story to which B, W, L, and C can be traced back, perhaps through lost intermediate versions. In diagrammatic form, these relationships could be represented thus :

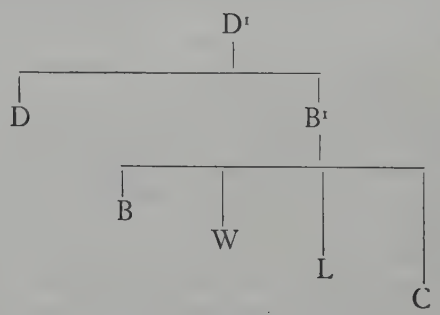

II. The *Conte du Graal*.

Having attempted to establish the relationship of B and its cognates to the Celtic legend D^1, by way of the intermediate stage B^1, I shall now suggest the derivation of the *Conte du Graal* (G) from B^1.

There is general agreement as to the existence of some connection between B and its cognates and G, and doubt remains only as to the nature and direction of the borrowing. Williams in his Introduction to B spoke of Renaut de Beaujeu's knowledge of Chrétien's romances, including *Perceval* (his use of *Erec* at least seems confirmed : see Schofield, p. 60-106). But Schofield, though saying in one place that B « shows traces of Renaud's acquaintance with Chrétien's *Perceval* » (p. 139 — he does not elaborate the point), argues at some length that the Perceval story and the B group of texts derive from one original ; and thus he goes further than Gaston Paris and Mennung, who saw no link beyond the account of the hero's upbringing. His arguments are based on a comparison of the B group with the Welsh *Peredur*, a text to which I shall have occasion to refer later (= P) [1].

There is every likelihood that in B^1 the principal episodes occurred in the following sequence : the hero's youth with his mother in the forest and his journey to Arthur's court — his departure on the quest and adventure at the Ile d'Or — the Lanpart episode — the breaking of the enchantment at Senaudon — the hero's discovery of his identity — his return to Arthur's court and marriage to the princess [2]. With this we may compare the order of events in the first part of G : the hero's youth with his mother in the forest and his journey to Arthur's court — his departure and meeting with Gornemant de Goort — the Blancheflor episode — the visit to the Grail castle — the hero's discovery of his identity — his return to Arthur's court.

Some similarity between the two narratives can be seen even in this outline. In particular, the opening accounts of the hero's youth are so much alike that the resemblance can be accounted for only by reference to a common source or to borrowing by one from the other. With this in mind, we are justified in looking at the other episodes to see if they show

1. *Peredur*, which may date from the early thirteenth century, is translated in Loth, op. cit., vol. II, p. 47-120 ; and in G. and T. Jones, op. cit., p. 183-227.

2. Schofield's reconstructed versions show the same pattern.

traces of connection, and at once further possible pairings suggest themselves : the amorous interlude at the Ile d'Or and that with Blancheflor; the supreme adventure at enchanted Senaudon and at the Grail castle; the hero's learning his identity, and his return to Arthur's court. We are left with the Lanpart and Gornemant de Goort episodes; and although they are not strikingly similar at a first glance, their association becomes more obvious when we note that the corresponding episode in P immediately precedes the visit to the « Grail » castle [1]. If this order is adopted, then the sequence of the episodes also corresponds. But to eliminate the possibility of chance correspondences, it is necessary to show striking similarities of detail; and, in the absence of B^1, to do this we can only compare G with B and its cognates.

The details of the hero's upbringing in the forest are only hinted at in B, but L and C, in agreement with G, tell us how he lived there alone with his mother until, through chance contact with a knight or knights, he resolved to journey to King Arthur's court. The only name he knew was *Biaus Filz* (G), *Biel Fil* (B), *Beaufis* (L). In B, as in G, his entry into the court is brusque and almost arrogant. These and other points of contact leave no doubt that a relationship exists, but they do not clarify its precise nature.

In the following respects, the Blancheflor episode of G agrees with the adventure at the Ile d'Or in B : the maiden is mistress of a castle which is situated beside the sea ; the hero delivers her from a hated suitor ; she comes to him in his bed on her own initiative, but their embraces remain chaste [2] ; though the hero might have had her lands as well as her love, he leaves her against her will and continues his journey [3].

The Gornemant de Goort episode in G begins in a way reminiscent of the encounter with Lanpart in B : the hero

---

1. In P, the meeting with Blancheflor occurs after the visit to the castle.

2. At least there is no suggestion to the contrary in G, and Blancheflor is afterwards referred to as *pucele* (cf. Loomis, *Arthurian Tradition...*, p. 362, n. 1).

3. Loomis also notes the similarity of the two episodes (*Arthurian Tradition...*, p. 368, n. 17).

arrives at a strong castle on a river; outside is a man (hoary-headed in P and B) dressed in a rich robe and disporting himself with a companion or companions; the hero has come to seek lodging. In both G and B, the prospective host now arms — in G in order to instruct the hero in the art of jousting, and in B in order to fight with him, though not, it seems, in anger, for he is merely following his custom and has greeted him civilly. Though in B the host is unhorsed, he is not hurt and, as in G, gladly grants his visitor hospitality. In the morning, the hero receives certain instructions from his host before leaving him (in G they refer to the duties of a knight, whereas in B they concern his next adventure).

The Grail castle is nowhere named as Senaudon, but it is certainly in Wales, and there is a scrap of evidence to suggest that it may in fact have been located in the vicinity of Snowdon. When Perceval comes there, he is on his way to look for his mother in the Gaste Forest where he was brought up. Now when, early in the poem, he met the knights in the forest, he pointed out to them « li destroit de Valdone » (l. 298) beneath a mountain. One MS gives the variant reading *descaudone*, and it has been plausibly suggested that this is a corrupt reading for « de Snaudone » [1]. In other words, Perceval seems to come to the Grail castle when he is in the vicinity of his native forest, not far perphaps from Snowdon. The situation of the castle is, however, not especially reminiscent of that of Senaudon in B, except in so far as it is near a rushing river and a wood. It is chiefly interior features that provide points of similarity with the description of Senaudon given in B and its cognates. The main adventure takes place in a great hall in the centre of which is a bed (G), a table (B), or a dais (L) near a fire (G, L) and fine pillars (G, L). The hall is brilliantly lit by many candles (they actually disappear for a time in B and are dimmed by the radiance of the Grail in G). It is clear from information given to Perceval by his cousin and in particular by the ugly damsel that the Grail castle lies under some

1. Loomis, *Arthurian Tradition...*, p. 490, and in *Mélanges... offerts à Ernest Hoepffner*, Paris, 1949, p. 230-2 (cf. Jean Marx, *La Légende arthurienne et le Graal*, Paris, 1952, p. 213).

kind of enchantment : the Fisher King is maimed, his lands are laid waste, and his people suffer great ills. But all these misfortunes could have been ended by Perceval. In the B group, the hero does in fact deliver the princess, her realm, and her people from a similar enchantment. It is perhaps also worth noting that Perceval's departure at dawn from the apparently deserted castle has something in common with the way in which Guinglain secretly leaves the Ile d'Or at dawn.

After the supreme adventure at the Grail castle, the previously nameless hero suddenly discovers his identity, intuitively, when in the presence of a maiden (who turns out to be his cousin). In B, a mysterious voice (that of the Pucelle aux Blanches Mains, we learn later) announces to Guinglain his identity immediately after his encounter with the serpent at Senaudon. And after leaving the castle, in G, as in B, L, and C, the hero eventually makes his way back to Arthur's court. Perceval, on his way there, falls into his well-known reverie at the sight of the drops of blood on the snow :

> An l'esgarder que il fesoit
> Li ert avis, tant li pleisoit,
> Qu'il veïst la color novele
> De la face s'amie bele.
>
> (ll. 4207-10).

He is evidently day-dreaming of Blancheflor, and so we are justified in recalling Guinglain's recurrent dreams of the Pucelle aux Blanches Mains and his constant preoccupation with her.

What one chiefly misses, then, in the first part of G by comparison with the B group is the hero's encounter with the princess in serpent form, her transformation, and their subsequent marriage. It may not be irrelevant, therefore, that in P the hero does in fact encounter (and slay) fearful reptiles, and afterwards apparently marries an empress, with whom he reigns for fourteen years [1]. Moreover, in two other versions of the Perceval story, namely Wolfram's *Parzival* and the fourteenth-

1. Peredur actually slew the Addanc with her help. J. Rhys (*Studies in the Arthurian Legend*, Oxford, 1891, p. 109-111) identified her with the Elen of D.

century English *Sir Perceval of Gales*, the hero marries. In both cases, his bride is the maiden who appears in G as Blancheflor. Although the dangers of arguing from later texts are very real, their agreement with the B group on the fact of the hero's marriage is not necessarily unimportant.

In any case, the parallels which exist between the first part of G and the B group show at least the probability of a close connection between B^1 and G. Moreover, if my conclusions in the first part of this study are accepted, B^1 must represent the earlier form of the story, since it contains clear traces of the dream-quest which have been effaced in G (the deceptions and mystifications at the Ile d'Or, the winning of the maiden, etc.), and it also retains the localisation at Caer Seint (Senaudon). On the other hand, one cannot rule out the possibility of subsequent borrowing of details from G by the B group. The basic relationship, however, appears to be that G, along with the B group, is derived from B^1 or a closely allied text, and that P may retain traces of certain primitive features omitted from G. If this is so, it implies that G is ultimately descended from D^1. Let us then see if it incorporates any features present in D^1 but which do not appear in the B group; and this we can do only by comparing G with the extant D.

In D we read of a hoary-headed man seated by the pillar in the hall at Caer Seint (he is named later as Eudaf son of Caradawg, is apparently the father of Elen, and is given the overlordship of the Island of Britain). There is no indication that he ever rises from his seat. Here, then, would seem to be the prototype of the grey-haired Fisher King who, because of his wound, has to remain seated beside the pillars in the centre of the hall at the Grail castle. The figure of the Fisher King is the only striking point of similarity with D as opposed to the B group to be found in the first part of G; but let us now turn to the second part which, apart from the visit of Perceval to his hermit-uncle, recounts the adventures of Gauvain. Here it is the knight's visit to the Château des Merveilles which interests us [1].

Loomis has already suggested parallels between certain

1. ll. 7224 ff..

elements here and features in D [1]; but the comparison can, I think, be taken further and extended also to B. Gauvain comes to the castle which, like Caer Seint, lies beside a river. Like Senaudon in B, it is said to have many windows. Gauvain spends the night before his adventure with a hospitable functionary (*serjant*) of the castle, who informs him of its perils and in the morning reluctantly accompanies him there. This host clearly corresponds to Lanpart in B. Gauvain learns that the castle, like Senaudon, suffers under an enchantment, from which the afflicted inhabitants await deliverance by a chosen knight. At the entrance, the hero sees a rich man with a silver leg adorned with gold and precious stones. He sits on a bundle of rushes and is carving an ash stick; but he says nothing as Gauvain and his guide pass. Loomis has convincingly shown that this is none other than the hoary-headed man of D who sits on a throne decorated with eagles and is carving men for gwyddbwyll [2]. The doors of the hall (*palés*) with their gold fittings and jewels remind us of the golden doors and jewelled walls of D; and in the middle of the hall is a bed of gold with silver cords, resting on four wheels. The bed, the « Lit de la Merveille » is in appearance reminiscent of the maiden's golden chair in D, and in function it corresponds to the table in B. It is when Gauvain sits on the bed, fully armed, that his main trials begin. First there comes from the cords of the bed a great noise, and all the bells attached to it ring (cf. the minstrels' music in B). Then bolts and shafts mysteriously fly at the knight through the windows, which open and close of their own accord (cf. the flying weapons and banging windows of B). A door is suddenly opened, and a lion comes forth to attack Gauvain; but he slays the beast and sits once more on the bed. The perils are now over, and he is acclaimed as the long-awaited

1. *Arthurian Tradition...*, p. 445-7 and 458-9.

2. *Arthurian Tradition...*, p. 445-7. There has been confusion between the words *eschaquier* and *eschac* ('chessboard' and 'chessman') and *eschacier* and *eschace* ('man with an artificial leg' and 'artificial leg'). Loomis further suggests that *trossel de gles* ('bundle of rushes') has been substituted for an original *trosne aornee d'egles*.

deliverer of the castle. A beautiful maiden appears, wearing a circlet of gold on her head (cf. D), and greets him. He is to be lord of the castle, of its queen, and of its inhabitants. The maiden herself, it transpires, is the princess Clarissant (she is actually Gauvain's sister), and later they sit together on the golden bed (cf. D). All this, apart from the kinship between hero and maiden, shows patent similarities with the Senaudon adventure in B. There is, of course, no question of a marriage, although the wish is in the mind of the queen of the castle (ll. 9057-8). In fact, Clarissant has a suitor, who has never seen her and for whom her love, such as it is, is an « amour de loin ». Loomis has seen a parallel here with D, comparing the suitor, Guiromelant, with Macsen [1]; but from the above analysis it would seem that Guiromelant adopts the role only in so far as Gauvain cannot, because of his kinship with Clarissant, play it to the end.

It is perhaps in the Château des Merveilles episode that we have the clearest evidence for the author's use of a source corresponding to B^1. The story he knew conserved certain primitive elements, such as the presence of the old man carving « chessmen » ; and it also contained the encounter of the hero with a beast, leading to the disenchantment of the castle. It is possible that the original *fier baiser* episode has been modified by the author to avoid having to marry Gauvain to the rescued princess.

If Chrétien composed both of the parts of the poem which have come under discussion, it follows that he knew B^1 or a closely allied text which included a disenchantment episode similar to that in the B group, and that he modified it in different ways to produce the Perceval and Gauvain episodes. The less simple alternative is that he used two different versions, both dependent on B^1. And even if the two parts of G are the work of different authors, their ultimate dependence on B^1 remains unaffected. We may therefore conclude that independently of the B group of texts, G may be traced back to their common source.

---

1. *Arthurian Tradition...*, p. 458-9.

*
* *

In the course of this study, I have tried to draw the evidence from the texts themselves without distortion except in so far as I have not taken every episode in the stories into consideration. Above all, I have attempted to trace direct lines of influence rather than hazard derivations from an indefinable fund of Celtic lore. This has forced me to posit the existence of two texts, or stages in the development of the story, which have not come down to us. Of these, D^1 must have existed, since the author of D demonstrably prefixes it in a modified form to material deriving from a different tradition; and the existence of the *Dream of Oenghus* eliminates the possibility of pure invention on his part. And for B^1 we have the testimony of Chrétien and the author of L, who both refer to a source, and the latter specifically to a French tale, which cannot be any that we know today. My hypothesis that at the B^1 stage the dream-quest theme became rationalised seems justified by the presence in G as well as in the B group of texts of features shown already in D; and so the second part of my study has strengthened the conclusions drawn in the first part.

My conclusions, if valid, may help to bring into focus some of the most hotly debated problems in Arthurian literature. They demonstrate the unity of inspiration of the first part of the *Conte du Graal* up to Perceval's return to the court, showing that this is essentially a re-working of a single, complete narrative. On the other hand, the isolated description of Perceval's visit to his hermit-uncle, and the explanation vouchsafed to him of the marvels of the Grail castle have no base in the original story. The most important of Gauvain's adventures is a re-working of part of the same source, but his earlier exploits are unconnected with it. The poem as we have it, then, is something of a patchwork in this respect, and we may wonder if Chrétien did compose it all. Or did he, perhaps, write the greater part of a Perceval romance and of a Gauvain romance, leaving the fragments behind to be joined by another person, who added the hermit episode of his own accord and perhaps some of the earlier Gauvain episodes too?

Then there is the problem of the Grail itself. There is good reason to suppose that no grail figured in Chrétien's principal source, but that the castle and the Fisher King did. The latter was originally a hoary-headed man seated in the middle of the hall carving pieces for gwyddbwyll, a game rendered as chess by the translators. In the Château des Merveilles episode of the *Conte du Graal*, he appears, as we have seen, having a silver leg, in other words as a cripple. Loomis has shown that this transformation came about through faulty transmission of the text. Now, assuming that Chrétien wrote both the Grail castle and the Château des Merveilles episodes and developed them from a single, slightly corrupt, version of B[1], let us consider what information that source probably contained: the hero comes to a river where there is a man fishing, who subsequently offers him hospitality and advice [1]; he then proceeds to the enchanted castle, where he finds a man with a silver leg. This he took over as it stands into the Château des Merveilles episode; but for the Grail castle adventure, he simply transferred the occupation of fishing to the cripple, to produce the non-fisherman host and the maimed Fisher King. But this solution I put forward as no more than a possibility.

If any place can today claim the distinction of being the original Grail castle, it would seem to be the few peaceful acres of lawn and masonry above Caernarvon known to us as Segontium. But the Grail itself and the bleeding lance remain unexplained. Reference is made in Geoffrey of Monmouth's *Vita Merlini* (ca 1150) to certain cups (*pocula*) wrought by Wayland the Smith at this spot [2]. Was it a story woven around such a cup that Chrétien introduced so felicitously in place of the disenchantment by the *fier baiser*? Or did he know some other legend that spoke of traditional Celtic talismans? Whatever the answer, it is unlikely that he regarded the Grail and spear as Christian relics: otherwise he would surely have made

1. The host is a fisherman in the Château des Merveilles episode in G; and in P, the host who corresponds to Gornemant de Goort in G watches youths fishing on a lake.

2. See Loomis, *Wales...*, p. 5.

the circumstances of their appearance more appropriate, or at least have let fall some hint of their religious significance. If the explanation given later by the hermit is not an interpolation by another hand, then it looks very much like a second thought. Chrétien was a most skilful transmitter and transmuter of Celtic legend ; he was not a Christian allegorist.

D. D. R. Owen.

MÉLANGES

NOTES SUR LE TEXTE OU L'INTERPRÉTATION DE QUELQUES VERS DU *TESTAMENT* DE VILLON

Nous lisons aujourd'hui Villon dans le texte qu'a publié A. Longnon en 1892, et toutes les éditions modernes sont, en dernière analyse, fondées sur son travail [1]. Cette édition est bonne, au reste, dans l'ensemble, et le progrès qu'elle représente par rapport aux éditions immédiatement antérieures est décisif. Elle a été, de plus, considérablement améliorée dans le détail par les soins de L. Foulet, au cours des rééditions successives dont elle a été l'objet dans la *Collection des classiques français du moyen âge*, si bien qu'il n'y a plus aujourd'hui de grands changements à attendre de sa confrontation avec les sources.

Toutefois, il faut bien reconnaître qu'il y a place pour une tout autre méthode dans la présentation du texte, et pour tout dire, pour une méthode plus rigoureuse ou plus radicale. Selon toute apparence, le texte de Longnon a été, en fait, établi à partir des éditions en usage à la fin du XIXe siècle, et non pas directement à partir des manuscrits. Or le texte de ces éditions remontait en fin de compte à Marot, et, par-delà Marot, aux éditions incunables ou du début du XVIe siècle, c'est-à-dire, finalement, à l'imprimé de Levet de 1489 (*I*). Sans doute Longnon a-t-il bien vu combien ce texte était mau-

1. Il y aurait peut-être une exception à faire pour l'édition de Thuasne, 3 vol., Paris, 1923, où se manifeste l'intention de soumettre le texte à une nouvelle révision générale. Mais les variantes de Thuasne sont à ce point incomplètes et fautives qu'il vaut mieux n'y avoir jamais recours. Il résulte également de ce fait qu'on ne peut faire aucun fond sur son texte, qui doit être soigneusement vérifié, quand il s'écarte du *textus receptus*.

vais, et il a réussi, grâce à la comparaison avec les manuscrits, grâce aussi à sa connaissance des choses et à un exigeant souci de comprendre, à le débarrasser d'abord de ses fautes grossières et de ses innombrables absurdités, mais aussi, dans bien des cas, plus difficiles ou plus subtils, à démêler quelle était la bonne leçon. Ce travail d'épuration et de purge a été complété et poursuivi par les érudits qui ont, par la suite, revu ou étudié son texte (principalement, je le répète, par L. Foulet) ; mais il faut bien savoir qu'en dépit de tous ces efforts successifs et accumulés, mais toujours un peu dispersés, notre leçon de Villon porte encore aujourd'hui la marque de la façon dont elle a été établie. A vrai dire, c'est encore, sinon le texte même, du moins la recension de Levet que nous lisons — et nous ne sommes pas toujours sûrs que toutes les erreurs, les mauvais choix premiers, les « extravagances » de cette recension (au sens étymologiques du mot) aient été écartés, puisque aussi bien ce texte, en principe (mais en principe seulement, car la réalité est toute différente), n'a pas été touché là où il offrait un sens acceptable.

Mais il y a plus. On sait, pour nous en tenir au *Testament*, que les quatre sources essentielles du texte (*A*, manuscrit de l'Arsenal ; *C*, manuscrit Coislin ; *F*, manuscrit de Stockholm et *I*, imprimé de Levet) se répartissent nettement en deux groupes *AF* et *CI*. Il eût donc été de bonne méthode de s'adresser d'abord à *C* pour corriger *I*, puisque, de propos plus ou moins délibéré, mais en fait, on partait de *I*. Or c'est le contraire qui a été pratiqué, et la grosse masse des corrections de Longnon vient de *A* et (ou) de *F*. Cette méthode, cette attitude plutôt, s'explique, sans doute, surtout en ce qui concerne *A*, découvert en 1866 seulement, par le caractère de témoins nouveaux que présentaient ces deux manuscrits (*F* non plus n'avait jamais été utilisé par aucun éditeur). Mais elle a eu comme regrettable conséquence, d'abord d'aboutir à un texte hybride qui mélange souvent, et souvent sans raison, les deux recensions anciennes — ensuite et surtout d'avoir au fond relégué dans l'ombre le manuscrit *C*, qui est certainement le meilleur témoin que nous possédions. Ces deux défauts — le second principalement, qui est plus grave ; car, en ce qui concerne le premier, de toute façon, on ne pourra jamais se pas-

ser entièrement de *AF* pour lire correctement *CI* — ces deux défauts, dis-je, ont été très bien vus par L. Foulet, qui a fait beaucoup pour la réhabilitation de *C* et la réintroduction d'un assez grand nombre de ses leçons dans le texte ; mais les conditions de son travail — revision d'une édition préexistante — font qu'il n'a jamais pu réaliser que des améliorations occasionnelles et insuffisantes.

Il y a, enfin, un dernier point à considérer. Au fond, ce manque de rigueur théorique dans l'établissement du texte de Villon par Longnon pourrait fort bien n'avoir eu que de légers inconvénients de détail. Je viens de dire, en effet, qu'il sera toujours nécessaire de corriger *CI* par *AF* en un certain nombre de cas et qu'on ne pourra pas entièrement éviter de combiner les deux recensions. Il est vrai que si Longnon avait eu systématiquement recours à *C*, quand cela était possible, pour redresser *I*, ces cas de combinaisons, dans son texte, eussent été moins nombreux. Mais, de toute façon, le risque qu'il courait de ne parvenir qu'à un texte incertain ou malencontreusement hybride, dépendait en dernière analyse de la valeur de *I*. Si *I* avait été, en lui-même, un bon texte, ou même simplement un texte passable, ce risque eût été faible, puisque les corrections seraient restées relativement rares. En fait, malheureusement, *I* est détestable. Les cas d'intervention nécessaire étaient donc nombreux, et chaque cas faisait naître pour l'éditeur le risque de s'écarter d'un texte sincère ou cohérent. De plus, *I* présente un très grand nombre de leçons isolées et particulières, dont beaucoup sont absurdes, sans doute, et de celles-là on se débarrasse comme de fautes, mais dont bien d'autres peuvent se défendre. Or les leçons de cette dernière catégorie soulèvent un problème embarrassant pour un éditeur qui, au fond, a pris *I* comme point de départ de son travail : il ne peut pas ne pas se demander, en effet, si ces leçons ne sont pas en quelque manière authentiques ; et même s'il ne se pose pas la question explicitement, il aura tendance à les conserver quand elles sont acceptables, ne serait-ce que pour ne pas multiplier le nombre de ses interventions. C'est ce qu'a fait Longnon, sans s'expliquer clairement sur les raisons de son attitude — mais cette attitude suppose qu'il considérait *I* comme susceptible d'avoir à l'occasion utilisé une source —

et une source valable — qui n'était ni celle de *AF* ni celle de *C(I)*. Et c'est au fond également l'attitude qu'adopte L. Foulet, lorsque — moins tendre cependant que Longnon pour *I* — il soutient cependant qu'en un certain nombre de passages *I* a seul gardé le bon texte en face de *ACF* (eux-mêmes groupés ou non). Et ce point est d'importance, car il est bien évident que si nous étions sûrs que *I* a effectivement connu, outre sa source principale, qui est évidemment apparentée à *C*, une autre recension qui n'était pas non plus celle d'où sortent *A* et *F*, la valeur de son témoignage sur le texte de Villon serait considérable. Toutefois la question n'a jamais été examinée d'ensemble et reste douteuse. Nous en dirons un mot plus bas.

Autrement dit, l'édition de Longnon a été faite à partir de *I*, qui est, de beaucoup, le plus mauvais des deux représentants du groupe *CI*, lequel *I* a été corrigé principalement, non pas par recours à son parent *C*, mais à l'aide des leçons du groupe opposé *AF* — avec de plus cette arrière-pensée que *I* a sans doute connu et utilisé une troisième recension et que son témoignage peut, à l'occasion, prévaloir contre celui de *ACF*. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que plus d'un lecteur attentif ait été surpris par le caractère pour tout dire arbitraire du texte de Longnon, quelles que soient par ailleurs ses qualités. D'où également, ces longues séries de notes — à commencer par celles de L. Foulet — qui se sont efforcées de mettre un peu plus d'ordre dans les corrections et un peu plus de logique dans leur principe. Mais il faut bien dire que le problème des manuscrits de Villon, et plus particulièrement en ce qui concerne le *Testament*, mériterait d'être repris d'ensemble.

Toutefois, et malgré ce préambule qui semblait faire espérer mieux, on ne trouvera ici encore que quelques remarques, sans grand lien entre elles, mais qu'il a paru opportun de faire connaître par provision aux lecteurs de notre poète. Ces remarques suivent l'ordre du texte ; elles concernent l'établissement de ce texte ou quelques points secondaires de l'interprétation [1].

---

1. J'attire ici l'attention sur les notes critiques que M. Burger a placées en tête de son *Lexique de la langue de Villon*, Genève, Paris, 1957. Toutes sont

1. — On connaît les violentes imprécations que Villon prononce contre l'évêque d'Orléans, Thibaut d'Aussigny, et, en particulier, la cruelle application qu'il lui fait, au vers 48, du huitième verset (il dit septième) du psaume CVIII : *Fiant dies ejus pauci et episcopatum accipiat alter*. On a voulu voir là (par exemple, M. F. Desonay dans son *Villon*, p. 69) la preuve, chez notre poète, d'une grande familiarité avec la Bible, et, en particulier, le Psautier. Peut-être. Cependant, P. Champion, à la suite de Marot, avait déjà attiré l'attention sur le caractère traditionnel et scolaire de la plaisanterie (tome II, p. 113, note 5 de son *François Villon*) et, par conséquent, sur sa faible valeur probante. — Aux deux exemples, peu clairs d'ailleurs, de l'emploi du verset cités par P. Champion, il ne sera sans doute pas inutile, à cause de son importance, d'ajouter le texte qu'a signalé et analysé P. Lehmann dans son étude sur la *Parodie in Mittelalter*, p. 113-119 : il s'agit d'une prière burlesque, construite sur le modèle des *Orationes pro omni gradu ecclesiae* et où l'on voit défiler, en réalité, tous les états du siècle, pape, roi, évêque, empereur, voyageur, marin, abbé, prieur, moines de toute obédience, prévôts, doyens, chanoines, paysans, femmes, bourgeois, usuriers, etc... A chacun de ces personnages, comme à Thibaut d'Aussigny, est appliqué un verset biblique de blâme ou d'injure plus ou moins bien adapté à son cas. Le psaume CVIII, de par son contenu même (*Imprecationes contra impios inimicos*), a beaucoup donné, et je ne retiens ici en exemple que les versets où il a fourni le texte de la pseudo-prière. L'évêque est gratifié, comme chez Villon, du verset 8 : *Fiant dies ejus pauci et episcopatum accipiat alter* ; le roi, du verset 9 : *Fiant filii ejus orphani et uxor ejus vidua* ; l'empereur, du verset 18 : *Et dilexit maledictionem*

intéressantes et méritent qu'on s'y arrête, même si elles n'emportent pas toutes la conviction. En ce qui concerne le *Testament*, je considère pour ma part comme acquises les remarques qui touchent les vers 34, 102, 103, 489, 612, 968, 1026, 1296, 1330, 1425, 1472, 1503 (*tost*), 1820 et 1894 — ce qui ne veut pas dire que les autres soient à rejeter. Mais il y faudrait une discussion plus ample que ce n'est pas le lieu d'instituer ici. Ou alors il s'agit de choix relativement indifférents (par exemple 870 ou 890) et qui dépendent, par conséquent, de l'idée que l'on se fait de la valeur relative des sources.

et veniet ei ; et noluit benedictionem et elongabitur ab eo ; le prieur, du verset 7 : *Cum judicatur, exeat condemnatus et oratio ejus fiat in peccatum* ; les Cisterciens, du verset 15 : *Fiant contra Dominum semper et dispereat de terra memoria eorum* ; les Carmélites, du verset 10 : *Nutantes transferantur filii ejus et mendicent, et ejiciantur de habitationibus suis* ; le sacristain, du verset 6 : *Constitue super eum peccatorem et diabolus stet a dextris ejus.* Ces quelques exemples suffisent à montrer le genre et le ton de la pièce [1] ; ils prouvent également qu'il s'agit d'un jeu de clercs, en grande partie facile et dont la portée est faible. L'intérêt de la citation de Villon ne réside donc pas dans ce qu'on pourrait appeler son à-propos ou sa convenance scripturaire ni dans la pertinence du choix du texte, puisque ce texte était, pour cet usage, à la disposition du premier étudiant venu, mais dans l'application à un cas précis et personnel d'une plaisanterie, banale en toute autre circonstance, mais ici tristement conforme à la réalité.

La *Ballade et Oroison* pour maistre Jehan Cotart (vv. 1237-1245) est encore un bel exemple de l'emploi, par notre poète, de thèmes ou de plaisanteries « goliardiques ». La poésie latine médiévale s'est amusée, en effet, à rédiger d'ironiques *planctus* ou (on le sait de reste) à chanter la gloire des bons biberons, et il est tout à fait étonnant qu'aucun commentateur, à ma connaissance, n'ait jamais rapproché la première strophe de la ballade :

Pere Noé, qui plantastes la vigne, 1237
Vous aussi, Loth, qui beustes ou rochier...
Archetriclin, qui bien sceustes cest art,
Tous trois vous pry qu'o vous vueillez perchier
L'ame du bon feu maistre Jehan Cotart,

de la strophe célèbre de la *Confessio Goliae* :

Meum est propositum in taberna mori,
Ut sint vina proxima morientis ori.
Tunc cantabunt laetius angelorum chori :
« Deus sit propitius huic potatori ! »

1. Un manuscrit de la première moitié du XVe siècle, donc contemporain de Villon, en a été publié par A. Bernoulli dans la *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, VII (1885), p. 141 s.

Le jeu était d'ailleurs ancien, et nous possédons, des premiers temps de l'époque carolingienne, une pièce, très médiocre d'ailleurs, qui célèbre les exploits bacchiques d'un abbé d'Angers nommé Adam. La deuxième strophe, en particulier, est déjà comme une lointaine préfiguration du développement, beaucoup plus brillant, de Villon :

Iste malet vinum omni tempore,
Quem nec dies nox nec ulla preterit
quod non vino saturatus titubet
Velut arbor agitata flatibus [1].

On voit que, là encore, Villon avait eu, sinon d'illustres, du moins de lointains et certainement nombreux prédécesseurs.

2. — On lit aux vers 401-402 de l'édition Longnon-Foulet (et dans toutes les autres, à ma connaissance) :

Ou soit de Vienne et de Grenobles
Ly Dauphins, ly preux, ly senez...

Le vers 401 est faux, *Vienne* comptant toujours trois syllabes en ancien français. Cette erreur provient du maintien illégitime de la leçon de *I*. Les deux manuscrits *C* et *F* (*A* n'a pas la ballade) portent correctement :

Ou soit (sont *F*) de Vienne et (ou *C*) Grenobles.

3. — La même strophe de la même ballade se poursuit ainsi dans les éditions Longnon-Foulet, Thuasne, Neri ou Jeanroy :

Ou de Dijon, Salins et Doles [2]
Ly sires et ly filz ainsnez,
Ou autant de leurs gens privez, 405

1. *Mon. Germ. Hist., PLAC*, IV, 591. — *malet* est pour *malit*, avec le sens de « désire par-dessus tout ». Sur les épitaphes ou planctus parodiques en latin médiéval, on peut consulter H. Hengstl, *Totenklage und Nachruf in der mittellat. Literatur*, Diss. de Münich, 1936, pp. 56-61.

2. L'édition Longnon-Foulet termine le vers 403 par une virgule qui me paraît peu heureuse.

Heraulx, trompetes, poursuivans,
Ont ilz bien bouté soubz le nez ?
Autant en emporte ly vens.

Privez, au vers 405, n'est pas clair. Neri commente *famigli*, c'est-à-dire « gens de leur domestique » ; M. Burger enregistre le mot sans traduction. Mais là encore les éditeurs ont eu tort de suivre *I*, dont la leçon vient sans doute d'une abréviation mal résolue. *C* et *F* ont *prenez*, *F* en toutes lettres, *C* avec le *p* initial surmonté d'une barre horizontale. Je rappelle que *A* est absent. *Prenez* est évidemment la bonne leçon, qui a, entre autres avantages, celui de rétablir la rime riche.

4.

Si ne me sceut tant detrayner, 477
Fouler aux piez, que ne l'aymasse...

Sceut (indicatif ?) est la leçon (ou la graphie ?) de *I* ; les trois manuscrits *ACF* ont *sceust*, leçon qui doit être adoptée (elle est chez Thuasne) : « Il n'eût su... ». Un cas analogue se présente au vers 1250 :

On ne lui sceut pot des mains arrachier...

où la *varia lectio* (et le bon sens) montre que *sceust* est, ici aussi, le texte original (sceut *A* ; On ne lui eust sceu *F avec un vers trop long* ; sceu *C*). Il est possible que les deux *sceut* de *I*, gardés par les éditeurs, ne soient qu'un accident orthographique, favorisé peut-être par le fait que ces imparfaits du subjonctif avec valeur de conditionnel commençaient à paraître gênants, ce qui expliquerait également la variante, fautive pour le mètre, de *F* au vers 1250.

5.

Petitz tetins, hanches charnues, 503
Eslevees, propres et faictisses
A tenir amoureuses lisses.

Les éditeurs adoptent au vers 504 la leçon de *AF* (*propres*, *faictisses*) ; mais les deux adjectifs étant à peu près synonymes (ou, autrement, quelle valeur donner à *propres* ?), la leçon de *CI* reproduite ci-dessus est préférable. Le texte de *AF* trahit

simplement le scrupule d'un lecteur à admettre l'élision d'un *e* muet suivi de l'*s* du pluriel.

6. — Au vers 601, toutes les éditions portent :

Or firent selon le Decret.

L'erreur n'est peut-être pas très grave, mais les trois manuscrits et l'imprimé donnent *ce decret* (se decret *AI*).

7.

Qui me feist maschier ces groselles ? 660

Les commentateurs traduisent par « recevoir cette correction » (Thuasne) ou « subir ce affront » (Foulet, Burger) ou « dévorer cet affront » (Jeanroy). Cette interprétation a succédé à celle de Longnon : « avaler des couleuvres » et remonte, je pense, à P. Champion, I, 120, note 5, qui, le premier, a cité un huitain de Guillaume Alexis où se retrouve la locution. Mais, sur le vu d'un autre exemple emprunté à Baude, on peut peut-être en préciser la valeur.

Voici d'abord le texte de Guillaume Alexis, tiré des *Faintes du monde* (huitain 96, tome I, p. 113 de l'édition Piaget et Picot) :

Tel la cuide espouser pucelle
Qui l'espouse telle quelle est ;
Tel a son cheval et sa selle
Qui de chevaucher n'est pas prest ;
Tel fait sa femme demoiselle
Qui est vilain, et elle aussi ;
Tel en maschera la groiselle
Qui est sans reproche et sans sy.

Voici maintenant celui de Baude (éd. Quicherat, p. 105), emprunté au quinzième de ses *Dictz moraulx pour mettre en tapisserie* :

Je suis Faveur, qui au son de ma trompe
Souffle et produiz des choses nompareilles...
Je fais voller asnes a grans oreilles
Soubdainement, assez haut par les branches.
Les gens sachans mascheront ces groselles
Soit tort ou droit : c'est la façon des manches [1].

1. Ce texte, sans doute apocryphe, ne figure pas dans l'édition récente des *Dictz* de Baude procurée par A. Scoumanne, Genève, Paris, 1959.

Je pense que, de ces deux exemples du moins, on peut conclure que *mascher les groselles* signifie, non pas tout à fait « subir un affront », mais plutôt « supporter les conséquences d'une faute *que l'on n'a pas commise* ; recevoir une punition *imméritée* ; être la victime des erreurs ou de la sottise *d'un autre* ». Si telle est bien la vraie nuance, elle n'est pas sans intérêt pour le passage de Villon : le poète aurait été, dans l'aventure montée par Katherine de Vaucelles, la victime innocente (pour une fois) d'une machination perfide.

8.

Tousjours trompeur autruy engaultre. 895

Je ne sais sur quelle autorité L. Foulet et, à sa suite, tous les éditeurs sauf Thuasne, ont abandonné la lecture *engaultre* des sources (angaultre *A* ; engautre *I*, *C* a changé le vers) pour la graphie *engeaultre* ou *enjaultre*. On ne connaît (que je sache) aucun autre exemple du mot ; mais il doit s'agir d'un mot d'argot que l'on retrouve peut-être sous la forme *engaudrer* dans la troisième ballade en jargon du manuscrit de Stockholm, auquel se rattache peut-être également le substantif *gauldrouse* de la même ballade [1].

9. — Au vers 725, toutes les éditions portent *interroge*, mais les trois manuscrits et l'imprimé *interrogue*.

10. — On lit, aux vers 916-917 chez tous les éditeurs :

Mais pendu soit il, que je soye,
Qui luy laira escu ne targe.

Et ceux d'entre eux qui commentent *que je soye* voient dans *que* une conjonction introductive d'un subjonctif optatif (cf. le lexique de M. Burger, p. 94, col. 2, par. III, Neri qui glose *e sia io stesso*, ou Thuasne qui traduit : « Mais que je sois pendu et tout autre qui... »). Or il y a là une légère erreur d'interprétation grammaticale. Il se pose en premier lieu une petite

1. L'édition des ballades en jargon de R.-F. Guillon transcrit *engandrer* et traduit par « voler » ; mais la lecture n'est pas nécessaire et le sens est douteux.

question de texte : *que je soye* est la leçon du seul manuscrit *F*; *ACI* ont, eux, *qui je soie*. Et bien que l'on rencontre indifféremment, semble-t-il, *qui* ou *que* dans la construction en cause, l'appui de *A* au groupe *CI* peut, peut-être, faire pencher la balance en faveur de *qui*. En ce qui concerne le sens, il s'agit d'une formule d'imprécation que celui qui parle prononce *contre lui-même*, au cas où il accomplirait telle ou telle action. Villon veut donc dire simplement : « Que je soit pendu, si je lui laisse... », mais ce souhait de malheur ne s'applique à personne d'autre qu'à lui. La valeur exacte de la formule est quelque chose comme : « Qu'il soit pendu celui qui..., posé le cas que ce soit moi, dans la mesure où ce serait moi ». L'interprétation grammaticale de cette tournure, qui, sans être très rare, n'est malgré tout pas très fréquente, a été tentée par Tobler, *Vermischte Beiträge*, I, 3° éd., p. 126, qui voit, sans doute avec raison, dans le *que* ou le *qui* en cause un relatif absolu du type de ceux que l'on rencontre dans *que je sache*, *que je puisse*, *que je cuit* et quelques autres cas analogues ; cf. encore une note de Mussafia, *Romania*, XXXI (1902), p. 103 et une autre de Roach au vers 4389 du *Conte del Graal* de Chrestien. Les vers 5352-53 de *Flamenca*, qui avaient embarrassé Paul Meyer et qui sont l'occasion de la note de Mussafia, indiquent clairement l'interprétation qui s'impose, et qui peut paraître douteuse quand le verbe de la principale est le verbe *estre* ou un passif : *Malaventura Deus li don Qui mais vos amara, qu'eu sia !*, c'est-à-dire : « Que Dieu me maudisse, si je persiste à vous aimer ! » — Que la construction ait été encore connue au XVe siècle, et même peut-être au XVIe, cela est prouvé par cet exemple que je relève dans la *Farce du pourpoint retreci*, dans G. Cohen, *Recueil de farces françaises...*, p. 348, XLIV, vv. 427-428, où l'on notera la place de l'expression en cause : *Il soit lïé de maulx lïens Qui en savoit rien, que je soie !*

11. — Toutes les éditions, aux vers 1218-1221, ont une forte ponctuation après *saint George* (v. 1219) et une simple virgule après *rie* (v. 1220). Mais si l'on peut *rire à pleine gorge*, je ne crois pas que l'on puisse *rire comme enragié*. Il vaut donc mieux rapporter le vers 1221 au vers 1219 et lire quelque chose comme :

Car, quant receut chevallerie,
Il maugrea Dieu et saint George
(Parler n'en oit qui ne s'en rie)
Comme enragié, a plaine gorge.

Le procédé qui consiste à interrompre une phrase par une sorte de réflexion ou de commentaire et à en suspendre ainsi un instant le mouvement, est bien connu de Villon. Cf. entre autres *Test.* 210, 678, 1008-1009, 1032, 1233, 1340-41, 1450, 1728.

12. — Aux vers 1396-1397 de la *Ballade pour Robert d'Estouteville :*

Vostre doulx œil sa malice rabat
Ne mais ne mains que le vent fait la *plume*,

M. Burger a déjà indiqué qu'il fallait lire *fume* avec *C*, contre plume de *AFI*. Les raisons de style et de convenance qu'il a données sont excellentes. Toutefois notre passage étant peut-être un écho (lointain) de ce texte biblique, tiré de *Sapientia*, V, 15 : *quoniam spes impii tanquam* lanugo *est quae a vento tollitur.... et tanquam* fumus *qui a vento diffusus est*, on peut hésiter. Cependant *plume* figure déjà à la rime de la première strophe de la ballade (v. 1381); il convient donc de lire *fume*, sans doute, au vers 1397 : c'est d'ailleurs la *lectio difficilior*, *fume* étant un mot assez rare.

13.

De gros pain bis vivent, d'orge, d'avoine 1493

Il s'agit de Franc Gontier et de dame Helaine. Ce vers, tel qu'il se présente dans toutes les éditions, n'est conforme à aucun texte ancien. Il semble, de plus, dire une sottise, car il est bien évident que les deux héros ne se nourrissent pas d'orge et d'avoine, mais d'un pain fait d'orge et d'avoine. C'est bien ainsi d'ailleurs qu'a compris Thuasne, et, sans doute, par prétérition, les autres éditeurs. Toutefois, comme ils ne disent rien sur le passage, un lecteur rapide peut être trompé par cet apparent découpage en trois termes. Mais les manuscrits et l'imprimé portent, en réalité, *d'orge et d'avoine* (*F* est absent; *A* mieux encore peut-être *d'orge et avoine*).

14.

Gogo me dit, et me fiert le jambot 1614

Pour ce vers, Thuasne a consigné une explication brutale (qui figure déjà dans le Godefroy, d'ailleurs), explication qui a tenté Foulet, mais que rejette M. Burger. — Il ne s'agit ici que de montrer que le sens de « cuisse » pour *jambot* est de toute façon certain et ancien. En effet, bien que Godefroy n'ait que l'exemple de Villon (et un exemple d'archives, avec la valeur de « jambon »), *jambot* « cuisse » a été relevé en judéo-français, cf. R. Levy, *Recherches lexicographiques*... n° 516 (je ne puis malheureusement pas dire dans quel contexte), et se rencontre aussi dans le *Livre des manieres* d'Étienne de Fougères, str. 280, v. 1119 (*A l'escremie del jambot*). Il est vrai que, dans le *Livre des manieres*, le passage, comme dans Villon peut-être, est particulièrement effronté. Mais, en tout état de cause, le sens supposé par Thuasne y est nettement exclu. — La vérité, c'est qu'il s'agit d'un mot exceptionnel (dans la littérature), dont la valeur et le ton exact nous échappe et dont l'interprétation reste, par conséquent, douteuse [1].

15.

Faire ung soir cent fois la faffee, 1802
En despit d'Ogier le Danois.

Il est certain que le nom d'Ogier étonne dans ce passage, car aucun texte connu ne présente le vaillant Danois comme

1. Cette note était déjà imprimée quand a paru le fascicule 40 du Tobler-Lommatzsch qui enregistre *jambot*, sans autre exemple que les exemples signalés ci-dessus, si ce n'est un extrait de la *Complainte de Trop tost marié*, réimprimé par U. Nyström dans ses *Poèmes français sur les biens d'un ménage*, Helsinki, 1940, p. 138, d'après l'exemplaire unique d'une édition du XVIe siècle conservé à la Bibliothèque Nationale. Mais la strophe en cause de la *Complainte* est une imitation flagrante du passage de Villon et, par ailleurs, l'imprimé portant *jambout* (à tort, il est vrai, ainsi que le montre la rime), on peut douter que l'expression *faire le jambot* ait été vraiment une expression vivante pour l'auteur ou ses lecteurs. On sait que le mot est absent du Cotgrave et qu'il n'a pas été relevé par Huguet. — D'autre part, l'interprétation que donne le Tobler-Lommatzsch du passage du *Livre des manières* est au moins sujette à caution, ainsi que s'en rendront facilement compte les lecteurs qui se reporteront au texte.

particulièrement résistant au métier amoureux. La note de P. Champion, II, p. 67, note 6, qui se réfère au roman en prose d'Ogier et prétend y trouver la source de cette allusion à sa vigueur, est inopérante, bien qu'elle soit passée en substance chez tous les annotateurs, ou à peu près. L'interprétation aberrante de Thuasne, qui pense que l'exploit doit être réalisé malgré l'opposition d'Ogier, défenseur traditionnel de l'honneur féminin, et non pas à sa courte honte de franc luron battu sur son propre terrain, est certainement un contresens sur la valeur de *en despit de*. Et Gaston Paris avait sans doute raison, quand il soupçonnait quelque confusion d'origine inconnue, avec le fameux *gab* d'Olivier dans le *Pèlerinage de Charlemagne*, gab dont le souvenir a été perpétué par le *Galien* [1]. Toutefois, on notera ici que ce trait du personnage d'Ogier était encore bien établi au XVIe siècle, puisque Rabelais, au ch. XXX du *Pantagruel*, nous montre Ogier aux Enfers devenu *frobisseur de harnoys*, qualificatif équivoque, certainement, et dont le sens libre figuré est bien connu. Malheureusement, les commentateurs de Rabelais ne se sont pas souciés de retrouver la source de cette flatteuse réputation, ou n'y ont pas réussi non plus.

16.

Pour ce que scet bien mon entente 1844
Jehan de Calais, honnorable homme...

Ce texte, sans commentaire critique chez Foulet (ni chez Longnon), repose sur une mauvaise lecture de *A* par Longnon. *A*, comme *I*, porte *cest* (= *c'est* ?), et *C* donne *sces*. *F* est absent. On peut donc hésiter entre une correction de *C* et se décider pour *scet*, mais c'est une correction, ou bien suivre l'accord de *AI*. Il paraît sans doute préférable de corriger *C* (donc d'adopter le texte de Longnon-Foulet), mais le texte de *AI* n'est pas impossible.

17. — Le huitain CLXXV se présente ainsi dans toutes les éditions :

Et s'aucun, dont n'ay congnoissance,
Estoit allé de mort a vie,

1. Guez de Balzac y fait encore allusion dans une lettre à Malherbe (IV, 19) où il parle de « cet ancien héros... qui en une nuit fut cinquante fois gendre d'un de ses hôtes ».

Je vueil et luy donne puissance [1]...
Que ceste aumosne ailleurs transporte,
Sans se l'appliquer par envie :
A son ame je m'en rapporte.

Ce texte est bon, à première vue. Toutefois le vers 1866 *Sans se l'appliquer par envie* a un défaut ; ce n'est qu'un retapage du texte, barbare, de *I : Sans si s'appliquer par envie. F* étant absent, nous n'avons que les témoignages de *A : Et s'il l'apliquoit par envie*, et de *C : Car s'il l'applicquoit par envie.* Les deux témoins, appartenant en principe à deux traditions différentes, concordent et leur leçon est excellente. Un exécuteur testamentaire peut, en effet, fort bien manquer à son devoir, non seulement en gardant à son profit une partie des aumônes qu'il est chargé de distribuer, mais aussi en en faisant indûment profiter quelque parent ou quelque ami, contrairement à l'intention générale du défunt. Il est donc inutile d'avoir recours au texte douteux de *I*. Seul, le début du vers fait difficulté : *Et s'il...* de *A* est très clair ; mais la leçon de *C : Car s'il...* peut aussi se comprendre, *car* servant à expliquer une idée intermédiaire non exprimée, quelque chose comme : « Et il n'y a pas lieu de s'étonner de ma confiance ou de la liberté que je lui laisse, car... ». Cet emploi de *Car* est bien connu.

18. — Voici la seconde strophe de la *Ballade de mercy* telle qu'on la lit dans l'édition Longnon-Foulet :

A filletes monstrans tetins
Pour avoir plus largement d'ostes,
A ribleurs, mouveurs de hutins,
A bateleurs, traynans marmotes,
A folz, folles, a sotz et sotes,
Qui s'en vont siflant six a six,
A marmosetz et mariotes, ... 1982
Je crie a toutes gens mercis.

C'est le vers 1982 qui est ici en cause. La leçon imprimée est celle de *A* ; *F* est absent ; *C* donne *A vecyes et* ; et *I, A vesves et*. Les commentateurs traduisent *marmouset* par « petit garçon »

1. A mon exécuteur testamentaire.

et *mariote* par « petite fille ». Mais ces deux sens ne sont pas attestés (ou le sont mal). Les quelques exemples de *mariote* (et de *mariole*) qui ont été relevés signifient « poupée, figurine », et c'est aussi la valeur courante de *marmouset* (quand il ne désigne pas un fou de cour [1]). D'autre part, l'accord de *CI* (le *vesves* de *I* ne peut, en effet, que remonter à un *vecyes* mal lu, ou interprété) donne à penser, car on ne voit pas trop comment *vecyes* aurait pu s'introduire dans le texte, si *A* avait conservé la leçon authentique. La répartition des variantes porte donc à croire que le texte de *C* pourrait bien être le bon texte. Mais comment le comprendre ?

Si *mariotes* n'est pas « petite fille », ce ne peut être qu'une « marotte », c'est-à-dire un des attributs bien connus de ces *sotz* que le poète vient de nommer deux vers plus haut [2]. Mais la vessie ? La vessie — plus précisément une vessie de porc gonflée et garnie de pois qui font grelot — est justement un autre des attributs du fou. Je ne citerai ici à preuve que le début bien connu du ch. XLV du *Tiers Livre* de Rabelais. Il s'agit de Triboulet, le fou de Louis XII, que Panurge fait venir pour l'interroger sur l'opportunité de son mariage, et voici comment nous est décrit l'équipement du personnage :

Parnurge, à sa venue, luy donna *une vessie de porc bien enflée et resonante à cause des poys qui dedans estoient*, plus une espée de boys bien dorée, plus...

De cette vessie, le fou *nazarde* Panurge, dès que celui-ci lui a exposé l'inquiétude où il se trouve — et il s'agit là d'un geste traditionnel du fou, destiné à marquer la sottise profonde et réelle des prétendus sages [3]. La vessie fait donc pendant à

1. Je signale en passant que les *marmotes* du vers 1979, mot que les commentateurs glosent par « marmotes » (ou ne glosent pas du tout), sont des « singes », plutôt que des « marmotes ».

2. On distingue très bien l'objet dans le dessin du XVe siècle d'un *stultus stultissimus* qu'a reproduit Jubinal en tête du second volume de ses *Mystères inédits*.

3. Le souvenir de ce jeu de scène traditionnel survit encore au XVIIe siècle dans l'expression *donner d'une vessie par le nez à quelqu'un*, pour dire « le rabrouer de son impertinence », cf. Littré. Par contre, je ne saurais dire s'il y a un rapport entre la vessie du fou et l'expression d'ancien français *avoir trois pois en sa vessie* qui figure dans un jeu parti échangé entre Jehan Bretel

la marotte, et il n'est pas étonnant de voir cités les deux objets par Villon dans le même vers, qui n'est qu'une reprise pittoresque du vers 1981.

19. — Notre dernière remarque de détail portera sur une des poésies dites « diverses » et plus précisément sur un vers de la *Ballade de l'appel* (XVI, 6). En voici la première strophe :

Que vous semble de mon appel,
Garnier ? Feis je sens ou folie ?
Toute beste garde sa pel ;
Qui la contraint, efforce ou lie,
S'elle peult, elle se deslie.
Quant donc *par plaisir voluntaire*
Chantee me fut ceste omelie,
Estoit il lors temps de moi taire ?

Chose curieuse, aucun commentateur ne s'est arrêté sur l'expression *par plaisir voluntaire*, qui n'est relevée nulle part. Seul, M. Burger, dans son lexique, à *voluntaire*, glose *par plaisir voluntaire* « arbitrairement », ce qui est évidemment le sens. J'aimerais mieux cependant « par décision arbitraire ». — Le sens de « décision » pour *plaisir* est bien connu, quoiqu'il soit difficile d'en réunir rapidement des témoignages, les dictionnaires ayant négligé la nuance. Ce sens transparaît cependant dans quelques exemples du Godefroy, et Littré a relevé une phrase de Froissart où il est très net : *obeïr aux ordonnances et plaisirs du roi de France*. Il s'agit naturellement d'un latinisme de juristes, et nous ne rechercherons pas ici si le choix du mot n'implique pas tout de même et en fin de compte l'arrière-pensée d'insister sur le caractère absolu, sans réserve et sans limite (au moins théorique) du pouvoir qui décide. Et si vraiment le mot ne peut normalement s'appliquer qu'aux décisions princières ou royales, l'emploi que Villon en fait à propos de la décision d'un organisme de justice marque bien son intention de montrer que la cour qui l'a condamné a, de toute façon, outrepassé ses droits. — Quant à la valeur « arbitraire » pour *voluntaire*, Godefroy en a un seul exemple, mais excellent (*il usoit de cruaulté et de justice voluntaire*) ; toutefois

et Perrot de Neele, *Recueil général*, LXXI, v. 29, et sur laquelle M. A. Långfors a attiré l'attention, *Romania*, LIV (1928), p. 116-117.

cette valeur ne paraît pas exceptionnelle (on l'a d'ailleurs déjà notée pour *voluntarius* chez Cassiodore); en voici un autre exemple emprunté à Chastellain (tome I, p. 21 de l'éd. Kervyn de Lettenhove) :

Et aussi pour ce que aucuns luy imputoient [*il s'agit de Jean sans Peur*] a charge d'avoir bouté les Anglois en ce royaume, dont l'excuse n'est pas si difficile comme l'accusation *voluntaire*.

20. — L. Foulet a consacré une note (*Romania*, LVI (1930), p. 400-403, complétée par *Romania*, LXVIII (1944-45), p. 148-151) à la valeur de l'édition Levet, c'est-à-dire *I*; il s'agit, en réalité, d'un relevé des passages où le texte de Villon ne peut s'établir, d'après lui, que par recours à cet imprimé. Ces passages sont au nombre de dix-neuf dans le *Testament* [1]. Tous, cependant, n'ont pas même valeur et, dans plusieurs rencontres, la leçon de *I* peut être contestée. M. Burger a discuté, sans idée préconçue sur la valeur relative des manuscrits, en n'ayant recours qu'aux arguments de la critique verbale, les vers 82, 103, 149-150, 624, 1503, 1849-50 et 1948, et il a conclu au rejet nécessaire, à son avis, mais en tout cas possible, de la leçon de *I* : je me contente de renvoyer à son exposé. Je renvoie également à ce qui a été dit ci-dessus du vers 1866. — Le vers 662 ne saurait être utilement amené dans la discussion : le passage reste une des croix du texte de Villon, et il vaut mieux reconnaître que, jusqu'à présent, nous ne l'avons pas clairement compris. — Au vers 1820, l'accord de *AC* (*F* est absent) :

Item le camus seneschal

contre

Item sera le seneschal

de *I* ne peut être écarté d'un mot, comme on le fait d'habitude, et la leçon de *I* donne bien l'impression d'être une réfec-

1. Foulet dit une vingtaine, mais il arrondit sans doute son chiffre. Il y a d'ailleurs quelques autres cas qui lui ont échappé, cf. ci-dessus les remarques consacrées aux vers 401, 405, 477/1250; on ajoutera le vers 1908 examiné par M. Burger, tous exemples où la leçon de *I* doit (ou peut) être rejetée. Nous n'en parlerons donc pas davantage. On sait, par ailleurs, que, pour le *Lais*, Mme Grace Frank a démontré que *I* n'était d'aucune utilité, cf. *Romania*, XLIX (1923), p. 587-591.

tion, même si *camus* est pour nous une gêne [1]. — Enfin, aux vers 223, 404 et 1092, la leçon de *I* ne peut pas être dite, à proprement parler, différente de celle des autres témoins : elle est seulement mieux conservée [2].

Il ne reste donc que six cas à examiner, six cas où le texte de l'édition Longnon-Foulet est fondée sur le témoignage de *I*, et de *I* seul. Les voici :

a)

Or y pensez, belle Gantiere,
Qui m'escoliere souliez estre,
Et vous, Blanche la Savetiere,
Or est il temps de vous congnoistre.

Au vers 534, *m'escoliere* n'est que dans *I* ; *ACF* donnent *escoliere*. Cette dernière leçon est défendable, à condition de considérer *escoliere* comme un adjectif et de lui donner le sens de « (jeune femme) qui fréquente les écoliers, les étudiants », c'est-à-dire des amis fort plaisants sans doute, mais dont il y a peu de profit à tirer. L'adjectif est fait sur un modèle assez connu : (*femme*) *vilotiere, garçoniere, maailliere* (« qui se donne pour une maille »). A y bien regarder, je me demande même si cette leçon ne prépare pas mieux ce qui est dit au vers 536 *Or est il temps de vous congnoistre*, et, un peu plus bas, au vers 550 *Gardez qu'amy ne vous empestre*.

b)

De chiens, d'oyseaulx, d'armes, d'amours
Chascun le dit a la vollee,
Pour ung plaisir mille doulours.

1. Je n'ai pas besoin de dire que l'affirmation de P. Champion, II, 368, à savoir que la leçon *le camus seneschal* serait le résultat « d'une mauvaise lecture » est absolument gratuite. Et quand le même critique ajoute que la leçon est donnée par deux manuscrits, *A* et *C*, « dont les variantes vont le plus généralement ensemble », il exprime là une contre-vérité flagrante : *A* et *C*, au contraire, appartiennent à deux recensions différentes.

2. Le problème que nous examinons ici n'est pas celui de savoir, en effet, si *I* n'est pas à l'occasion meilleur que *C* à l'intérieur de la tradition *CI* : ce point, en effet, ne souffre aucune contestation, bien que le fait soit rare — mais de savoir si *I* n'est pas, le cas échéant, le reflet d'une tradition ancienne, différente de celle de *C* et de celle de *AF*, c'est-à-dire s'il a une valeur propre.

Le vers 623 est donné ici dans la leçon de *I*. Ce vers, *F* l'a sauté (oubli, embarras devant un passage déjà corrompu ?). *A* porte *C'est fine verite provee*; *C* a *C'est pure verité decellee*. Ici encore l'accord de *AC* ne saurait être l'effet du hasard. *A* est clair, *C* plus difficile. Il ne soulève toutefois pas de difficulté métrique, puisque *verté* est normalement dissyllabe chez Villon (un seul cas contraire, au vers 1685). Mais *decellee* semble être employé avec une valeur anormale. Toutefois, sommes-nous sûrs qu'on ne puisse comprendre : « C'est là une vérité évidente, patente, connue de tous » ? De toute façon, *I* donne l'impression d'une leçon refaite.

c)

Abusé m'a et fait entendre
Tousjours d'ung que ce fust ung aultre,
De farine que ce fust cendre...
Du matin qu'estoit le serain 699

Au vers 699, *AF* ont *Du matin que c'estoit serain*, variante de *I* fort acceptable en elle-même, mais où l'absence d'article devant *serain* peut inquiéter. La leçon de *C* est bonne *Du main que ce soit le serain*; peut-être vaudrait-il mieux seulement la retoucher légèrement d'après *AF* et lire *que c'estoit le serain*. C'est sans doute le désir d'éliminer la forme archaïque *main* qui a provoqué le désordre des leçons.

d)

Elles sont tres belles et gentes,
Demourans a Saint Generou
Pres Saint Julien de Voventes,
Marche de Bretaigne ou Poitou. 1065

On sait que la géographie de Villon est ici volontairement absurde. *AF*, en lisant au vers 1065, *Marche de Bretaigne et Poitou* semblent (?) avoir voulu mettre un peu d'ordre dans cette fantaisie, Saint-Generou étant effectivement dans le Poitou et Saint-Julien en Bretagne. Mais si telle a bien été leur intention, peut-être vont-ils à l'encontre du propos de l'auteur, qui est de donner la situation de Saint-Generou, et non celle de Saint-Julien, lequel n'est cité ici qu'à titre de point de repère, d'ailleurs illusoire. Le texte de *I*, reproduit ci-dessus (c'est celui des éditions), est sans doute meilleur, bien que *ou* ne

soit pas absolument clair, à moins que Villon ne veuille exprimer ainsi son incertitude sur la position réelle de Saint-Generou. Mais le contexte montre avec évidence que ce n'est pas le cas, Villon ne cherchant pas à dissimuler qu'il pense à une localité située dans le Poitou. Il semble que la plaisanterie consiste plutôt à donner une indication rigoureusement précise dans les termes, mais inexacte en fait : *ou*, dans ce cas, ferait faux sens. On peut donc être tenté de défendre le texte de *C* (non relevé par Longnon, ni par Foulet, ni par Thuasne, mais signalé par M. Burger dans son lexique, s. v° *marche*) :

Marche de Bretaigne a Poitou

c'est-à-dire « dans la région frontière qui sépare la Bretagne du Poitou, dans la région qui fait passer de la Bretagne au Poitou ».

e) Au vers 1327, la leçon de *I*,

Qui fait aiser jeune en jeunesse,

s'impose. Mais on notera que le texte de *C aisè* est un simple lapsus. Il n'y a rien à tirer ici de *A* (*Qui fait jeune cuer en jeuuessè*) ni de *F* (*Qui fait osel jeune en jeunesse*).

f)

Tous les oyseaulx d'icy en Babiloine
A tel escot une seule journee 1496
Ne me tendroient, non une matinee.

A tel escot, leçon de *I*, est, vraisemblablement, une variante du texte (moins bon) de *A* qui donne *A tel estat*. Cette leçon paraît bonne. Elle offre pourtant une difficulté : c'est le sens de *escot*. « A tel régime » traduisent tous les commentateurs [1], mais c'est là un sens forcé pour *escot*, qui signifie, au sens propre, « part que l'on doit payer à l'occasion d'une dépense faite en commun », et qui, au figuré, et en mauvaise part, peut signi-

1. Toutefois, plus scrupuleux, M. Burger glose « à ce prix », ce qui est meilleur ; mais peut-on désigner par *escot* ce qui est, en réalité, la contrepartie de l'« écot », je veux dire, peut-on désigner par un même mot la chose payée et le prix de la chose payée ?

fier « taxe exagérée, d'où traitement injuste que l'on inflige à quelqu'un (comme si on lui réclamait plus que ce dont il est réellement débiteur) ». La variante de *C*, qui porte *A tel escolle* me paraît fort bonne.

Subsidiairement, si *estat/escot* ne sont que deux variantes d'une même leçon fautive, le vers 1496 pose la question de savoir si le texte de *I* ne pourrait pas avoir été contaminé à l'occasion par la version *AF*, ce qui diminuerait beaucoup la valeur des rencontres *AFI* contre *C*. Ce point demanderait de trop longs développements pour être présenté ici. Je signale seulement, par provision, que M. Burger a parfois défendu *C* contre l'accord *AFI*, par exemple aux vers 424, 770, 929, 1050, 1296, 1397, 1425, 1665, et qu'on doit, au moins dans certains de ces cas, lui donner raison.

Quoi qu'il en soit, il ressort des remarques groupées ci-dessus qu'il faut renoncer, à mon avis, à retrouver à travers le texte de *I*, des traces d'une troisième recension du texte de Villon. Levet ne semble pas avoir connu d'autre tradition que celles qui sont représentées pour nous aujourd'hui soit par *AF*, soit par *C* (auquel *I* se rattache pour l'essentiel). Ce qui est vrai, c'est que *I* n'est pas compilé sur les manuscrits que nous avons conservés et que, si son modèle était très certainement très inférieur à *C*, ce modèle pouvait cependant, dans quelques cas, avoir retenu quelques bonnes leçons, là où *C* (et éventuellement *AF*) ont une faute. Mais tout compte fait, l'autorité de *I*, quand il est totalement isolé (par exemple au vers 623 ou 1820) est très faible.

Félix Lecoy.

SUR LA CHRONOLOGIE ET LA LANGUE DES ŒUVRES DU XIIIe SIÈCLE

[J'extrais d'une lettre que m'écrivait le 29 septembre 1956 mon ami Lucien Foulet des observations que mon cher compagnon n'a pas eu la force ni le temps de préciser et de compléter, mais qui m'ont paru, dans leur forme sommaire, mériter d'être soumises aux réflexions de nos confrères. — M. R.]

« Quand on étudie les variations du français depuis le XIIe s. jusqu'à nos jours, on se heurte d'entrée de jeu à une grande difficulté. Il s'agit avant tout du XIIIe s. : c'est là qu'apparaîtront, plus ou moins visibles, la plupart des grands changements qui vont transformer la langue et l'éloigner définitivement du latin pour les langues toutes nouvelles qui se parlent et s'écrivent aujourd'hui. Pour interpréter ces variations à leur début, il importerait qu'on soit fixé sur la datation des textes où l'on puise des exemples qu'on doit analyser ou comparer.

« Or, nous sommes loin d'avoir réussi à dater, avec une exactitude suffisante les ouvrages qui nous fournissent les exemples les plus parfaits de la langue du XIIIe s., et, pour plus d'une raison, l'étude de la langue au point de vue de la phonétique ne nous donne point de résultats précis, et je préfère une méthode qui a été peu employée, celle qui consiste à comparer non plus les formes, mais les sens des mots, c'est-à-dire le vocabulaire, en y joignant la syntaxe, et plus particulièrement les tours de phrases. J'ai commencé par un examen de ce genre des trois volumes de *La Première Continuation de Perceval* (éd. William Roach), *Florian et Florette* (éd. Harry F. Williams) et tout spécialement *Perlesvaux* (éd. William Nitze). Bien que je n'aie pas fini l'étude de ce beau et volumineux roman, je puis dès maintenant affirmer que la date proposée par l'éditeur et adoptée par la majorité des savants, est erronée : le *Perlesvaux* est plus près, et de beaucoup, de 1250 que de 1200. »

† Lucien Foulet.

UN NOUVEAU FRAGMENT DU ROMAN DE *TRISTAN* EN PROSE

Le roman de *Tristan* en prose nous est parvenu, comme l'a montré M. Eugène Vinaver, en deux rédactions : une première version relativement brève et une seconde version élargie. Cette dernière, qui est en partie un renouvellement de la première rédaction, est caractérisée surtout par de longues interpolations. Après l'épisode d'Armant, elle introduit les aventures comiques du roi Marc à Logres. Plus tard, tandis que la première version donne un récit abrégé de la *Queste del Saint Graal*, la seconde en reproduit le texte intégral [1]. Or il existe aujourd'hui un grand nombre de manuscrits de la version élargie, mais on n'en connaît que très peu qui contiennent la rédaction primitive [2]. Il ne sera donc pas inutile d'en signaler ici un nouveau témoin, le manuscrit 2313 de la Bibliothèque Angelica de Rome. Ce manuscrit, qui date du XIVe siècle, se compose de deux feuillets de parchemin (290 sur 208 mm.). Le texte en est réparti sur deux colonnes de 35 lignes chacune. Le contenu du premier feuillet correspond au § 231 de l'*Analyse* de Loeseth [3], celui du deuxième aux §§ 234-235.

Jusqu'ici, le contenu de ces paragraphes a été connu par deux manuscrits, le 757 et le 112 du fonds français de la Bibliothèque Nationale [4]. Après l'assassinat de Bertelai, ses deux sœurs accusent Marc de trahison, exigent de lui qu'il se batte avec Armant devant le roi Arthur dans cinq jours (Loeseth, *Analyse*, § 209) et vont à la cour pour annoncer qu'un combat y aura lieu le lendemain (Loeseth, *Analyse*, § 230). Tristan ayant reconnu l'une des demoiselles, lui demande des nouvelles d'Yseut. Il prie ensuite Lancelot de l'aider à rentrer en grâce auprès de son oncle (Loeseth, *Analyse*, § 231). Le lendemain,

1. E. Vinaver, *Études sur le Tristan en prose*, Paris, 1925, p. 23-31.

2. Les manuscrits qui contiennent des fragments de la première version sont : MS. B.N. fr. 755, 757, 760, 104 (fin), 12599 (4e partie), 112, 1628.

3. E. Loeseth, *Le roman en prose de Tristan... analyse d'après les manuscrits de Paris*, Paris, 1891.

4. Les autres manuscrits de la première version du *Tristan* ne donnent pas cette partie du texte.

Marc arrive à la cour, se bat avec Armant, lui tranche la tête (Loeseth, *Analyse*, § 232) et part sans se nommer. Lancelot le suit et le ramène à la cour (Loeseth, *Analyse*, § 234). Arthur et ses barons condamnent les deux sœurs de Bertelai au bûcher (Loeseth, *Analyse*, § 235).

Les manuscrits de la seconde version du *Tristan* connaissent l'histoire d'Armant, mais la donnent sous une forme altérée. Après l'assassinat de Bertelai [1], ils intercalent les aventures comiques de Marc à Logres (Loeseth, *Analyse* §§ 210-229 a), puis suppriment la conversation de Tristan avec les sœurs de Bertelai et avec Lancelot et abrègent le combat de Marc avec Armant ainsi que la déconfiture de Marc par Lancelot (Loeseth, *Analyse*, §§ 230 a-231 a).

Le fragment de la Bibliothèque Angelica (A), qui s'accorde en tous points avec la version du manuscrit 757, permet cependant d'y corriger certaines fautes de copie. Le premier feuillet du fragment donne une partie de la conversation de Tristan avec les sœurs de Bertelai et avec Lancelot (ce qui correspond à 757, f. 31 a-b); le deuxième, l'épisode de Lancelot ramenant Marc à la cour (ce qui correspond à 757, f. 32 a-c) [2].

Voici le texte avec les variantes du ms. 757 (F) [3].

Fanni Bogdanow.

---

1. Loeseth, *Analyse* § 209.

2. *Le récit des aventures de Lancelot et de Marc a été raccourci dans les manuscrits de la seconde version du Tristan. En voici le texte d'après le manuscrit* 2542 *de Vienne* (*f.* 241 *r.*, *col.* 2-3) : Tout maintenant se mist Lanselos a la voie aprés le roi March et tant fist k'il l'ataint en la forest et illuec le conquist et petit s'en fali qu'il ne l'ochist, car a merveilles li voloit grant mal et pour monsigneur Tristan et pour mout d'autre ocoisons. Et toutes voies le fist il retourner a court vausist u non. Endementres que ce estoit avenu de Lanselot et du roi Marc fist li rois Artus donner jugement des damoiseles ki le roi Marc avoient apelé de traïson et pour che que lour chevaliers ki pour eles se devoit combatre avoit esté mors u camp furent eles jugies a ardoir, si fu fais li fus et furent au fu amenees, dont eles fuissent mortes et destruites, mais eles furent rescousses par force encontre la volenté le roi Artu meismes, et ensi furent sauvees a forche encontre le gré le roi Artu.

3. Le signe 9 a été transcrit : 1° *co* devant une nasale ; 2° *com* devant une labiale ; 3° *con* dans tous les autres cas. J'ai découvert trop tard que le ms. 112 donne l'épisode d'Armant d'après la première version du *Tristan* pour en donner ici les variantes. Pour le texte du ms. 112, voir *Livre* II, ff. 117 *a*-119 *c*.

a celi qui au roi avoit parlé. f. 1a

— Comant, fait il, l'a fait ma dame Yseuz ? Commant s'est elle maintenue puis que je me parti de Cornouaille ? Et quelle vie a elle menee ?

Et celle respont :

— Sire, tele come elle puet. Sans faille je la laissai auques sainne. Mais bien sachiez qu'elle n'ot ne bien ne joie puis que vous partistes de li, ainz se muert de duel et de courrouz et mainne la plus male vie dou monde et la plus angousseuse que dame menast onques por chevalier. Elle ne menju[e] ne ne boit qu'elle ne soit touz jors en lermes.

— Hé! Hé! las ! Tel vie, fait il, ai je touz jours puis menee que je me parti de li. Je n'oi puis ne deduit ne joie ne chose dont biens me venist, ne n'avrai pour nule chose devant que ma dame revoie. Sachiez que je ne conui puis l'esté de l'iver, et autant me chalu s'il fist biau tens come s'il le fist lait, car miax amasse la mort que je ne feisse la vie. Grant pechié fist et grant dolour qui le boivre amourous me dona, car je vif a dolour et a martire, et elle autresi. Et se elle en lainguist, [et je plus]. Hé! las ! Pour coi me parti je de Cornouaille ? Miax me//vaussist que je fusse morz, se fussent f. 1b mes dolours finees, que estre venuz ou roiaume de Logres ou je ne fais se lainguir non.

Quant il a grant piece son duel mené en tel maniere que nus ne le veist qui grant pitié n'en eust, il dist :

— Damoiselle, s'il puet estre, dites moi quele aventure vous aporta ça, car je le desirre moult a savoir s'il vous plaist que vous le me dioiz.

Et celle li comance maintenant a dire l'aventure dou roi Marc comant il s'estoit partiz de Cornouaille et venuz ou roiaume de Logres pour ocirre Tristan et comant il avoit ocis Bertelai par desloiauté et par traïson pres dou chastel de Thyriain pour ce qu'il ne se volt assentir ne acorder a la mort de monseigneur Tristan. Aprés li conte comant elle l'avoit apelé de traïson et s'en doit venir deffendre li rois Marz et esloiauter soi en la court le roi Artu a l'andemain. Et li conte tout einsi come li contes l'a devisé.

1 *F* cele — 2 *F om.* fait il — 3 *F om.* et — 4 *F* li respont — 7 *F om.* se ; *F om.* dou monde — 8 *F* oncquez mes ; *F om.* por chevaier ; *A* menjut ; *F* menjue — 9 *F* touz jors menee puis que vous vous partistez en plors et en lermes — 10 *F* Ha ! las, fet il, telle vie ; *F* menee puis — 12 *F* por nule aventure devant que je ; *F om.* sachiez que — 13 *F* chaut — 13-14 *F om.* s'il le fist — 14 *F om.* je ne feisse — 15 *F* doulor et a le boivre ; *F* vous dona ; *F* j'en vif — 16 *F* autressi : se ele en languist, et je plus — 17 *F* departi ; *F* g'i fusse — 17-18 *F* si fussent nos dolors — 18 *F* faz — 20-21 *F* veist qui ne le tenist a grant merveille, si dit — 22-23 *F* ça et quelle achoison, que ce desir ge — 24 *F* maintenant a conter toute la verité et l'aventure — 25 *F* est — 26 *F* Tristan en aucune maniere ; *F* Berthelois — 27 *F* Tirien ; *F* vouloit ; *F* concorder — 28 *F om.* monseigneur ; *F* l'a fet apeler — 29-30 *F* s'en doit li rois Marc venir desfendre et esloiauter soi en la meson le roi Artus et l'andemain meismes — 30 *F* toute li conte celle chose ainssi com l'istoire le devise

Quant messire Tristan entant ceste novelle, il comance a penser. Et quant il a un po pensé, il dit :

— Coumant, fait il, est donc venuz li rois Marz ou roiaume de Logres pour moi mettre a mort? Par foi, ce est la plus grant merveille//dont je f. 1c oïsse mais parler pieza. Et ne li deust bien souffire ce qu'il m'avoit chacié de Cornouaille qui tant l'avoie servi et tant avoie Cornouaille amendee que je l'avoie ostee dou dolereus servage d'Illande. Ha ! Diex, fait il, tant ai mal enploié tout le service que je li ai fait.

— Or i parra, ce dit la damoiselle, que vous feroiz.

— Sus moi, dit il, le laissiez, car si veraiement m'aït Diex, s'il vient a court, il ne s'en partira mie si quitement come il cuide. Et il m'est moult bel quant vous m'avez garni de ceste chose, car quant il venist en ceste terre et il s'en partist que je ne le seusse, ja mais n'eusse joie.

— Par mon chief, fait elle, demain le porroiz veoir en ceste court.

— Si m'aït Diex, fait messire Tristan, ce m'est moult bel, ne je n'oï mais pieza novelles qui tant me pleussent come cestes font.

Lors en laisse la parole et vient a la roine et li prie moult de ces deux damoiselles honorer. Et la roine dit :

— Messire Tristan, fait elle, or sachiez que pour l'amour de vous les fera je autant honorer come moi meesmes.

— Dame, fait il, moult grant merciz.

Ass[e]z parole messire Tristan a la damoiselle et dit que moult li poise de la mort Bertelay et moult en est dolanz, « car se Diez me//consaut », fait il, f. 1d « il n'avoit chevalier en toute Cornouaille que miax amasse de grant amour que je faissoie lui, se n'estoit Dinas li seneschauz ».

— Sire, dit la damoiselle, a cest point porrons nous veoir combien vous l'amastes.

Quant messire Tristan a parlé grant piece as damoiselles de ceste chose, il s'en part et vient a monseigneur Lancelot dou Lac, le chevalier dou roiaume de Logres ou il plus se fioit et qu'il amoit de greignour amour, si le prant par la main et le mainne en une des chambres de laianz. Et quant il sunt si

31 *F om.* messire — 32 *F om.* il dit — 33 *F* fet il, li rois Marc mes oncles, est il venuz ou roiaume — 34 *F* la greignor merveille — 35 *F* oïsse pieça parler ; *F om.* bien — 37 *F* avoie delivree du ; *F om.* fait il ; *F* tant i ai — 39 *F* en feroiz — 40 *F* sor moi, fet il ; *F om.* car ; *F* voirement — 40-41 *F* Diex, ce il est tiex que a cort il viengne, il ne s'en partira pas — 41 *F om.* come il cuide et — 42 *F* bel de ce que vous ; *F* car c'il venist en ceste cort — 44 *F* demain le verroiz — 45 *F* fet il, ce ; *F om.* mais — 46 *F* autant me pleust come fet ceste — 47 *F* et lors ; *F* la prie — 49 *F om.* Tristan fait — 50 A com vous *F* come mon cors meismes — 51 *F* moult de merciz — 53 *F* de Bertholois — 54 *F* n'avoit en toute Cornoaille chevalier que j'amasse de greignor amor — 55 *F* ce ce n'estoit — 56 *F* ce dit ; *F* cestui ; *F* comment — 58 *F* et quant ; *F* a grant piece parlé ; *F* a la damoisele. — 61 *F om.* par — 61-62 *F* et quant il ce vit si priveement qu'il n'avoit leanz fors que elx deux

priveement qu'il n'i a fors aus deux, il li comance a conter toute l'aventure dou roi Marc et comant il se doit demain combatre encontre Ermant en l'ostel le roi Artu.

— Sire, si metez conseil sus ceste chose, car se nous tant poons faire qu'il devant le roi Artu me donast congié de raler en Cornouaille, je ne demanderoie plus des biens dou monde, car adonc seroit toute ma dolours tornee en joie et mes pleus seroit tornez en riz.

Quant messire Lanceloz entent ceste novelle, si est assez//..... f. 2a part dou roi Artu et s'en va grant oirre le glaive ou poig aprés le roi Marc qui j'a s'estoit mis en la forest, et s'en aloit en la compaignie des deux escuiers tant solement. Et Lancelot ne venoit pas aprés lui si coiement que toute la forest n'en retentist par la ou il venoit. Li escuier le roi Marc l'entendirent venir de bien loig, si se merveillent moult que ce puet estre, si s'arestent et resgardent que ce puet estre, car tout veraiement il cuidoient que aprés aus venissent plus de dix chevaliers. Quant il voient monseigneur Lancelot venir aprés aus, il dient au roi Marc :

— Sire, ci vient aprés nous un chevaliers. Or est mestiers que nous nous puissiens deffandre, car sans jouste ne poez vous eschaper.

Et li rois qui est appareilliez de toutes armes, respont :

— Veigne seurement que je n'en sui point esmaie[z].

Et quant il a dite ceste parole, il s'areste et se resgarde, mais maintenant qu'il ot veu Lancelot, il le conoist bien, car il en avoit demandé ainz qu'il venist a court, si est adonc tant esmaiez et tant espoantez que [a] po que tuit li menbre ne li faillent de la paour qui li est venue. Et quant il parole, il dit :

— Ha ! las ! malement m'est avenu.//Ci vient li miaudres chevaliers dou f. 2b monde et cil que je plus doute. Je sui morz, se Diez ne me secourt. Tout cest agait m'a basti Tristan mes niés, qui aprés moi a envoié monseigneur Lancelot dou Lac.

Et Lancelot, si tost come il aproche dou roi Marc, il li escrie si hautement

62 *F om.* li — 63 *F* Marc coment il est venuz ou roialme de Logres et por quelle achoison et coment il ce doit ; *F* venir combatre ; *F* Arment ; *F* enz en l'ostel le roi meismes — 65 *F* sire, or metez conseill en ceste — 66 *F* fere qu'il voiant le roi ; *F* d'aler m'en avec lui en Cornoaille — 67 *F om.* car ; *F* dolor finee et tornee — 68 *F* mi pleur seroient — 69 *F* missire Lancelot quant il entent ; *F* il est — 71 *F* de ces deux — 72 *F* seulement ne Lancelot — 73 *F om.* n'en — 74 *F om.* moult ; *F* et s'arestent — 75 *F* que ce sera, car il cuidoient tot vraiement — 76 *F* venist — 76-77 *F* et quant voient venir monseigneur Lancelot aprés ex — 77-78 *F om.* au roi Marc... un chevaliers — 78 *F* sire or — 79 *F* vous vous puissez ; *F* ne vous en poez vos — 80 *F* estoit — 81 *F* ne sui ; *A* esmaier *F* esmaiez — 83 *F* qu'il voit l'escu Lancelot ; *F* il conoist, car bien avoit demandé que il — 84 *F* et il en est ; *F* a poi — 85 *F om.* tuit ; *F* sorvenue — 87 *F* le meillor — 88 *F* celui ; *F* doutoie morz sui ; *F* secore morz sui — 89 *F om.* monseigneur — 91 *F* missire Lancelot — 91-92 *F* haut que il puet moult bien entendre

que cil le pot entendre bien : « Gardez vous de moi, sire, quar je vous deffi ».

Et li rois qui moult durement le redoute ne set qu'il doie dire, ainz est trop esmaiez. Et nepourquant pour tout l'esmai et pour ce qu'il voit bien [qu'] a faire li couvient ou il ve[u]ille ou non, s'apareille il de jouster et s'adresce vers Lancelot. Et Lancelot qui maint grant cop avoit doné le fiert si durement qu'il li perce l'escu et le haubert et li met ou costé senestre le fer de son glaive si parfont que li rois Marz cuide bien estre morz. Et nepourquant il n'avoit peril de mort. Et cil qui estoit de grant force l'enpoint si durement qu'il l'abat dou cheval a terre. Et cil se pasme de la grant angoisse qu'il sant. Quant li escuier voient lor seignour a terre, il cuident tout veraiement qu'il soit morz, si guerpissent la place et s'en tornent fuiant grant oirre trop grant duel faisant de ce qu'il laissent lor seignour en tel mani//ere. Et Lancelot, f. 2c quant il voit le roi Marc a terre, il descent et atache son cheval a un aubre et vient au roi Marc qui ancor se gisoit a terre ausi come morz. Et il l'ahert au hiaume et le tire a lui si durement qu'il li arrache hors de la teste et le giete en voie. Et li rois Marz qui moult estoit espoantez de ce qu'il se veoit seus es mains au chevalier dou monde que il plus doutoit et ancor a si grant meschief que il a la teste desarmee, si ne set qu'il doie faire. Car se il pour paour de mort dit parole qui a couhardise aparteigne, il n'avra ja mais honour puis qu'il sera seu. Et d'autre part, il voit bien que a dire li couvient ou a morir sans raison, car des mains monseigneur Lancelot ne porroit il en autre guise eschaper. Et messire Lancelot qui tient l'espee toute nue et qui fait samblant qu'il ne l'aime de noiant li crie qu'il l'ocirra s'il ne se tient pour outré, si li doune grant cop dou pont de l'espee par mi la teste si que li sans en saut de toutes parz. Et quant li rois Mars se sant si mal mener, il voit bien qu'il n'a ne force ne pooir de lui deffendre ne de lui rescorre, si respont trop dolanz et trop correciez :

— Je me teig pour outré et me met dou tout en vostre merci, mais que ma vie soit sauve.

92 *F* sire chevalier que je — 94 *F* qui tant le redoute que il ne set — 94-95 *F* dire, car trop est esmaiez — 95 *F om.* et ; *F om.* bien ; *F* que a fere — 96 *A* ve[u]ille : *Le scribe a écrit* veille *avec une barre sur le premier* e ; *F* ou voille ; *F* s'apareille il de la joste — 97 *F* et cil qui maint — 100 *F* il n'i avoit ; *F* enpaint — 102 *F* cuidoient — 103 *F* morz et por ce guerpissent il — 104 *F om.* duel — 105-106 *F* arbre et le cheval au roi Marc a un autre, puis s'en vet au roi Marc — 106 *F* aussi com s'il fust mort. Et il le prent par le hiaume — 107 *F* tire a soi si fort qu'il ; *F om.* hors — 108 *F* estoit angoissex et espoantez — 108-109 *F* voit entre les mains du chevalier du monde — 110 *F* desarmee ne ne set — 112 *F* le conviendra — 113 *F* sanz reançon — 114 *F* autre maniere — 115 *F* qui ne fet mie samblant que aït de riens, li crie — 117-119 *F* mal mener et il conoist que il n'a le poer ne la force de soi recorre, il dit trop doulanz — 120 *F* tieng a oultrez ; *F* en vostre menaie mes que — 121 *F* i soit

— Or me fianciez, fait Lancelot, a tenir prison// la ou je voudrai vous f. 2d
mener ou envoier.

Et cil li fiance. Et il le laisse atant et remet s'espee al fuerre. Et puis li
125 dit :

— Tu es quites de moi que plus ne te ferai mal a ceste foiz, mais il couvient que tu t'en ailles au roi Artu et te metes en sa prison a faire outrement toute sa volenté, car autrement ne me puez tu eschaper.

Et li rois Marz qui bien voit que a faire li couvient li creante qu'il le fera
130 tout einsi, mais se defferre dou glaive dont il avoit esté ferus et se desarme pour la plaie bender. Et Lancelot l'apareille au miex qu'il puet, si monterent andui et s'en vont toute la voie qu'il estoient venu. Mais ore se taist li contes d'eus et retorne au roi Artu et as deus damoiselles.

En ceste partie dit li contes que quant messire Lancelot se fu partiz du roi
135 Artu pour aler aprés le roi Marc, li rois Artus qui fu remés entre ses barons dist a cex qui entour lui estoient :

— Que vous samble il de l'apel que ces deux damoiselles firent sus le chevalier ?.....

122 *F* fiance ; *F* te voldrai enmener — 124 *F* lesse adonc ; *F* en son fuerre — 126 *F* mes te convient que — 128 *F* autrement tu ne porroies tu eschaper — 129 *F* il creante — 130 *F om.* tout ensi... ferus — 131 *F* sa plaie ; *F* et quant Lancelot l'a appareillé ; *F* pot, il monterent — 132 *F* estoient devant venu ; *F* mes atant en lesse a parler li contes d'elz — 133 *A* deus *est presque illisible dans le microfilm* — 135 *F* fu desmoré ovecquez ; *A* fu *est presque illisible dans le microfilm* — 137 *F* de cest apel ; *F om.* deux ; *F* sor le chevalier

COMPTES RENDUS

Bengt Hasselrot, **Études sur la formation diminutive dans les langues romanes**, Uppsala Universitets Arsskrift, 1957, 11, Uppsala, in-8°, 340 p.

Voici un livre qui réunit un certain nombre d'études (on voudra bien noter le pluriel) sur la formation diminutive dans les langues romanes. Il ne s'agit donc pas, en principe au moins, d'une étude d'ensemble. Mais le choix parmi les problèmes, qui a si souvent été pour d'autres une facilité qu'ils se sont donnée, est ici, bien au contraire, pour M. Hasselrot, l'occasion de consacrer l'effort de ses recherches et de sa critique aux questions les plus délicates ou les plus subtiles, l'occasion aussi de poursuivre les difficultés jusque dans le détail le plus caché, le moyen, enfin, comme il le dit lui-même, de ne prendre la plume que là où il avait quelque chose de neuf à dire, règle d'or, hélas ! trop souvent oubliée. Ajoutons que le travail est rédigé en un français à la fois ferme et élégant et que la lecture en est fort agréable.

Le premier chapitre (p. 9-43) est consacré à l'origine du suffixe *-tt-*, problème qui a déjà alimenté plus d'une controverse. Une démonstration, que l'on peut sans doute considérer comme décisive, écarte les hypothèses latine, étrusque, grecque ou germanique, et un faisceau convergent de preuves et de documents ne laisse guère de place au doute sur le caractère celtique de la formation. L'argumentation de M. Hasselrot repose avant tout sur la collection qu'il a réunie de noms propres (de personne ou de lieu) antérieurs en gros à l'an 1000 et sur les quelques appellatifs qui se rencontrent également avant cette date. La récolte repose sur un énorme dépouillement ; on me permettra d'apporter ma petite contribution à ce travail : *Corocotta* (cité p. 11) n'est pas seulement le nom d'un pirate espagnol du temps d'Auguste, cité par Dion Cassius ; c'est aussi le nom du porc, *Grunnius Corocotta*, dans le *Testamentum porcelli*, médiocre plaisanterie, dont le succès auprès de la jeunesse estudiantine indignait déjà saint Jérôme. Parmi les noms communs, qui sont si rares, peut-être aurait-on pu citer également le **kalitto-*, ancêtre de notre *chalet*, dont l'origine gauloise est, je crois, indubitable, mais dont le premier témoignage, il est vrai, n'est pas antérieur au tout début du XIIe siècle, cf. J. Hubschmid, *Alpenwörter*, p. 23 et 58-59.

Le second chapitre (p. 44-56), un peu en marge, est consacré à une question de phonétique. On sait que, dans une vaste zone à l'Est du domaine français, le *e* fermé entravé est passé à *a* ou à *o*, et que, par conséquent, le suffixe *-ĭttus* y aboutit à *-at* ou à *-ot*, ce qui, selon les cas, provoque la confusion avec les produits de la variante *-ŏttus*, et aurait pu provoquer la confusion avec les produits de la variante *-attus*, si dans la même zone *a* entravé n'était passé à *e*, ce qui évite la superposition de *-ĭttus* et de *-attus*. Le problème est de savoir comment les *e* fermés entravés ont pu passer soit à *a*, soit à *o* (et très probablement d'abord à *a* puis à *o*, là où l'évolution a été poussée à son terme), alors que dans les mêmes lieux (et dans le même temps ?) le *a* passait à *e*. Ces deux évolutions inverses, ce « chassé croisé » a paru impossible à certains linguistes, et ils ont imaginé des schémas d'évolution qui tâchaient d'éviter cette apparente contradiction. J'avoue, pour ma part, que je ne vois dans cette pseudo-difficulté qu'une objection futile et qui relève d'un concept étroitement mécanique de l'évolution phonétique. Quoi qu'il en soit, M. Hasselrot s'est donné beaucoup de peine pour la réfuter, et l'on appréciera la rigueur et la clarté de son exposé, qui constitue une très jolie dissertation de phonétique dialectale.

Le troisième chapitre (p. 57-80) nous ramène à un problème de sémantique. Il est consacré aux ethniques et aux noms de métier formés à l'aide du suffixe *-tt-* : nombreux dans l'Italie du Nord et les régions alpines (où la concurrence de *-ot(o)*, *-at(o)* et *-et(o)*, qui se retrouve d'ailleurs dans le domaine gallo-roman ou hispanique, oblige à rejeter l'origine par le grec -ωτης souvent proposée pour cette formation), ils se rencontrent encore en France assez fréquemment (surtout dans les parlers régionaux ou les patois pour les noms de métier) ; ils sont plus rares dans la Péninsule Ibérique. Là encore la documentation de M. Hasselrot est très vaste et très sûre (cf. par exemple, sur un point d'extrême détail, la note 5 de la page 70), et son abondance systématique résout définitivement bien des problèmes qui n'avaient jamais été abordés que par l'examen de cas isolés ou peu nombreux. Plus subtile est la difficulté posée par la vraie valeur du suffixe dans ces formations : vrai diminutif, hypocoristique, « pulluisemblance », rapport d'appartenance ? M. Hasselrot s'arrête à cette dernière solution comme la plus vraisemblable. C'est aussi la moins compromettante, si je puis dire — je veux dire celle qui engage le moins la valeur du suffixe. Il y a là tout un problème qui mériterait peut-être d'être repris (et qui mieux que M. Hasselrot est capable de le faire ?) dans une enquête d'ensemble qui examinerait aussi d'autres valeurs « figurées » du suffixe, la valeur instrumentale, par exemple (type *foret*, *jouet*, *sifflet*) et la valeur « vêtement » (type *bracelet*, *corset*, *culotte*).

Le chapitre IV (p. 81-101) étudie le suffixe *-tt-* et la formation des verbes fréquentatifs. Le suffixe est ici *-ĭttare*, *-ŏttare* ou *-attare*, c'est-à-dire que la voyelle caractéristique est susceptible de se trouver cette fois en position atone

et qu'elle est, par conséquent, soumise à des accidents phonétiques qui peuvent la rendre difficilement identifiable. Le problème ne se pose guère pour les parlers italiens (cf. toutefois ce qui est dit du piémontais, p. 83), ni même pour le provençal ou l'espagnol ; mais il devient presque insoluble pour le franco-provençal, où les choses sont encore compliquées, à l'occasion, par une loi d'équilibre vocalique (découverte d'ailleurs naguère par M. Hasselrot lui-même, cf. p. 85-89), et pour le français. A propos de cette dernière langue, après avoir noté le recul déjà ancien de *-eter*, type *feuilleter*, devant *-oter*, M. Hasselrot propose, avec raison, je crois, de voir dans le suffixe *-eter*, dans un très grand nombre de cas, non pas *-ittare*, mais *-attare*, ainsi que cela ressort de la comparaison avec les autres langues romanes. Puis, élargissant ses vues, il retrouve, *-attus* + *-ĕllus* ou *-arius* dans les noms d'animaux (anc. fr. *roietel*, fr. mod. *roitelet* ; *louveteau*, *aigleteau*, *levreteau*, *oursetel*), dans les noms d'arbres (*chêneteau*, *iveteau*, *ormeteau*), et dans les noms de métier (type *courtier*, anc. *coretier*, *coratier* ; *cloutier*, anc. *clouetier*, *clouatier* ; *panetier*, *chaussetier*, sans compter *ferratier* ou *puisatier*, qui ont conservé, eux, leur vocalisme original, quelle que soit la raison de cette survivance). Tout cet exposé est d'une clarté lumineuse et dissipe toutes les difficultés de ces menus, mais irritants problèmes étymologiques en les faisant rentrer dans des séries où il est possible de les discuter d'ensemble. En ce qui concerne les noms de métier en *-etier*, si l'origine du suffixe est indubitable, il reste cependant la question de savoir comment *-attus* peut figurer dans la combinaison, et c'est un problème difficile. Je croirais volontiers avec M. Hasselrot qu'il s'agit au départ de dérivés de verbes en *-attare*, c'est-à-dire de fréquentatifs (type *cloeter*, *clouatier* ; *courater*, *couratier*). Ajoutons, pour terminer et pour rendre à chacun ce qui lui revient, que Meyer-Lübke avait déjà donné, mais en passant seulement, l'explication de *louveteau* par *louvat* (*Historische fr. Grammatik*, II, par. 161). D'autre part, la formation **reg. attus*, qui est à la base de fr. *roietel*, *roitelet*, doit être ancienne, puisque l'italien a connu (et connaît peut-être encore) un type *reattino* pour désigner le même oiseau.

Avec le chapitre V (p. 102-132) nous passons à l'étude particulière des suffixes *-ŏttu* et *-attu* (en face de *-ittu*) et de leur valeur. Le cas de *-ŏttus* est particulièrement délicat, les valeurs secondaires ou dérivées (caritative, dépréciative, augmentative) s'enchevêtrant ici d'une manière inextricable, à quoi s'ajoutent encore quelques traits supplémentaires, comme l'aversion de *-ŏttus* pour le féminin, son rôle possible de suffixe « masculinisant », sa valeur de « pulluiscmblance ». Je suis toutefois un peu surpris de voir citer parmi les formations françaises le fr. *chiot* « jeune chien » (p. 106), qui est un mot récent dans la langue commune, et qui me semble plutôt l'adaptation orthographique d'un représentant dialectal du lat. catellus > *cheau*, *chiau*. *-Attus*, lui, est plus rare, et cantonné, sauf exception, dans le domaine animal ou végétal. — Une note sur les représentants, rares, à voyelle longue *-ittus* et *-ŏttus* termine le chapitre.

Le chapitre VI (p. 133-168) aborde un problème tout différent ; il n'y est plus question de formation suffixale, mais du changement de genre utilisé comme moyen pour indiquer une relation de grandeur. On sait, en effet, depuis longtemps, que les langues romanes connaissent des couples du type de l'it. *coltello, coltella* ou du fr. *arc, arche*, où le féminin désigne un objet plus grand que le masculin. Le phénomène est particulièrement bien attesté en prov. (type *toupin, toupino*) et en espagnol (*huerto, huerta*). Parfois, il est vrai, le rapport est inversé (it. *barco, barca*, fr. *bassin, bassine*, malgré l'hésitation de M. Hasselrot à admettre ce dernier exemple, p. 145), et c'est le masculin qui joue le rôle d'augmentatif par rapport au féminin. Là encore, la liste des exemples qu'a réunis M. Hasselrot témoigne, non seulement de son extrême souci de s'entourer d'une documentation aussi vaste que possible, mais surtout de s'attacher à une interprétation précise et nuancée. Cependant l'essentiel du chapitre est constitué par l'explication que donne l'auteur de ce phénomène à double visage. Disons tout de suite que M. Hasselrot voit dans les féminins augmentatifs l'extension à de nouveaux couples de l'opposition qui sépare un masculin provenant d'un ancien neutre singulier du féminin sorti du pluriel correspondant (type *pré* < lat. pratum ; *pree* < prata) : cette explication grammaticale est d'ailleurs, si je puis dire, classique, et elle est parfaitement suffisante. Pour le phénomène inverse, il s'agirait, au contraire, d'une sorte d'interprétation anthropomorphique du genre grammatical, la puissance du mâle (masculin) étant ainsi opposée à la faiblesse, toute relative, de la femelle (féminin). Et là non plus, la position du problème n'est pas nouvelle : il y a longtemps que l'on s'est demandé pourquoi la *salière* s'oppose au *poivrier* et la *perceuse* (ou la *perforatrice*), l'*écrémeuse* ou la *tondeuse* au *compteur*, au *classeur*, au *chargeur* ou au *distributeur*. Mais ce qui compte ici, c'est la précision et l'élégance avec laquelle M. Hasselrot a conduit sa discussion, et les pages 159 à 167 sont certainement parmi les mieux venues de son livre.

Le chapitre VII (p. 169-212) nous intéresse au premier chef : il est consacré au rôle de la formation diminutive en français, et plus particulièrement en français moderne. Il s'agit ici, naturellement, des véritables diminutifs, et non des mots qui, diminutifs par la facture, ont fini par acquérir d'une façon ou d'une autre leur indépendance lexicologique. Ce problème est d'ailleurs un problème de style, au moins autant que de grammaire. L'on sait qu'en gros le français d'aujourd'hui est très réfractaire à l'emploi de ces « mignardises » ; aussi l'enquête de M. Hasselrot a-t-elle porté avant tout sur deux points : cause de cette désaffection ; recherche de diminutifs réellement attestés dans la langue moderne. En ce qui concerne le premier point, il faut écarter les raisons phonétiques que l'on a parfois avancées (faiblesse du volume sonore du suffixe, une fois amuie la consonne finale ; difficulté, dans un très grand nombre de cas, d'accrocher à un radical vocalique un suffixe à initiale également vocalique) ; ces raisons, sans être inopérantes, ne sauraient

être décisives, puisque la dérivation en *-et* ou *-ette*, et même en *-ot*, est encore très vivante en français moderne, mais non pas avec la valeur de diminutif. La concurrence des latinismes (type *absidiole*, *plumule* ou *principicule*) ne saurait avoir été non plus d'un grand poids. M. Hasselrot écarte également un autre argument, proposé naguère par Dauzat, à savoir que la tendance de la langue moderne vers l'expression analytique aurait peu à peu éliminé le suffixe au profit de l'épithète (*petite maison* remplaçant *maisonnette*), et j'avoue que cet argument ne me séduit pas beaucoup non plus. Et si l'on peut reprocher à M. Hasselrot sa réfutation un peu sommaire de ce point, il faut dire à sa décharge que l'argument de Dauzat est de ceux qui, n'étant pas eux-mêmes susceptibles d'une démonstration rigoureuse, échappent par là même à l'emprise de l'adversaire. Tout compte fait, M. Hasselrot se décide pour une raison de civilisation et de tradition littéraire : c'est le goût classique et son aversion pour les aspects affectifs ou populaires ou familiers du langage qui auraient écarté de la langue écrite d'abord, du bon usage ensuite, de l'usage tout court enfin, l'emploi des diminutifs. Et cette position nous vaut l'intéressante série de témoignages portés sur le problème par les principaux grammairiens ou écrivains français qu'a réunis M. Hasselrot (p. 213-219), témoignages qui vont de la *Précellence* d'Henri Estienne au « J'ai horreur des diminutifs » d'André Gide. — J'avoue que, là, je suis un peu moins convaincu. Certes, il n'est pas question de nier le rôle décisif qu'a pu avoir sur l'orientation grammaticale et lexicologique de notre langue le siècle classique, avec ses goûts, ses choix, ses partis pris, et, si l'on veut, ses préjugés. Il est bien certain, d'autre part, qu'en ce qui concerne l'emploi littéraire des diminutifs, le grand siècle a nettement pris le contre-pied du XVIe. Mais la question me paraît avant tout de savoir comment les choses se présentaient avant le XVIe siècle, c'est-à-dire au moyen âge. M. Hasselrot a bien quelques indications tirées de dépouillements de dictionnaires (p. 169 et 176), mais ces indications sont tout à fait trompeuses, et cela, non pas à cause de la façon dont les dépouillements ont été établis, mais à cause des partis pris des dictionnaires utilisés. Le Tobler-Lommatzsch donnerait 1,6 % de diminutifs en *-tt-* par rapport à son vocabulaire total (lettre F), et le *Dictionnaire de l'Académie* de 1694 seulement 0,35 % : mais le *Dictionnaire de l'Académie* est un dictionnaire qui se veut normatif, donc sélectif, ce que n'est pas le Tobler-Lommatzsch, qui enregistre, en principe, la totalité de la langue (littéraire), et si le *Dictionnaire de l'Académie* avait admis le vocabulaire du burlesque, par exemple, son pourcentage aurait été certainement beaucoup plus fort. De même, les diminutifs du Tobler-Lommatzsch peuvent provenir, en forte majorité, de certains genres littéraires particuliers, tel que le lyrisme. Aussi n'est-il pas étonnant qu'ayant exécuté un sondage rapide chez Chrétien de Troyes (p. 212), M. Hasselrot, à sa grande surprise, semble-t-il, ait trouvé beaucoup moins de diminutifs qu'il ne s'y attendait (38 sur 7 000 mots, soit 0,54 %). Je me suis amusé à procéder moi-même à une recherche ra-

pide, et j'en donne ici les résultats pour ce qu'ils valent ; mais enfin, ils fournissent tout de même une indication : *Lai de l'Ombre*, un seul diminutif *anelet*, employé deux fois (*anel* 17 fois), sur environ 900 mots — *Roman de la Rose* (lettres D E F G H I, environ 1 450 mots) : 10 diminutifs (*erbete, esclicete, florete, foillete, garçonet, haiete, havet, imagete* et deux adjectifs *gentet* et *graillet* ; je n'ai pas retenu *folet* « lutin » ni *guichet* ; *havet*, que j'ai compté, est douteux, vu la rareté du simple *hef*) — *Roman de la Violete*, environ 2 600 mots, 9 diminutifs : *bouclete, chansonete, escalete* « petite cloche », *flourete, mantelet* (— *court*), *matinet, oiselet* et deux adjectifs *brunet* et *petitet* (je n'ai pas retenu *toret*, au sens de « anneau double des gets du faucon »). Cela donne (y compris Chrétien) un pourcentage de 0,42 % de diminutifs dans le vocabulaire, chiffre très proche de celui du *Dictionnaire* de 1694. On est ainsi tenté de voir dans l'aversion du français pour les diminutifs, non pas une attitude moderne, mais une tendance profonde, en tout cas ancienne ; et la faveur passagère (d'ailleurs toute relative) dont ces formations ont joui au XVIe siècle n'aurait été qu'une mode, ou même une tentative artificielle : autrement dit, ce serait le XVIe siècle qui constituerait une exception, et non pas le XVIIe le début d'une ère nouvelle. Mais naturellement le problème mériterait sans doute d'être repris en lui-même. — Très intéressante est, d'autre part, la liste de diminutifs modernes qu'a dressée M. Hasselrot (p. 178-194) ; elle comprend, si je ne me suis pas trompé, 146 noms ou adjectifs — et il faut bien dire qu'elle est, sur bien des points, étrange, bien que son authenticité ne puisse être soupçonnée, puisque M. Hasselrot donne partout ses références. Mais elle est étrange, tout de même, par la présence d'un certain nombre de mots qui ne peuvent apparaître à un Français que comme des phénomènes exceptionnels, pour ne pas dire des monstres (que ce Français ait des scrupules de culture ou de pseudo-culture importe peu ici, puisqu'il ne s'agit que de langue écrite). Le temps et la place me manquent pour l'examiner en détail. Mais qu'est-ce qu'un *atoutinet* ou une *appliquette de bourgeron* ? je n'ai trouvé personne dans mon entourage ou dans le cercle de mes amis capable de me le dire. *Peinturlurette* (très bien formé d'ailleurs) n'est pas un vrai diminutif, mais un déverbal (dépréciatif) fait sur *peinturlurer*. *Briquette* « petite brique » est une impropriété certaine (voulue naturellement, mais une impropriété tout de même), de même que *osselet* « petit os » (tous deux chez Peyrefitte). *Formulette* est technique, de même que *muret* ou *murette* (bien connus des maçons, malgré leur absence du Larousse), de même *réglette*, employé vraisemblablement à contresens par le rédacteur du *Figaro* (une *réglette* est la partie mobile d'un vernier ou d'une règle à calculer) ; *narinette* est aussi barbare que **crayonnet* (chez Delteil, mais il ne suffit pas de prendre une plume pour savoir sa langue, et le mauvais goût est souvent un bien mauvais conseiller) ; *canalette* « petit canal » m'est suspect (je crains Venise, et Dieu me pardonne, le Canaletto). Je n'attache pas beaucoup d'importance au mauvais jargon de la critique littéraire ou musicale : *chosette* (qui

n'est pas une « petite chose », mais un « petit sujet »), *chroniquette*, *colonnette* (impropriété de même type que *briquette*), *musiquette*, *œuvrette*; il a peu de portée et représente plutôt une sorte de « tic » qui ne sort guère de son propre domaine. *Bergerette* est un archaïsme, comme *barquet* un provençalisme, comme *douvelette*, sans doute, un provincialisme. *Pausette* « petite pause grammaticale » n'est que la création arbitraire d'un grammairien (Damourette), secrètement tenté d'apporter de l'eau à son moulin (cf. le **crayonnet* de Pichon). On notera aussi, dans la liste, la fréquence des exemples d'origine suisse et le retour de certains noms comme Giono, Huysmans ou Peyrefitte. Tout compte fait, cette liste, très intéressante, mais très irritante, me semble bien porter témoignage, par son caractère d'exception même, que la formation diminutive en *-et* ou en *-ette* (on notera que 112 des 146 mots relevés sont du féminin) est moribonde en français moderne; on ne rencontre plus de nouvelles créations que dans les langages marginaux ou dans le vocabulaire d'écrivains en mal d'originalité facile (cf. les diminutifs de la Pléiade) et qui, dans une certaine mesure, vont ici à contre-courant de la langue. Une dernière remarque : *croisette*, au sens de « petite croix », est attesté dans la liste de M. Hasselrot par un exemple de Chateaubriand. Mais je puis dire, pour en avoir fait souvent l'expérience, que pratiquement pas un Français ne voit *croix* dans *croisette*, si l'on n'attire pas son attention sur une relation pourtant évidente, et que ceux à qui l'on fait remarquer que certains lieux dits du type *La Croisette* (à Cannes, par exemple) doivent leur nom à la présence d'une croix (actuelle ou ancienne) sont tout à fait étonnés. D'ailleurs *croisette* « petite croix » est dans le Larousse sans doute, mais c'est une fausse définition par étymologie intempestive; ce sens est absent de Littré, de Gattel (contemporain de Chateaubriand) et déjà pratiquement du Trévoux (on peut même se demander si *croisette* a jamais eu véritablement et simplement le sens de « petite croix », mais cela nous entraînerait trop loin) : l'emploi de Chateaubriand paraît donc être accidentel et purement littéraire et, pour tout dire, artificiel.

Le chapitre VII (p. 220-282) étudie la formation diminutive dans les autres langues romanes que le français, et l'on m'excusera d'être ici un peu plus rapide, bien que l'intérêt du livre ne faiblisse pas. Après quelques mots sur le roumain, M. Hasselrot passe à l'italien, où il s'efforce, entre autres problèmes touchés, de mettre un peu de clarté dans les emplois respectifs de *-etto* et de *-ino*, les deux suffixes rivaux du Nord et de la langue commune, le Sud préférant généralement le type *-ĕllu*. Si l'italien use, et peut-être abuse, des *parole alterate*, le sarde au contraire, paraît se tenir à ce sujet sur une grande réserve (le suffixe employé étant ici normalement le latin *-ĕllu* (*-ĭcĕllu*), *-ĭttu* y étant d'importation italienne ou ibérique). — Pour le domaine rhéto-roman, le problème est difficile à poser, les dictionnaires dont nous disposons n'enregistrant pas les diminutifs; ils paraissent cependant d'un grand usage, comparable à celui de l'italien. M. Hasselrot a dressé une statistique

d'après une traduction en engadin du *Derborans* de Ramuz, traduction qui a pour auteur Schimun Vonmoos : il a trouvé, sur 260 000 unités typographiques, 100 diminutifs, dont 42 analytiques (avec *pitschen*) et 58 synthétiques (30 en *-in*, 28 en *-et*), et il est tenté d'attribuer le nombre élevé des *pitschen* à l'influence possible du français. Je puis ici apporter encore ma petite pierre ; j'ai effectué le même calcul sur un conte du même Schimun Vonmoos, mais écrit directement en engadinois, *La daintatüra da barba Lurench*. Le texte est fort court (environ 42 000 unités typographiques) et j'ai trouvé 19 diminutifs, dont 7 analytiques et 12 synthétiques (6 *-et*, 5 *-in*, dont un *pitschen frarin* et un *boccin* « embouchure de la pipe », qui est d'ailleurs sans doute une erreur pour *buochin*, en tout cas mot italien vraisemblablement ; plus un *sajetöla*). Les proportions sont en gros les mêmes, et *pitschen*, malgré l'absence d'un modèle français, se défend bien [1]. — Avec le provençal, nous retrouvons un parler qui fait un large usage des diminutifs et connaît peu la construction analytique. Le trait remarquable est ici l'apparition concurrente, à côté des suffixes *-et*, *-eto*, des formations en *-ou(n)* < lat. *-one*. L'importance de *-one* paraît un fait moderne, car la langue ancienne connaît surtout *-et*. On notera en gascon la place importante occupée par la variante *-ött-*. — Après quelques remarques consacrées au catalan, M. Hasselrot passe à l'espagnol où il ne pouvait pas ne pas dire un mot, au moins, des vues d'Amado Alonso sur le diminutif, vues très fines, intéressantes, suggestives, appuyées sur un goût très sûr et une intelligence pénétrante des textes, mais, il faut le dire, mal fondées pour le linguiste (on sait que Amado Alonso ne veut voir, dans le diminutif espagnol, qu'une forme affective, aux valeurs d'ailleurs multiples et fugaces, mais pratiquement, sinon totalement dépourvue de valeur objective précise, c'est-à-dire une forme inapte à exprimer la notion propre de grandeur). M. M.-L. Wagner avait déjà fait ressortir ce que cette théorie avait d'excessif, peut-être même d'erroné à la base. M. Has-

1. Par contre, m'étant amusé à faire le même dépouillement sur trois contes originaux de Jon Guidon, *Davart l'amur e la mort*, nº 16 des publications de la *Chasa paterna*, j'ai trouvé des réponses sensiblement différentes : 130 000 unités typographiques, 63 diminutifs (proportion analogue aux textes cités ci-dessus), mais 5 *pitschen* seulement contre 29 *-et* et 29 *-in* (donc ici encore, à peu près équivalence entre *-et* et *-in*). Toutefois les répartitions entre les trois contes ne concordent pas. Pour le premier : 30 000 unités, 8 diminutifs (6 *-et*, pas de *-in*, 2 *pitschen*) ; le second : 43 500 unités, 26 diminutifs (6 *-et*, 17 *-in*, 2 *pitschen*) ; le troisième : 53 000 unités, 29 diminutifs (16 *-et*, 12 *-in*, 1 *pitschen*). J'ai compté, à tort sans doute, dans le second, *ballarin*, qui est un mot italien, et *culin* « passoire à café », qui n'est peut-être pas un vrai diminutif ; de même, dans le troisième, *brunzina* « sonnette », *chasarina* « femme de charge » (faux diminutifs ?) et *viturin*, mot italien. Le problème serait donc à reprendre sur de plus larges bases, sans oublier que les écrivains grisons sont tous bilingues, au moins, et qu'ils sont sous les influences croisées, et souvent superposées, de l'allemand, de l'alémanique, du français et de l'italien.

selrot le redit, et c'est bien. Suit un exposé qu'illustrent deux cartes, sur la répartition géographique des différents suffixes dans la péninsule ibérique et en Amérique espagnole. Le chapitre se termine sur le portugais et sur quelques statistiques effectuées simultanément sur des textes originaux et leurs traductions française, italienne, espagnole, portugaise ou roumaine.

Enfin un dernier développement (p. 283-321) nous offre une « vue perspective de la formation diminutive dans le monde » : c'est un exposé d'ensemble concernant les procédés employés par les langues les plus diverses pour exprimer le diminutif. On sera frappé, je pense, du retour relativement constant de certains de ces procédés, tel que le changement de genre, par exemple.

Tel est ce livre, dont il est inutile de louer l'ampleur de l'information et l'extrême souci d'exactitude : on serait tenté de dire que cela va de soi. Mais on y appréciera en plus, qualité plus difficile à atteindre, la finesse, en même temps que la fermeté, des vues et l'intelligence des multiples et fuyantes nuances qu'imposait un sujet aussi délicat. J'ai dit, je crois, plus haut — mais il n'est pas inutile de le redire — que l'ouvrage est rédigé en un langue excellente, souvent spirituelle, et que la lecture en est légère.

Félix LECOY.

Arrigo CASTELLANI, **Bédier avait-il raison? La méthode de Lachmann dans les éditions du moyen âge**, Fribourg (Suisse), 1957, in-8°, 62 p.

Plaquette d'aspect et de lecture agréables, et qui reproduit une leçon inaugurale prononcée à l'Université de Fribourg en 1954. Mais la pensée ou l'intention dernières de l'auteur n'y sont peut-être pas tout à fait aussi dégagées qu'on le désirerait. Dans une première partie, M. Castellani s'attache à réfuter la position de M. Jean Fourquet, qui s'était efforcé, en ayant recours au calcul des probabilités, de montrer que la répartition en deux familles des manuscrits survivants d'une œuvre littéraire est la répartition qui, mathématiquement, a les plus grandes chances de se réaliser, et qu'il n'y a, par conséquent, aucune raison de s'étonner de sa fréquence, comme le faisait Bédier. Le tort de M. Fourquet aurait été, d'après M. Castellani, d'être parti d'hypothèses ou de prémisses arbitraires et peu vraisemblables concernant le mode de reproduction des manuscrits. M. Castellani fait, lui, une autre hypothèse — une hypothèse d'ailleurs fort simple dans sa candeur : il suppose que le manuscrit original d'un auteur n'a sans doute jamais été copié plus d'une ou deux fois, parfois trois fois, au plus quatre fois, et il déduit de ce fait que, compte tenu des destructions, des pertes, et aussi de quelques autres causes, il est tout à fait naturel de ne tomber, après classement, que sur une majorité de groupements bifides. Je n'examine pas ici la question de savoir si, tout comme il le reproche au fond à M. Fourquet, M. Castellani ne s'est pas

borné à placer au départ de son raisonnement la réponse qu'il recueille à la fin, ce qui ôterait beaucoup de force à sa démonstration. Je me contenterai de noter qu'il arrive, si j'ai bien compris, mais par une voie légèrement différente, à la même conclusion que son prédécesseur, à savoir que la méthode de Lachmann ne nous trompe pas et qu'elle est, par conséquent, légitime.

Faut-il donc l'appliquer ? C'est là (du moins, j'en ai le sentiment) que M. Castellani élude un peu la difficulté vraie, en évitant de donner une franche réponse. Il passe, en effet, dans la seconde partie, à l'examen des différents schémas possibles de classement que Bédier a donné des manuscrits du *Lai de l'ombre*, et il en fait la critique. Cette critique, ce commentaire plutôt, est très sensé, et je suis tout à fait d'accord avec lui dans les jugements qu'il prononce, en particulier dans son refus de considérer la version du manuscrit *E* (Bibl. Nat. nouv. acq. fr. 1104) comme une révision du texte du lai par Jean Renart lui-même (hypothèse avancée *cum grano salis*, j'imagine, par Bédier, en 1929 et adoptée d'enthousiasme par M. J. Orr dans son édition). J'admets même volontiers, comme M. Castellani, que les manuscrits du lai se répartissent en deux groupes, et non trois. Mais là n'est pas la vraie question. Sans doute il ne s'agit plus de s'étonner de voir les manuscrits du *Lai de l'ombre* se scinder en deux classes (*ABCG* d'une part, *DFE* de l'autre), puisque nous savons (ou croyons savoir) maintenant que malgré la fréquence en apparence paradoxale (mais en apparence seulement) de ce classement, c'est là un résultat auquel nous devons mathématiquement nous attendre. Toutefois, il reste légitime de se demander *comment* nous sommes arrivés à notre classement. Car il faut bien savoir que ce classement n'est pas le seul possible, ni d'ailleurs le seul qui ait été proposé. Et M. Castellani ne peut se bercer de l'illusion que le résultat auquel il s'arrête soit définitif ou irréfragable, ne serait-ce que parce qu'il se contente de faire retour au classement de Bédier de 1890 et que ce classement a été souvent critiqué, à commencer par son promoteur lui-même. Aussi aurions-nous aimé que M. Castellani nous dît en propres termes s'il a assez de confiance dans la méthode traditionnelle (et dans son propre jugement) pour aller jusqu'aux dernières conséquences qu'impose un classement réputé certain et pour oser porter la main sur un texte authentiquement transmis là où ce texte, en lui-même, ne présente aucune marque interne de faiblesse. Or c'est ce qu'il ne dit pas.

Et l'on comprend son hésitation. Car le point faible de la méthode de Lachmann ne réside pas tant dans le fait qu'elle aboutit, ou semble aboutir, à des classements qui peuvent choquer la vraisemblance par leur monotonie d'aspect, que dans le fait qu'elle est, dans la pratique, peu efficace en l'absence d'un critère certain de la « faute commune », clef de voûte de la méthode, au point qu'on en est toujours réduit, tôt ou tard et peu ou prou, quand on l'applique, à prendre sur la valeur d'un certain nombres de leçons (et, la plupart du temps, des leçons dirimantes) des décisions arbitraires, en tout cas

contestables, et en fait souvent contestées. Et cela, M. Castellani le sait fort bien. Et il le sait si bien que, quelque part dans une note, p. 42, reprochant à Bédier l'éventail des *possibilités* de classement que celui-ci déploie, il lui oppose, non la *certitude*, mais la *probabilité* de l'un de ces classements, ou de certains d'entre eux. Et il est tout à fait vrai que, parmi les combinaisons possibles, il peut y en avoir de plus probables que d'autres. Mais peut-on en pareille matière, se contenter de probabilité ? Sans compter que le critère de probabilité doit être lui aussi un critère bien fuyant. Et j'ai la surprise de lire, à la fin de la même note, cette affirmation de M. G. Contini qui me paraît étrange : « L'erreur de Bédier est, dit-il, de ne pas s'être rendu compte qu'une édition critique est, comme tout acte scientifique, une simple hypothèse de travail, celle qui se trouve le mieux capable d'organiser les faits en un système ». Affirmation tout à fait gratuite, et qui eût frappé de stupeur les grands maîtres d'autrefois qui, pratiquant la méthode critique dans l'ingénuité de la confiance qu'elle leur inspirait, étaient à cent lieues de penser qu'ils ne nous proposaient, dans leurs éditions, que des « hypothèses ». Ou alors, si vraiment une édition critique ne peut être qu'une hypothèse (et on voudra bien noter qu'en prononçant ce jugement, M. Contini reconnaît implicitement le bien-fondé des critiques de Bédier), le Ciel nous préserve des éditions critiques ! et contentons-nous modestement, pour notre part, de publier des documents — ce qui ne doit nullement nous empêcher, au reste, d'entourer ces documents de tout le travail critique dont nous sommes capables.

Félix LECOY.

Carla CREMONESI, **Enfances Renier**, Canzone di gesta inedita del sec. XIII, Istituto editoriale cisalpino, Milano Varese, s. d. [1957], in-8°, 703 p.

La chanson des *Enfances Renier*, conservée par le ms. B. N. fr 24370 de Paris, est une des plus longues (20 068 vers, encore est-elle incomplète, mais sans doute de peu) et aussi, il faut le dire, une des plus insipides des chansons du cycle de Guillaume d'Orange. On saura gré toutefois à Mlle Carla Cremonesi de nous avoir donné l'édition de ce texte qui complète ainsi notre connaissance de cet imposant monument : mis à part les très tardifs *Garin de Monglane*, il ne nous reste plus à attendre, en effet, que l'édition du *Moniage Renouart*, et nous aurons alors à notre disposition tous les poèmes qui se sont développés autour du personnage de Guillaume et de sa geste. — Il serait aussi vain qu'inutile de vouloir donner une analyse, même rapide, des *Enfances Renier*. L'action y est fort longue, mais elle reste d'une banalité et d'une monotonie désespérantes. Le héros en est Renier, fils de Maillefer et de Florentine, petit-fils de Rainouart. Dérobé au berceau, à Porpaillart, et vendu par son voleur Grimbert à un marchand,

Gyre, qui fait cadeau de l'enfant au roi païen de Venice, Brunamont, Renier, est élevé sous la tendre et secrète surveillance d'Idoine, fille de Brunamont, de dix ans son aînée. A l'âge de treize ans, Renier apprend au cours d'une querelle de jeu (cf. *Enfances Vivien* ou *Galien*) qu'il n'est qu'un enfant trouvé. Il quitte alors Venice en compagnie du bon marchand Gyre et de cent quarante chevaliers chrétiens, prisonniers de Brunamont qu'a délivrés pour lui son amie Idoine, puis il part à la recherche de ses parents. Le poème raconte alors les interminables chassés-croisés qui amènent les païens à assiéger les villes chrétiennes, tandis que les chrétiens, de leur côté, s'en prennent aux cités païennes. Les lieux de l'action sont principalement (autant qu'on peut en juger) des ports situés sur les rivages de la Méditerranée occidentale : Morimont, Venice, Rochéglise, Loquiferne, la Tour de Baudune, sans compter Porpaillart, que le poète semble placer à l'intérieur des terres. Renier parcourt inlassablement les flots, volant au secours des chrétiens et arrivant toujours à point nommé pour écraser les mécréants et délivrer ses amis. Finalement tout le monde se reconnaît ; Renier épouse Idoine, et l'un de ses chevaliers, Robert Ricard, la mère d'Idoine, douée au reste d'une étonnante jeunesse, puisque cette mère n'a guère que trente-cinq ans (17201), alors que sa fille en a au moins vingt-six (1276, 1282, 1973). D'ailleurs notre auteur n'en est pas à un anachronisme ni à une invraisemblance près : afin d'établir un vague rapport entre ses héros et les temps plus proches de ses lecteurs ou de ses auditeurs, il fait sortir Tancrède du mariage d'Idoine et Renier, et, de celui de la mère d'Idoine avec Ricard, Bohémond. La nuit même de ces mariages sont engendrés, dans le nord de l'Europe, la plupart des héros de la première croisade, Godefroy de Bouillon, Hugues du Maine, Baudouin de Hainaut, Robert de Flandres, Étienne d'Aubermale, Richard de Chaumont, Harpin de Bourges, Raimbaut Creton, et j'en passe (17930 et ss.). De la même façon, les Guelfes sont, pour lui, les descendants d'un légitime empereur de Grèce que Renier, au cours de ses innombrables aventures, a l'occasion de secourir contre un usurpateur dont les bâtards, de leur côté, donneront naissance aux Gibelins, qui inspirent à notre poète une haine vigoureuse (17902-17928). Cette dernière invention, au moins, a le mérite de nous révéler que *Renier*, n'a pu être composé que dans un XIIIe siècle déjà assez avancé.

La géographie du poème, inutile de le dire, est d'une imprécision et d'une fantaisie bien propres à décourager la critique. Toutefois cette imprécision et cette fantaisie sont encore aggravées dans le peu qu'en dit Mlle Cremonesi (p. 64-65), par le fait qu'elle identifie la ville sarrasine de Venice, patrie de Brunamond et d'Idoine et futur fief de Renier, avec Venise. Or Venice, dans la tradition ancienne du cycle de Guillaume, tradition que notre poète connaissait certainement, Venice, dis-je, est une ville d'Espagne ; c'est la conquête particulière d'Aymer le Chétif (cf. par ex. *Aymeri de Narbonne*, 4589-4602), et Suchier a autrefois (*Romania*, XXXII (1903), p. 370) voulu

y voir la ville espagnole de Benisa (au sud de Denia, et qui, il est vrai, n'est pas sur la mer), ville qui est restée au pouvoir des musulmans jusqu'en 1244. Naturellement je ne présente pas l'identification de Suchier comme certaine (quoiqu'elle en vaille bien d'autres), et je ne crois pas non plus que l'auteur du *Renier* ait su, ou cru savoir, que Venice était Benisa. Mais il suffit qu'il ait pu penser que Venice était quelque part en Espagne pour que sa géographie soit tout de même un peu moins extravagante. Ajoutons que, pour lui, Loquiferne est Messine (13878), que Morimont, patrie de Maillefer, est en Provence (14127), non loin du Rhône (6694) et que Porpaillart, en Provence également (540), et dont Morimont paraît être le port, est peut-être situé à l'intérieur des terres, puisque Grimbert, après s'y être emparé de Renier encore au berceau, gagne Marseille à travers la forêt (526-527). Quant à la mystérieuse Tour de Baudune, forteresse sarrasine, elle est à huit jours de navigation de Loquiferne (9733, 14606-11).

Mlle Cremonesi n'a pas étudié, même sommairement, les éléments traditionnels ou littéraires que l'auteur a mis en œuvre. On peut l'en excuser ; la longueur du texte rendait déjà sa tâche bien lourde. Voici toutefois quelques remarques concernant le sujet, remarques simplement relevées au cours de la lecture, mais qui peut-être seront de quelque utilité : On notera 1) les païens cornus (2075) — 2) le baume qui guérit les blessures (2078, 4320, cf. *Fierabras*, *Bataille Loquifer*, *Moniage Renouart*, et encore *Troie* 1671, *Florimont* 2475 ou même *Yvain* 2952, sans compter don Quichotte) — 3) les combats singuliers, qui se déroulent dans une île, de Maillefer et Butor (5343, 5369), de Renier et Corbon (8068), de Renier et Butor (13460) : c'est le fameux *Holmgang*, cf. G. Schoepperlé, *Tristan and Isolde*, p. 343, où l'on trouvera d'autres exemples français — 4) le combattant païen qui se transforme, nouveau Protée, pour échapper à son adversaire (Corbon, 8435) — 5) le cheval faé du démon Tabardin qui fend les airs, mais qui renverse ses cavaliers, si l'un d'eux fait le signe de croix (12168-69, thème populaire très répandu et que le moyen âge a utilisé dans la littérature d'édification, cf. R. Köhler, *Kl. Schriften*, I, 117, P. Toldo, *Archiv de Herrig*, CXVII (1906) p. 84, et encore dans le *Libro del Danese*, cf. Sanvisenti, *Memorie della R. Acc. di Torino*, II, 50 (1901), p. 40 ss. — 6) la pierre de chasteté qui permet à Idoine de sauvegarder sa vertu (12501) — 7) le bûcher d'Idoine dispersé par la pluie et le vent que suscite la Vierge (11602, miracle fréquent dans les légendes pieuses de femmes chastes persécutées) — 8) la croix vermeille imprimée sur l'épaule de Renier, signe de sa race royale et marque de reconnaissance (7836, cf. entre autres Pio Rajna, *Origini*, p. 295 ss.) — 9) l'enfant Renier respecté par les lions à qui il est jeté en pâture, parce qu'il est de race royale (1238-1245, trait bien connu de la poésie médiévale que l'on retrouve en particulier dans le *Boeve de Hnumtone* 1668 (ou vv. 3976-79 de la deuxième version continentale, cf. les notes de Stimming), dans le *Poema del Cid* 112 et, dans des conditions qui rappellent

un peu notre texte, dans *Floire et Blancheflor*, p. 233-34 de l'éd. Du Méril) — 10) la généalogie fantastique du roi sarrasin Corbon, fils de Rainouart et de la fée Morgain, engendré au pays de féerie (5534-35, 8275-77, cf. *Bataille Loquifer*) — 11) Gracienne amoureuse de Renier qu'elle ignore être son frère — 12) le voleur sorcier Grimbert assisté de son démon familier Tabardin qu'il peut contraindre par ses incantations — enfin 12) les fées qui président à la naissance de l'enfant (24-104), comme dans *Brun de la Montaigne* ou *Florian et Florete* ou *Garin de Monglane*, mais selon un cérémonial qui rappelle la visite des fées dans le *Jeu de la Feuillée* ou dans la légende de saint Germain (*Legenda aurea*, éd. Graesse, p. 449). — Je ne parle pas naturellement des poncifs ordinaires de la littérature épique, qui se retrouvent à foison dans le *Renier*.

Le ms. paraît dans l'ensemble avoir été bien lu. On est parfois gêné par l'absence d'accent sur les mots du type *aimé*, *santé*, etc... Voici maintenant quelques remarques concernant le texte : 27 *rovence* ? on attend un nom propre, lire ou corriger *Provence* — 35 *a droit* en deux mots — 97 *ait* est à la rigueur possible ; il est sans doute plus simple de corriger *soit* — 191 l'addition de *qui* est inutile et fausse le vers, cf. 180 et 358 — 223 *rasegier*, au gloss. « riassediare, rimettere a la prova » ; il faut choisir, je crois, que c'est « assiéger » — 227 *aaisier* en un mot — 236 *tours de bis* ? *bis* est sans doute un nom propre qui manque à la Table (peut-être *d'Ebis*) — 247 la correction amène un barbarisme et fait un contresens ; lire *Vostre ayous fu ; s'estes couars faillis Quant de l'onour n'estes pieça saisis* ; Pecoulet s'adresse à Maillefer qui est en effet le petit-fils de Desramé par son père Rainouard, et qu'il invite à aller s'emparer de Loquiferne, son droit héritage — 251, 277 accentuer *aÿ* (subjonctif de *aidier*) — 258 lire sans doute *ou fui nouris* — 275 les guillemets après 276 — 294 *aünons* — 304 *a copper* en deux mots — 320 *targia* est une graphie barbare, garder le *targa* du ms., graphie fréquente — 338 lire sans doute *grant aleüre* — 366 *tout* graphie de *tost*, cf. encore 789 et ailleurs, aurait pu être relevé au glossaire — 458 *does* fait un vers faux ; il s'agit sans doute d'une mauvaise transcription du chiffre romain du ms. ; imprimer *deus* (malgré le féminin) ; même erreur au vers 844 — 565 faute d'impression sans doute pour *doit* — 600 lire sans doute *si que il m'en geta* — 689 si la lecture *a leur vez* est bonne, *vez* (absent du glossaire) est peut-être une forme du subst. verbal de *veer*, enregistré par Godefroy sous *vié* ; le sens serait « en dépit d'eux » — 730 *roy* — 794 *Maillefer* à l'intérieur des guillemets, le sujet est Guillaume — 797 virgule a la fin, non un point — 910 (heaume) *a or cerchiez* est au glossaire sous *cercler*, mais la laisse est en *ié* — 1051 *Noiron* — 1086 *dist il* — 1096 point à la fin, pas de ponctuation à 1097 — 1116 *de sses* ou corriger *de ses* — 1138 (et 1343) *en orliie* traduit, avec doute il est vrai, par « à Orléans » est une curieuse erreur ; il faut lire *enoliie*, c'est-à-dire « Guibourc a reçu les saintes huiles, l'extrême-onction », — 1142 *n'en* — 1218 *Demandé lui*,

comme plus haut 1023 *lancé*, ce sont des passés simples — 1268 le vers n'est pas trop court, *poïst* est un imparfait du subj. — 1416 *de route*, en deux mots, cf. 5389 — 1417 lire *si ert escrié*, ou même *si est* — 1495 vers faux — 1593 *frelé* — 1606 *naiez* « noyé » — 1638 *qui l'i ala* — 1772 *treüage* — 2015 *sept vinz* (lire *set vins* ?) « cent quarante » évidemment, et non « vingt-sept », comme il est dit dans le résumé p. 21, dernière ligne — 2050 le mot *averssier* « démon, diable, esprit malin » est lu sept fois avec une touchante obstination *auressier* (abréviation mal résolue sans doute), en suite de quoi il n'a pas été compris au glossaire — 2059 je ne sais pourquoi *rouillier* est traduit au glossaire par « rullare, avanzare navi » ; la scansion indique qu'il faut lire *rouïllier*, c'est-à-dire *roeillier* « rouler des yeux, par suite regarder attentivement ou avec insistance, avec étonnement » — 2090 lire *l'espee del lez* (de même 2348) « l'épée qui pend à mon côté », formule épique fréquente — 2179 *a tant* en deux mots — 2204 *s'en* — 2315 *si l'amenra* et point à la fin ; virgule à la fin de 2316 qui se rapporte à ce qui suit — 2482 *de sa lorye* ? la traduction du glossaire est impossible — 2499 *nes* ? peut-être *n'i* ou *n'en* — 2534 *acouter* — 2760 si le texte est bon, on a ici un très bel exemple de la sorte d'haplologie qu'a étudiée Tobler, *Verm. Beitr.*, I, p. 224 ss : il faut, en effet, comprendre *que par (par) folie issir mal conquester* — 2851 le vers fait partie des paroles de Renier ; les guillemets sont donc inutiles à 2850 et 2852 ; Renier fait allusion à la question de Florentine, vv. 2697-98 — 2859 *entois*, contrairement à ce que dit le glossaire, n'a rien à voir avec *enteser* ; c'est une graphie de *entait* (la laisse est d'ailleurs en *-ais*), du lat. *intactus*, au sens de « plein d'ardeur, violent » (ici en parlant du combat, ce qui paraît un emploi exceptionnel) — 2898 *chenon* ? sans doute un nom propre — 2905 scander obligatoirement *subjection* ; c'est encore la scansion du fr. littéraire moderne — 2981 *qu'i* (ou *qu'il*) — 3125 le vers n'est pas trop court, mais il faut scander *aït* subj. de *aidier* et non de *avoir*, cf. 251, 277 — 3152 vers faux, trop court — 3174 *descendus* — 3180 vers faux, trop court — 3195 *cueru*, ici et 3844, 18279, doit être une faute de lecture pour *crenu* « à la longue crinière » — 3230 lire Ç'a *fait* — 3300 *tout* ? — 3520 vers faux, *quant* est le résultat d'une mauvaise lecture d'abréviation ; transcrire *qu'autre ne fet par pré* — 3557 *quel* ? — 3580 *trouant* — 3632 lire *sentir* et non **lentir*, et supprimer l'article au glossaire — 3705 sans doute *doutant* — 3707 *raiant* — 3800 les guillemets à la fin de ce vers, et non après 3802 — 3941 *gieston* ? — 4143 virgule à la fin, et non point ; point à 4144 — 4146 virgule à la fin, le vers 4147 dépend de *ançois* à 4145 — 4149 lire sans doute *rasazer*, cf. glossaire — 4228 vers faux, lire *par le douz* — 4241 *a l'aduré* — 4268 non pas *voit*, mais *n'oït* — 4305 *poile* n'est pas une « peau de bête », comme il est dit au glossaire, mais une pièce d'étoffe ; la coutume d'étendre sur le sol un tapis sur lequel s'assoit le chevalier que ses écuyers vont revêtir de ses armes est bien connue, cf. ici 5348, 5970 — 4406 *ours en ramier*, et plus

loin *ours en landon* 4459, sont traduits au gloss., à *ours*, par « ours dans la forêt » et « ours dans la lande » ; mais *landon* n'a rien à voir avec *lande* ; au sens propre, c'est le bâton ou le billot que l'on attache au cou d'une bête pour l'empêcher de courir ou de s'enfuir, pour l'entraver dans ses mouvements ; Godefroy a ailleurs correctement traduit *ours en landon*, extr. des *Mir. de saint Eloi*, qui signifie « ours mené en laisse par un bateleur » ; c'est ici le sens également ; quant à l'*ours en ramier*, c'est la même chose, *ramier* désignant une « branche d'arbre » — 4459 *entresie* faute pour *entresi c'* — 4434 *loiaumier*, absent du glossaire malgré ce qui est dit à la note p. 635, n'est pas du tout, comme semble le suggérer cette note, une forme de *loremier*, *lormier* « fabricant d'équipement de selle », mais une forme de *loiemier*, fr. mod. *limier* « chien de chasse, en principe tenu en laisse » — 4555 *Aussi com leu qui en va gestoure* est traduit au glossaire par « aller en quête d'une proie (?) » ; c'est une erreur, *gestoure* n'ayant pas été identifié ; c'est un nouvel exemple, et très bien venu, du mot rare *gestoire*, le sens est « temps des amours, rut » ; l'emploi du mot dans notre passage confirme l'interprétation et l'étymologie de M. Tilander (par lat. *gestire*) contre celle de M. von Wartburg, *FEW*, V, 3 (par lat. *jacere*) et du Tobler-Lommatzsch — 4678 point à la fin, virgule à 4679 — 4785 *naiez* « noié », de même 5197 et 9612 — 4879 la virgule après *a* — 4881 il est tout à fait contraire à une saine méthode de changer le *femanie* du ms. en *semanie* et par suite d'introduire une *Septimanie* illusoire dans la géographie du poème, d'autant plus que la *Femenie* est souvent citée dans les chansons de geste — 4906 transcrire *Driues*, et non *Drives*, ici et souvent ailleurs — 5001 *Druion* — 5005 virgule à la fin, et non point — 5322 le glossaire aurait dû distinguer *saffre*, subst., de *saffré* adj. — 5474 lire sans doute *alas* — 5550 pas de virgule à la fin — 5921 *naier* — 6012 *mesme* ? Lire sans doute *mesnie* — 6033 lire *suient* sans doute — 6056 *adeingne* du ms., malencontreusement corrigé en *ateingne*, doit être conservé : « car il n'a que mépris pour ses adversaires » — 6505 *ennuies* ? — 6672 *ancres* — 6780 lire *croire* et non *traire*, mal corrigé du ms. *troire* — 7045 *n'en* — 7135 vers faux — 7159 lire *nous nous* — 7201 *tensee* — 7207 *enhaie* en un mot — 7226 *preerat* est une correction très improbable — 7240 *de bougon* n'est pas le complément de *merrien*, comme semble le suggérer le glossaire ; c'est plutôt un complément à valeur adverbiale « en façon de trait, en guise de trait, comme un trait », mais de toute façon l'expression est étrange — 7312 *atrosnee* ? — 7370 au lieu de *pais*, lire peut-être *pors*, conformément à une légende bien connue sur la mort de Mahomet — 7392 lire sans doute *perdra* — 7407 vers faux — 7720 lire *destrier remuant*, comme il est enregistré au glossaire d'ailleurs — 7968 lire *nouees* — 8183 *enonde* doit être lu *e non Dé* ; de même au vers 9687, et supprimer **enondé* au glossaire, qui n'est qu'un barbarisme — 8302 *champ malé* est une graphie de *champ meslé*, cf. 5310, 6203 ; l'expression signifie non pas « champ de bataille », mais « combat corps à corps » — 8358 lire *c'aies*

et non *t'aies* — 8411 *tensee* — 8574 *saillot* ? — 8752 pas de point à la fin — 8883 *n'arrestera* — 8889 *hordree* ici et aux vers 11830 et 18960, est une variante de *hourdee*, et n'a rien à voir avec *ordre* — 8972 lire sans doute *furent* — 9000 il faut sans doute lire *set vint*, c'est-à-dire « cent quarante » — 9005 *pont* ? — 9024 *afuiant* en un mot, cf. 9039 — 9211 *n'en* — 9484 *rachater*, au sens de « rassembler, ramener », n'est pas au lexique ; l'exemple est pourtant intéressant — 9511 *vraiement* — 9916 la scansion de *milieu* par trois syllabes est impossible, le vers est faux. Le mot *quapitaus* n'a pas été relevé au lexique, et c'est dommage, car il s'agit d'un exemple intéressant. L'auteur désigne ainsi une salle de tribunal, un lieu de justice situé sur le marché de la ville sarrasine de Baudune, à côté des changes ; le mot est à rapprocher du *chapitel* relevé par Godefroy au sens de « auvent », mais dont les sens ont dû être plus variés, cf. le *FEW*, II, p. 259 — 9921 les *noiaus* sont les « boutons », le mot est sans rapport avec lat. *nodus* — 10094 et 10130 point à la fin — 10155 *puiel*, faute d'impression pour *praiel*, cf. le glossaire — 10173 *tables d'ormaus* est glosé par « panche di orno » ; je ne crois pas que l'orme ait jamais été d'un grand usage en ébénisterie ; de toute façon, il faut lire ici *tables dormans*, c'est-à-dire « tables installées à poste fixe, tables que l'on ne monte pas à chaque repas pour les démonter, le repas terminé » (ce qui était l'usage au moyen âge, au moins dans les romans) ; le Tobler-Lommatzsch donne quelques exemples de l'expression — 10196 lire *m'enmour*, c'est-à-dire « mon amour » — 10233 lire *ouvrier* — 10472 *deus* — 10542 lire *remuans*, Maillefer veut dire qu'il leur est impossible de bouger, chargés comme ils le sont de carcans et d'entraves ; supprimer **renuier* au glossaire — 10680 *postas* est évidemment le même mot que *apostas* au vers 10655, corriger le glossaire en conséquence — 11015 la correction est inutile, lire *a l'avespré* — 11070 vers faux, lire sans doute *s'a moi a ateignance* (et supprimer **teignance* au glossaire) — 11102 *viquois* m'est inconnu ; on attend un mot signifiant « pic » ; lire peut-être *piquois* — 11256 pas de ponctuation à la fin — 11362 *Kahu* n'est pas à la table des noms ; *le hubi* ? — les guillemets devant 11597, et non 11596 — 11694 vers faux — 11832 *encrouer* — 11950 *l'a aerse* — 11959 *la traïne* — 11982 *l'a mehaignie* — 12013 vers faux — 12021 *les rives* — 12096 et 12134 *estovra* — 12118 *ars* « partie antérieure du cheval, poitrail », mot qui n'est pas particulièrement fréquent, est absent du glossaire — 12167 *esqueut* vient de *escorre*, non de **esquedre*, qui n'est qu'un barbarisme — 12228 *croupe* — 12486, 13268 *a l'aduré courage*, cf. 4241 — 12502 *plain doi* est excellent, la correction en *droi* est barbare — 12503 *dont j'ai au cuer conroi* m'est obscur ; je me demande s'il ne faut pas voir, sous *conroi* une forme *coivroi* ou *cuivroi* d'un substantif verbal non attesté, mais parfaitement régulier, du verbe *cuivriier* « tourmenter accabler, chagriner » (que le poète des *Enfances Renier* emploie sous la forme *cuirïer*) — 12666 *sui* — 12757 le vers ne se construit pas — 13112 peut-être faut-il lire *baus*, et non *bans*, c'est-à-dire « poutre »

— 13164 *s'en est fuiant alez* — 13208 virgule à la fin — 13420 *courtoisement* — 14754 *espeez* « transpercés de l'épieu », plutôt que « passés au fil de l'épée » (malgré Godefroy) — 14785 *brant* — 14882 lire *sout* et non *sont* — 15001 *ont* ? sans doute *sont* — 15136 Lire *Laval*, c'est à dire *la aval* — 15222 et 16090 lire *set vint* — 15282 *d'ui en trois jours* — 15777 il n'est pas sûr que le vers soit trop long, *ge* pouvant être atone malgré la scansion contraire du vers 15780 — 15890 *vuit bu* « faux du corps » (plusieurs exemples dans le texte) aurait pu être relevé au glossaire — 15979 lire sans doute *test*, et non *rest* — 16496 *Cest* — 16536 *sel* — 16576-7 la construction paraît barbare — 16979 point à la fin, virgule à 16980 — 17131 *bien* — 17299 vers faux — 17425 vers trop long — 17437 point d'interrogation à la fin (comme après 16566) — 17559 lire *desvoiié* « pris, enlevé, détourné », et supprimer l'article **desvover* au glossaire — 17616 le vers est juste, mais il faut scander *treüage*, malgré 17559 ou 17638, cf. 1772 ; le mot ne figure pas au glossaire — 17742 lire sans doute *dëustes* — 17747 *set vint* « cent quarante » — 18031 *qui maint en trinité*, et supprimer l'article *deinté* au glossaire — 18264 lire *ouelles*, c'est-à-dire *oeilles* « brebis », évidemment malgré le doute du glossaire — 18281 vers faux, trop court — 18370 transcrire *vint et cinc* conformément à l'usage du moyen âge et pour trouver le nombre de syllabes nécessaire — 18420 *raïs* ? — 18439 virgule à la fin — 18558 et 18638 vers faux — 18984 *par moi seul* — 19125 *souz lui* — 19173 *enchaucement* en un mot — 19349 vers faux, lire *et cent mantiaus de soie traïnans* « manteaux à traîne » — 19454 sans doute *es le vous ent alé* — 19573 lire *encembelé*, exemple intéressant de cette graphie (au lieu de *enkembeler*) à ajouter à celui de la *Chanson d'Antioche*, cf. le Tobler-Lommatzsch — 19604 lire sans doute *en un destour* — 19645 couper *bien l'a bracé* — 19671 *tout mien* — 19717 le vers est juste, *aït* est subj. dissyllabique normal de *aidier* — 19864 *s'il me veut*.

Félix Lecoy.

PÉRIODIQUES

L'Annuaire de l'Académie royale de Langue et de Littérature française pour 1959 publie p. 65-127 une importante notice de Maurice Delbouille sur Maurice Wilmotte ; cette notice s'ouvre avec une bonne et vivante photographie et est complétée par une bibliographie des écrits de Wilmotte pour les années 1932-1942, une liste des contributions au *Bulletin de l'Académie*, et des écrits qui ont été consacrés à mon regretté confrère et ami après son décès. La bibliographie qu'avait dressée en 1932 Mme Rita Lejeune se trouve ainsi complétée et achevée. — M. R.

Le fascicule I du Bulletin bibliographique de la Société Rencesvals, projeté dès 1955, a paru (Paris, Nizet) en 1958 avec un retard qu'expliquent suffisamment les difficultés de la mise en train d'un nouveau périodique de caractère bibliographique, à la fois méthodique et international. Le fascicule paru contient déjà, avec les années 1955-1957, 305 notices critiques précises sur des ouvrages ou des comptes rendus ou des sommaires de colloques et de congrès. — M. R.

Les Annali de l'Istituto universitario orientale de Naples comprendront à partir de 1959 cinq sections autonomes, dont une section romane sous la direction de G. C. Rossi; le premier fascicule (I, 1) de cette section a paru en 1959. — M. R.

Dans les Cahiers de Civilisation médiévale de l'Université de Poitiers, 11e année, no 3 (juillet-septembre 1959), nous signalerons spécialement la fin de l'article de notre collaborateur, M. Armand Machabey, *Introduction à la Lyrique musicale romane* (p. 283-293) et une contribution de M. Jean Maillard, *Coutumes musicales au moyen âge d'après le* Tristan *en prose* (p. 341-353) constituée d'extraits importants de mss, B. N. Fr. 94, 772 et 12 599, et un complément des *Mélanges d'étymologie cynégétique* de G. Tilander. — M. R.

Bulletin de la Société linguistique de Paris. Nous recevons en même temps (octobre 1959) les deux fascicules (1 & 2) du tome LIV (1959). Nous signalerons dans le fascicule 1 les articles de E. Benveniste, *Les relations de temps dans le verbe français* (p. 69-82) ; Georges Mounin, *Les systèmes*

de communication non linguistique et leur place dans la vie du XXe s. (p. 176-200). Le fascicule 2 est tout entier occupé par des comptes rendus d'ouvrages de 1959, utilement recensés pour les langues romanes par G. Gougenheim et R. L. Wagner (p. 146-170). Signalons aussi un important compte rendu critique de J. Vendryes, p. 148-155, *de Principe et méthodes d'hydronymie française*, de Paul Lebel. — M. R.

Mémoires de la Société néophilologique de Helsinki, XX (1959). Ce volume est constitué par la réunion de cinq dissertations sur des sujets germaniques. — 1. (134 p.) Toivi Valtavuo, *Der Wandel der Worräume in der Synonymik für « Hügel »*. Dissertation de Marbourg, avec 8 cartes. — 2. (104 p.) Eero Alanne, *Das Fortleben der MHD ausdrücke für den Weinberg, Weinbergsarbeiten und Weinsorten am Oberrhein* (Helsinki, 1957). — 3. (55 p.) Eero Alanne, *Observations on the development and structure of English wine-growing terminology*. — 4. (78 p.) Pekka Katara und Erkki Kuujo, *Deutsche Quittungen in den Rechenschaftsberichten der Vögte Finnlands im 16. Jahrhundert*. — 5. (55 p.) Tauno F. Mustanoja, *The English syntactical Type* One the Best man *and its occurence in other Germanic Languages*.

— XXI (1959). — (159 p.) Roberto Wis, *Giacomo Leopardi, studio biografico*, avec 7 photographies.

— XXII (1959). — (389 p.) Jaakko Ahokas, *Essai d'un glossaire genevois d'après les registres du conseil de la ville de 1409 à 1536*. Contribution soigneuse et fort intéressante pour l'expansion du français en domaine franco-provençal. — M. R.

Cultura Neolatina, XVII, 1957, 1-3. — M. Aurelio Roncaglia, ayant succédé à M. Angelo Monteverdi dans la chaire de philologie romane de l'Université de Rome, devient ainsi directeur de l'Istituto di Filologia Romanza et par conséquent de *Cultura Neolatina* qui en est l'organe officiel. Mais, ainsi que nous l'apprend une note délicate de M. Monteverdi lui-même, M. Roncaglia n'a pas voulu que son ancien maître fût écarté de la gestion de la revue, et les romanistes auront le plaisir de voir désormais les deux noms associés sur la couverture de *Cultura Neolatina*.

P. 5-19. Antonio Viscardi, *Ricordo di Vincenzo Crescini*. Texte sténographique de la conférence prononcée par M. V. à l'Institut de philologie de l'Université de Rome, à l'occasion du centenaire de la naissance de V. Crescini, le 10 août 1957. L'auteur de cette causerie s'attache à mettre en relief, en utilisant à côté de ses souvenirs personnels plusieurs notices consacrées par Crescini à d'autres philologues, l'idée que celui-ci se faisait du travail scientifique et la position qu'il avait prise sur des questions de méthode, en particulier sur les possibilités de la critique textuelle. — P. 20-48. Aurelio Roncaglia, *Marcabruno : « Aujatz de chan »* (BdT, 293,9). M. R., qui prépare depuis longtemps une édition de Marcabru a pris l'heureuse habitude de pu-

blier chaque pièce dès que le travail critique qui la concerne est achevé. On peut déjà lire les nos 16, 22, 23, 33 et 3 dans *Studi medievali*, XVII, 46 et *Cult. neol.* X, 153, XI, 25, et XIII, 5 ; voir aussi pour 24 et 25 : *Premier congrès internat. de langue et de litt. du Midi de la France, Avignon*, 1957, p. 47-55. La présente édition représente naturellement un très grand progrès sur les essais antérieurs. Un petit problème demeure non résolu : celui du sens de *cafloquet* (v. 34), dans l'expression : « que no lur fassa cafloquet ni peintura », dont on voit bien la valeur générale : ne leur fasse du tort. On retiendrait volontiers, étant donné la valeur péjorative du préfixe *ca* (Cl. Brunel, dans *Études romanes dédiées à Mario Roques*, P., 1946, p. 119-130), parmi les hypothèses ingénieuses ici proposées, celles qui font état d'une composition : *cafloquet*. — P. 49-73. Maurice Delbouille, *Les « senhals » littéraires désignant Raimbaut d'Orange et la chronologie de ces témoignages*. — 1. Admettant à la suite de M. Sakari que Raimbaut d'Orange et Azalaïs de Porcairagues usent réciproquement du *senhal « Joglar »*, M. D. montre que la pièce 24 de Raimbaut aurait pu être le point de départ de ce qui est devenu une convention littéraire courtoise entre les deux poètes. La pièce 24 serait « de peu antérieure à 23, elle-même écrite, semble-t-il, à l'occasion de la rencontre d'un groupe de troubadours et de jongleurs à Puivert (c. 1170) ; la série *Joglar* et celle des *gaps* de Raimbaut se groupent autour de l'année 1170-2 ». Reprenant l'explication proposée par Mme R. Lejeune du *senhal* appliqué par Guiraut de Bornelh à Raimbaut, *Linhaura*, qui serait une allusion au héros du *lai d'Ignaure*,, M. D. montre que l'aventure de ce dernier aurait pu être connue des deux poètes par l'*Ensenhamen* de Guilhem de Marsan ; ils se trouvaient à la réunion de Puivert, où l'*Ensenhamen* fut sans doute lu par son auteur. Raimbaut ayant écrit peu avant un *gap* où il se peignait dans la situation de l'amant châtré par un mari jaloux, qui est justement celle d'Ignaure, Guiraut de Bornelh aurait eu alors l'idée de le désigner plaisamment sous ce nom. Le *senhal* ne peut donc pas être invoqué comme un témoignage indépendant de la diffusion dans le midi de la légende d'Ignaure — 3. Tristan. C'est également une pièce de Raimbaut (27) qui aurait donné à Bernart de Ventadour l'idée de désigner celui-ci par le *senhal Tristan*. M. D. est amené à cette occasion à revoir la chronologie de B. de V. et à placer l'activité du poète plus tard qu'on ne le fait généralement, plutôt autour de 1170 que de 1150. Une conséquence serait que l'allusion à Tristan dans la pièce 44 ne remonte pas à 1154-1155, mais à 1171. L'idée, illustrée par trois exemples, que les *senhals* peuvent constituer à l'origine une allusion précise à un texte ou à une caractéristique littéraire d'un poète sera certainement reprise avec fruit. — P. 74-174. Emilio Vuolo, *Il « Mare amoroso ». II. Commento*, B. Notes pour l'important poème déjà imprimé et étudié dans la même revue (XII, 103 et XVI, 147). L'auteur a réuni en foule les passages parallèles d'auteurs médiévaux italiens, français, provençaux ; on est parfois tenté de penser qu'il aurait pu s'arrêter plus tôt ou aller plus loin. On aura toujours intérêt à se reporter

à ces pages chaque fois que l'on aura à éclairer une allusion plus ou moins scientifique (genre bestiaire, lapidaire) dans un texte du moyen âge. Un index des matières, dont le glossaire ne tient pas tout à fait lieu, rendrait utilisable cette imposante somme de travail. Il eût d'ailleurs été plus commode d'avoir une telle édition en volume plutôt que d'en chercher les fragments dans trois numéros de revue. — P. 175-176. Leo Spitzer, *Aggiunte al « Mare amoroso »*. Rapprochements avec Chrétien de Troyes, Lope de Vega, Arnaut de Maruelh. — P. 177-181. Mariano Baffi, *La Vita nova in romeno. Contributo allo studio della fortuna di Dante in Romania* [aux XIXe et XXe s.]. — P. 182-208. Giovanni B. Bronzini, *Del contrasto tra madre e figlia in Francia e in Italia*. Intéressante étude des chansons populaires sur le thème de la fille qui discute avec sa mère sur le choix d'un mari. M. B. étudie un texte latin rythmique, malheureusement sans date, des textes italiens à partir du XIIIe et des textes français à partir du XVe s. — P. 209-233. Aldo Vallone, *Rassegna di letture dantesche*. Revue critique d'un certain nombre de « letture dantesche » qui ont été prononcées depuis quelques années dans les chaires traditionnelles de Florence, de Rome et d'ailleurs. — Comptes rendus : p. 235-275. M. Spaziani, *Il canzoniere francese di Siena* (E. Vuolo ; très nombreuses rectifications, de portée inégale, à la traduction proposée par M. Spaziani) ; p. 275-281, G. Ghinassi, *Il volgare letterario nel Quattrocento e le* Stanze *del Poliziano* (F. Sabatini). — Chronique. P. 283-285, *Repertori e bibliografie*, avec l'indication de quelques bibliographies personnelles (entre autres G. Bottiglioni, E. Lommatzsch, B. Migliorini, E.-G. Parodi, B. Terracini) ; Bibliographies de travaux des hispanisants italiens ; p. 285-286, *Letteratura latina cristiana* (R. M. Ruggieri) ; p. 288-289, *Filologia portoghese* ; p. 289-291, *Studi romeni* ; p. 294-300, *Congressi* (*VIII Congresso int. di Studi Romanzi*, Florence, 1956 ; *III° colloquio internazionale di studi luso-brasiliani*, Lisbonne, 1950). — P. 300-302, Nécrologies, par A. Monteverdi (Maria Casella, Mario Pelaez, Et. Li Gotti). — P. 302, Chaires de philologie romane, Nominations de MM. G. Contini à Florence, M. Boni à Bologne, A. Roncaglia à Rome. — P. 302-307, Dépouillements de périodiques. — P. 309-317, Publications reçues.

J. Monfrin.

CHRONIQUE

Nous apprenons le décès, le 3 novembre 1959, à Munich, de Wilhelm R. W. Koehler, et le 10 décembre 1959 à Ithaca, New York, de Max L. W. Laistner. Tous deux étaient membre de la Mediaeval Academy of America (Cambridge, Massachusetts).

Dans le *Bulletin de l'Université de Toulouse* du mois de décembre 1959, M. Jean Séguy a consacré à Henri Gavel, professeur honoraire de philologie romane et de langue et littérature médiévale de la Faculté des Lettres de Toulouse, mort subitement le 15 octobre 1959, une notice émue et touchante. Gavel était né le 22 mai 1880 à Saint-Pol (Pas-de-Calais). Germaniste, hispanisant et basquisant, Gavel a laissé une œuvre scientifique abondante et variée, dont la notice de M. Séguy donne un aperçu bibliographique fort instructif et même surprenant par ses révélations par exemple sur l'activité de notre regretté confrère dans le domaine de la liturgie médiévale. — M. R.

Collections et publications en cours.

Dans la collection de la *Société de publications romanes et françaises* a paru, n° LXV : Gérard Moignet, *Les signes de l'exception dans l'histoire du français* ; 1959, 248 pages.

— La librairie « Kraus Reprint Corporation » (New York) annonce la réimpression du *Manuel de l'Hispanisant* de R. Foulché-Delbosc. Il est très remarquable que l'on puisse à l'étranger réimprimer des œuvres dont le mérite était nôtre, et l'on s'étonne qu'aucun éditeur français ne puisse agir de même. Le manuel de Foulché-Delbosc faisait le plus grand honneur à la langue française. La même librairie annonce également la réimpression des dix premiers volumes de la *Revue hispanique* et des *P. M. L. A.*

— La livraison n° 70 du *Französisches Etymologisches Wörterbuch* de Walter von Wartburg a été distribuée en novembre 1959 et complète le tome XVI de l'ouvrage. Il est consacré aux *Germanische elemente* de pokka à ryt, suivis de *Nachträge und Berichtigungen* et de la table alphabétique du tome XVI.

COMPTES RENDUS SOMMAIRES.

Paul PELLIOT, *Notes on Marco Polo.* I. Ouvrage posthume publié sous les auspices de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique, Paris 1959, Imprimerie Nationale ; Librairie Adrien-Maisonneuve ; in-4°, 611 pages. — Paul Pelliot a fait tout au long de sa vie, son étude particulière des sources de Marco Polo et de la valeur de ses renseignements sur la Chine du Sud. Cet immense travail, auquel Pelliot était resté attaché jusqu'à la fin de sa trop courte vie, l'a amené à écrire une quantité de notes sur Marco Polo, que les soins pieux de ses élèves et de ses admirateurs ont décidé de réunir et dont nous avons ici le premier volume fort considérable (plus de 600 pages in-quarto, allant, dans l'ordre alphabétique, de ABACAN à COULFICAR).

Les notes de Pelliot se rapportent essentiellement aux textes publiés par A. C. Moule et notament la version reproduite par celui-ci, du manuscrit Zéláda de Tolède. Ces notes sont rédigées en anglais, ce qui s'explique par le dessein de publier ces commentaires avec l'édition anglaise de Moule. Le déchiffrement en a été effectué par M. Hambis dont la tâche était encore compliquée par le mélange des mots orientaux et en particulier chinois, et auquel nous devons être reconnaissant de nous avoir restitué et d'avoir publié les notes très diverses de Pelliot, dont certaines sont fort longues et constituent, par exemple pour le mot COTON, un véritable mémoire de plus de 120 pages. — M. R.

Atlas linguistique et ethnographique du Massif Central, par Pierre NAUTON, I, La Nature (620 cartes et 2 planches de croquis), Paris, Centre National de la Recherche Scientifique, 1957, et II, Le Paysan, 1959 (614 cartes et 34 planches de croquis).

Voici, en deux très beaux volumes du format normal de nos *Atlas linguistiques*, la suite de cette œuvre magnifique qui continue l'entreprise courageuse et féconde de Gilliéron et Édmont, qui s'est accrue successivement de l'*Atlas du Lyonnais* de Mgr Gardette et de l'*Atlas gascon* de M. Séguy. L'*Atlas du Massif Central* est digne de ses aînés, mais il est plus riche d'illustrations qui justifient l'épithète d'« ethnographique » ajoutée au traditionnel « linguistique » qui convenait parfaitement à l'Altas plus général de Gilliéron, mais qui pouvait être modifié pour des altas plus limités et pouvant tendre à faire connaître la physionomie précise d'une région plus homogène.

Le questionnaire, comme les cartes de M. Nauton, a été établi avec un soin extrême et remarquablement avisé. Et nous ne pouvons que souhaiter que les futurs atlas régionaux qui compléteront la figure de la France linguistique prennent celui-ci pour modèle.

Nous pouvons d'ailleurs espérer que ces futurs atlas pour lesquels les grandes enquêtes sont déjà commencées et même plus au moins poussées ne se trouveront pas devant les mêmes difficultés matérielles qu'ont connues les précédentes réalisations, grâce au concours très précieux, mais absolument indispensable, qu'apporte aux efforts de la géographie linguistique de la France le Centre National de la Recherche Scientifique où nous avons réussi à faire instituer une section des Atlas Linguistiques qui s'est chargée d'en assurer la vie matérielle et la diffusion.

Pour ceux qui ont connu, avec Gilliéron et après lui, les difficultés ou les complications techniques et financières rencontrées par les *Atlas*, le concours du Centre National de la Recherche Scientifique est une aide qui mérite une infinie reconnaissance. — M. R.

Paul Barbier, *Miscellanea lexicographica*, XXVIII, *Proceedings of the Leeds Philosophical Society, VI*, 5, p. 327-360. Cette nouvelle collection lexicale imprimée après le décès de Paul Barbier, réunit des articles sur les mots français suivants : *arriéré*, *blandureau*, *brandevin*, *contre-ressort*, *hauvrelecq*, liégeois *havestrick*, picard *hoglet*, *houcle*, *malvoulu*, *mangouste*, *marnage*, *marquisat*, *matramau*, *méritant*, angevin *nipotin*, *palade*, *pale*, *pédomancie*, *pétéchie*, *rassade*, Nord-Est *remou*, *rétractile*, *extractile*, *sébile*, *serre-noods*, Nord-Est *tubin*, *vestibule*, *vestige*, *voquer*, *voguer* (terme de potier), Nord-Est *vore*, *voron*, Nord-Est *vonleneau*, Nord-Est *vuitreman*, *vistreman*, Nord-Est *watewillier*. On nous indique que d'autres articles de Paul Barbier pourront encore être publiés dans ces proceedings. — M. R.

Arrigo Castellani, *Le problème des serments de Strasbourg*, Congresso di Studi romanzi, Florence, avril 1957. — A. Tabachovitg, *Les Serments de Strasbourg et le ms. B. N. lat. 9768*, Vox Romanica, XVII (1958), p. 36-61. — Je ne peux que joindre ces deux articles au volumineux dossier des *Serments*, sans avoir la satisfaction d'en tirer, malgré l'érudition et la précision dont ils font preuve, des conclusions positives ni durables. M. C. aboutit à cette idée que les *Serments* semblent refléter la situation linguistique de l'Aquitaine du Nord au IXe s., mais il juge aussi probable que Nithard a participé à la rédaction du texte dont il aurait « grammaticalisé » la version romane nord-aquitaine, tout en conservant ses caractéristiques dialectales. J'avoue que je discerne mal les effets de ce travail de Nithard. Quant à M. T., qui du moins tient compte des conditions possibles de rédaction du document d'après les nécessités de chancellerie, sur lesquelles j'avais attiré l'attention il y a maintenant plus de vingt ans dans mon article du *Medium Aevum*, il s'en tient d'une façon générale à ses commentaires anciens. Et sur la question de savoir si notre manuscrit unique a été ou non écrit à Saint-Médard de Soissons, je n'y aperçois ni conclusion, ni conséquence. — M. R.

Le livre de la taille de Paris de l'an 1296, publié par Karl Michaëlson, Romanica Gothoburgensia VII, Göteborg, 1958, in-8°, 305 p. — Nous possédons, on le sait, sept rôles de taille parisiens pour le règne de Philippe le Bel, sources extrêmement riches en renseignements de tous ordres sur la vie de la grand'ville à cette époque, sources inestimables aussi pour l'onomastique française médiévale. Une place à part doit être accordée à cinq d'entre eux, ceux que nous a conservés le manuscrit Arch. Nat. KK 283 pour les années 1296, 1297, 1298, 1299 et 1300, et qui se rapportent au rachat de la maltôte, rachat que la ville de Paris avait obtenu contre le paiement d'un forfait de 100 000 livres tournois. Il semble que ces 100 000 livres aient été payées en huit annuités; nous aurions donc perdu les trois premiers rôles (1293-1295), le rôle de 1296 étant le quatrième. — Ces cinq rôles restaient inédits, alors que les deux autres ont été déjà publiés, l'un, celui de 1292, par H. Géraud, dans la série des *Documents inédits* dès 1837, l'autre, celui de 1313, par Buchon d'abord (fort mal) à la suite de son édition de Geffroi de Paris, plus récemment en 1951 par M. Michaëlson (édition déjà épuisée malheureusement). — M. Michaëlson a maintenant entrepris la lourde tâche de mettre au jour dans son intégrité le contenu du ms. Arch. Nat. KK 283, et il nous livre aujourd'hui le premier volume de son travail. Je n'ai pas besoin de dire quelle masse de difficultés irritantes présente la publication d'un document de ce genre et quelle somme de connaissances de toute espèce il faut posséder pour échapper aux pièges tendus à chaque pas à l'éditeur. M. Michaëlson, avec sa connaissance unique de l'onomastique française et sa longue pratique des sources originales qui nous la font connaître, était sans doute l'homme le mieux armé pour affronter l'épreuve. Son édition met désormais un instrument de travail inestimable à la disposition des érudits. — L'édition vise avant tout à fournir un texte; une courte introduction fait la mise en place nécessaire, et une annotation, sobre, mais très riche en faits, permet les recoupements indispensables, fournit en quelques mots les raisons d'une lecture ou indique parfois encore le sens d'un nom ou d'un surnom particulièrement déformé. Deux index terminent le volume (un index des paroisses et des quêtes; un index des rues), puis vient un tableau systématique et résumé de l'assiette de l'impôt (par paroisses, quêtes, feux et contribuables). Il n'y a pas d'index des noms, M. Michaëlson ayant pensé avec raison qu'un index commun aux cinq rôles serait plus maniable et plus utile que des index séparés. Il ne nous reste plus à souhaiter que de voir paraître bientôt la suite de la publication. — Félix Lecoy.

Chastel (André), *Trésors de la poésie médiévale*, textes choisis, établis, traduits et annotés par A. Chastel avec la collaboration de Jacques Monfrin, [Paris], Club français du Livre, 1958, in 8°. — Présentation élégante et habile de poésies françaises (latines ou provençales), depuis le *Saint-Alexis*

jusqu'à Jean Le Maire de Belges, choisies avec goût et qui accroît utilement le stock banal des chrestomaties. Notices et notes discrètes ; les notes de traduction peuvent rendre service. — M. R.

Sister Mary Faith McKean, *The Interplay of Realistic and Flamboyant Art Elements in the French Mysteres*, in-8°, 216 pages, The Catholic University of America, Washington, 1959. — Cette dissertation vaut par les exemples bien choisis sur lesquels elle se fonde, plus que par les commentaires structuraux indiqués dans la conclusion. — M. R.

Œuvres complètes de Rutebeuf publiées par Edmond Faral et Julia Bastin, t. I, Paris, Picard, 1959, in-4°, 582 pages. — La fondation Singer-Polignac s'est fait un pieux devoir d'assurer la publication de l'œuvre à laquelle son ancien président, Edmond Faral, a consacré tous ses efforts dans les dernières années de sa vie, et qu'il avait déjà, avec l'aide d'une collaboratrice dévouée, Mlle Julia Bastin, de l'Université de Bruxelles, amené près de son terme sans pouvoir en commencer lui-même l'impression, car une mort trop prompte l'« adevança », pour reprendre le mot poignant que Gerbert de Montreuil emploie pour faire comprendre que le « Perceval » de Chrétien de Troyes ne fut pas achevé par celui-ci.

C'est avec une satisfaction mêlée de beaucoup de tristesse que j'annonce dans la *Romania* cette œuvre qu'Edmond Faral, depuis de longues années, gardait au cœur de ses préoccupations et qui a été jusqu'à ses dernières heures son principal souci scientifique. Elle convenait en effet parfaitement à son goût de connaissance et de précision historique et à son besoin philologique d'exactitude soigneuse et largement minutieuse. Faral était d'ailleurs fort jaloux des plus minces résultats de son travail et aussi inquiet des jugements qu'on en pouvait formuler. Il n'était pas peut-être exactement un de ces ouvriers qui travaillent dans la joie, mais il apportait à sa tâche un souci d'exacte perfection et de certitude qui passait en tous ses écrits, et plus que jamais dans ce dernier qu'il n'a cependant pas pu marquer également de sa griffe en toutes ses parties. Ç'avait été pour moi, son vieux maître, une joie et pour lui, je pense, un précieux élément de réconfort et d'apaisement que la publication que je lui avais permise dans la *Romania*, de certaines des notices, parmi les plus difficiles, qui se trouvent réunies dans ce premier volume, fait de la publication des textes de Rutebeuf complétés de leur commentaire historique et aussi de l'étude grammaticale, et d'un tableau des rimes très complet autant qu'il est permis de s'en rendre compte, mais qui n'est pas peut-être d'une consultation très facile et rapide. Le glossaire qui fera partie du second volume et qui doit être, lui aussi, très complet, permettra sans doute l'utilisation du tableau des rimes.

Le tome I s'ouvre sur une Introduction très étendue (p. 9-225) où sont

étudiés les manuscrits, l'auteur, les circonstances historiques, puis la langue du poète et sa versification ; vient ensuite une part considérable des écrits conservés, et notamment le poème visant l'Église, les ordres mendiants et l'Université, puis les Croisades et enfin les poèmes de l'Infortune, plus personnels à Rutebeuf lui-même.

Le second tome dont nous savons que la préparation est faite en manuscrit et que l'impression en est déjà commencée, comprendra les œuvres proprement religieuses (Miracle de Théophile), hagiographiques et dramatiques, eucologiques, plus un certain nombre de pièces à dire, du ton des fabliaux.

Nous renvoyons à l'apparition de ce second tome, les observations que nous aurons à présenter sur cet ouvrage, dans lequel nous signalerons particulièrement de nouveau l'importance et la sûreté des commentaires historiques et les prudentes explications philologiques. Mais nous noterons aussi que, si les observations historiques et générales, et le commentaire particulier des pièces importantes (une dizaine) sont d'Edmond Faral, l'établissement du texte des poèmes qui figurent dans l'édition est, avec la rédaction des index, l'œuvre de Mlle J. Bastin qui partage avec Faral le mérite des commentaires philologiques, et à qui doit aller une large part de notre reconnaissance pour sa participation à cette œuvre.

Nous devons aussi, de façon très précise, remercier M. Félix Lecoy, qui fut l'élève de Faral et dont Faral lui-même avait souhaité qu'il se chargeât de la surveillance pour la mise sous presse de son ouvrage, tâche à laquelle M. Lecoy s'est consacré avec le plus affectueux dévouement.

C'est par la volonté de Faral qu'il a été décidé de ne pas joindre son édition à une collection comme celle des *Anciens Textes*, où elle eût trouvé sa place naturelle, mais dont Faral n'eût pas accepté volontiers les règles habituelles et les contraintes, même salutaires.

C'était un des principaux soucis de Faral de donner par son *Rutebeuf*, pour un tableau des idées et des mœurs, une vue vivante et précise d'un esprit curieux et vraiment représentatif de notre XIIIe siècle, et nous pouvons penser qu'il y est en effet parvenu. — M. R.

INDEX DES MOTS [1]

A

-*a*- fr. 131
a it. 371
a- it. 102
-*a*- it. 408-409
a- wall. 214
-*a*- wall. 235, 238
ab prov. 371
abaia it. 100, 103
**abaiare* it. 100, 104
abaier, *-rie* fr. 104
abaillier fr. 100
abalia, **-liare* it. 100
abbadare it. 104
abbaiare it. 103
a(*b*)*baliare* it. 100
abé, *abeance*, *abeer*, *abeiance* fr. 104
aber bret. 475
abia it. 100
aborrisco perdere it. 101
abre prov. 181, 182
absidiole fr. 527
aca prov. 155, 173, 182
acacia prov. 174, 182
acanthia 134
acassia prov. 171, 182
accetio, *-citio* prov. 152, 171, 172, 182
accoltare, *-to* it. 377
accompagnare it. 101
acitoal prov. 177, 182
acoute fr. 114
ad 102
adeingne fr. 538
Adesten norm. 51
adonda it. 99
adorno it. 91, 99
Aethelstan ags. 51
affinare it. 399
affrodil prov. 170, 182
affrodillus 170, 182
aglan prov. 174, 182
agni (*linga*) prov. 171, 186
Agnus fr. 21
agosto it. 409
agrimonia prov. 152, 174, 182
aguana it. 105, 106
aguri prov. 262
agut prov. 154, 182
-*ai*- fr. 212
-*ai*- germ. 235, 238
-*ai*- it. 409
aigleteau fr. 525
aigua rosa, *a. roza* prov. 163, 164, 182
aiguana it. 105
αἶμα 240
aio it. 109
airament prov. 182
aiva piém. 105
aive fr. 105
alambic, *alanbic* prov. 165, 179, 182
albre prov. 181, 182
albugo 153, 182
album (*papaver*). 175, 187
aleda(*s*), *aledou* prov. 170, 182
alferezim ar. 164, 182
allegrare it. 398
alló fr. 114
allonger fr. 116
ally fr. 115
aloen, *a. cicotri*, *a. epatic* prov. 162, 164, 170, 171, 182
Alstenus 51
altea prov. 156, 182
altro', *-rove* it. 371, 378
aluda prov. 171, 182
alum prov. 170, 173, 182
aly fr. 115
amadori sic. 262
amare it. 398
áme, *ne... áme* fr. 75, 77
amendare it. 399
amenlos prov. 152, 182

1. Les mots sont placés dans l'ordre alphabétique sans distinction de langues; les abréviations désignant les langues et dialectes sont, d'une façon générale, celles qui ont été employées pour la *Table* des tomes XXXI-LX de la *Romania*. Les mots non suivis d'une indication de langue sont les mots latins attestés ou supposés, les types préromans d'origine incertaine ou les noms propres connus. Aucune distinction n'est faite entre les divers états chronologiques des langues.

ameos prov... 162, 182
ammolla prov. 176, 182
amorenas prov. 150, 174, 182
amorssar prov. 156, 182
an- fr., it..... 102
an- wall..... 214
ana prov. 160, 170, 182
ancas (*las*) prov. 111, 150, 155, 182
-ance fr..... 424
anceris (*linga*) prov. 171, 186
ancidere it..... 102
anda it..... 101, 102
anda vénit..... 106
andamento it..... 102
ande it..... 101-102
andrac prov... 154, 182
anel, -let fr..... 528
angelica (*archa*)..... 182
angia vénit..... 106
a(n)guana, -no, angue it..... 106-107
anguis..... 106
anis prov..... 165, 182
ano it..... 109
-ano it..... 374
anoyî wall..... 214
-ans fr..... 124
ansen(n)e, -seû wall. 212, 214
ansine, -er fr.. 212-214
ansin(i)er wall..... 213
ansinne wall... ... 212
-antia..... 424
antidoti prov. 151, 182
antorno it..... 102
antrax prov... 154, 182
antrèvint wall..... 214
anvade it..... 102
anvaïement, -ir fr... 102
anvito it..... 102
anza vénit..... 106
apaia it..... 100
api prov. 155, 176, 182
apium prov. 161, 162, 165, 182
(a)postas fr..... 539
apostema prov. 176, 182
appium prov.. 154, 182
appliquette de bourgeron fr..... 528
apprehenderunt..... 377
appuyer les chiens, a. aux chiens fr..... 116
aprenderono it..... 377
aprenorar prov. 180, 182
aprima, -ar prov. 177, 182
aquana, -nus, aquaticus..... 105, 107
aquo prov..... 188
Aravie fr..... 255
arc, -che fr..... 526
archa angelica..... 182
arelha prov... 176, 182
aresta bovis... 168, 182
ari fr..... 115
-ari prov..... 262
-aria..... 285
aristologia prov. 156, 182
-arium, -iu(s). 262, 525
armoniac (*sal*) prov. 164, 188
armoniac, -iacum prov.. 166, 171, 182
arqua prov.... 170, 182
arrestezo prov. 181, 182
arriéré fr..... 547
arroma prov.. 161, 182
ars fr..... 539
artemisia prov. 173, 182
asbergo, ascoltare it.. 409
ascondere it..... 399
asseine, assigne agn. 114
-astro it..... 409
-at fr. Est..... 524
atanasia prov. 174, 182
ateignance fr..... 539
atir(i)er (*soi*) fr.... 144
-at(o) it..... 524
atoutinet fr..... 528
-attare, -attu(s). 524-525
-au- it..... 408-409
aucun, ne...d. fr. 76-77
augues fr..... 476
auramen prov. 177, 182
auressier. Voir *averssier*.
auripigmen citrus. 156, 182
ausberc prov..... 409
avaccio, avale tosc.. 105
**avana* it..... 104-107
avan(n)otto it..... 106
avanta, -ti it..... 100
avar prov..... 104
avara it..... 104
avarc prov..... 104
avaro it..... 104, 410
Ave Maria... 168, 182
ave', avé, avea it.... 109
avel fr..... 105
avelana prov.. 166, 182
avellana mundada prov..... 162, 182
àveno it..... 99
aver fr..... 104
aver debito mille lire it..... 101
avere it..... 102
averssier fr..... 537
avete it..... 103
*aveti, *avevade* it... 102
avoir fr..... 138
avre', avrebbe it.... 93
avrei it..... 100
ayga arden prov. 153, 182
ayga roza prov. 177, 182
azo it..... 109

B

bada (*stare a*), *badare* it..... 104
baer, baier fr..... 104
baillier fr..... 100
balaustia prov. 174, 182
balbus..... 112
balia, -io it..... 100
ballarin rét.-rom... 530

balma d'arbre prov. 177, 182
balsami prov.. 169, 182
bâme, bâne wall.... 237
bane néerl..... 237
banhar, -hi prov. 160, 168, 182
banne wall..... 237
bans fr..... 539
barba yrci..... 179, 182
barbayrol prov. 176, 183
barca, -co it..... 526
barquet fr..... 529
barreño arag..... 132
barro, basa basque.. 425
bascle, -scon fr..... 425
bassin, -ine fr..... 526
basta it..... 100
bastare it..... 402
basti, bataia it..... 100
bâtard fr..... 425
Baudune (*Tour de*) fr..... 534, 535
baus fr..... 539
bayla prov.... 176, 183
bazilical (*vena*) prov. 173, 183
-bé fr..... 127-128
bealtà it..... 369
beau faire (*avoir*) fr. 131
beber..... 131
bellement fr..... 117
bello it..... 91
benedicti (*oleum, oli*) prov.. 165, 183, 187
berbena prov. 152, 157, 161, 162, 183
berberis prov.. 171, 183
bergerette fr..... 529
beronizius beronizi prov. 176, 183
bersaia it..... 100
bête de compagnie fr. 116
betonegua prov. 178, 183
betonica prov. 150, 162, 163, 165, 183
beure (*far*) *als huelhs* prov..... 164, 183
-bey, -bez fr..... 127
-bilis..... 284
bis (*Tour de*) fr..... 536
blaer néerl..... 242
blandureau fr. 547
Blangy fr..... 252
blarè wall..... 242
**blaros* germ..... 242
bleda prov.... 179, 183
bleime wall..... 241
blein néerl..... 241
blème wall..... 241
bler fr..... 242
bleu prov.... 161, 183
blittri it..... 112
bobolce it..... 93
boccin rét.-rom..... 530
boches fr..... 412
boig cat..... 112
bois fr..... 411
bojol d'uou prov. 159, 183
bolh, -hir, -hit prov. 177, 179, 183
Bonet fr..... 255-257
Boneti..... 259
bonitate it..... 408
Bonnet fr..... 258-259
Bonnor fr..... 255
bono it..... 407
borrage prov.. 158, 183
boscaia it..... 100
bossa desot l'ayssella prov. 178, 183
bosse fr..... 412
bouclette fr..... 528
bouée fr..... 130
bougon (*de*) fr..... 538
boulir, -lu fr... 411-412
Bo(u)vet fr.... 255-259
Boveti..... 257, 259
bovina (*lingua*) prov. 155, 183, 186
bracelet fr..... 524
brandevin fr..... 547
brasza prov... 177, 183
-bré fr..... 124-128
bréhaigne fr..... 425
-brey fr..... 124-127
-brez fr..... 126
brezilh prov.... 153, 183
brionia prov. 164, 167, 179, 183
briquette fr..... 528
brisée (*frapper à la, fr. aux brisées*) fr. 114
brot prov..... 179, 183
bruma..... 239
brunet fr..... 528
brunzina rét.-rom.. 530
bucca..... 111
bucchoni prov. 161, 167, 183
bugloss prov.. 155, 183
bulh prov..... 176, 183
buochin rét.-rom... 530
buou prov.... 152, 183
bure prov. 168, 175, 183
bursa pastoris.. 167, 183
bus fr..... 285
butyrum..... 239

C

ça fr..... 117
-ca- fr..... 124
ca- prov..... 543
cabronella prov. 154, 160, 183
cacat..... 284
cachar prov... 170, 183
cadxitus..... 153, 183
cafloquet prov..... 543
cal prov. 150, 160, 183
calamus aromaticus. 159, 183
calha prov.... 180, 183
caliou prov... 176, 183
calor (*stenher la*) prov..... 154, 189
caluguesa, -ssa d'uelh prov..... 163, 183
camamilla prov. 177, 183
camedereos prov. 151, 183

camfora prov. 163, 170, 183
camme néerl. 237
camus fr. 511
canalette fr. 528
Canaletto it. 528
canapis 174, 183
canela, -ella prov. 156, 165, 183
canilipum 174, 183
canlilhada prov. 177, 183
Canne wall. 130
canphora prov. 152, 183
canus 222
cap prov. 176, 183
**capitinum* 183
cappa 223
cappe norm. 223
caprino (sero) prov. 183
car fr. 507
caramella it. 112
carbonesa prov. 161, 183
carbonum thilie. 153, 183
carbuncle prov. 156, 183
cardamomi prov. 165, 170, 183
cargat prov. 157, 183
carnt prov. 154, 158, 183
cart prov. 181, 183
cartana (febre) prov. 151, 152, 171, 172, 183, 185
cartayron prov. 177, 183
carvy prov. 162, 183
cas prov. 170, 183
cast asseine agn. 114
castor fr. 131
castor prov. 150, 183
catellus 525
caudier prov. 179, 183
caul vermelh prov. 174, 183
caura prov. 146, 174, 183
caus viva prov. 156, 183
causa prov. 183
caval prov. 160, 183
ça-va-la-haut fr. 117
cavalieri it. 262
cavaliers prov. 262
cavalinna prov. 167, 183
cax cadxitus 153, 183
-cca- fr. 124
-ccabrey fr. 127
ce fr. 413, 414
cedria prov. 155, 183
celidonia prov. 162, 183
Celles-lez-Waremme wall. 130
cemme fr. Nord 226
centaurea prov. 168, 171, 183
centrum g(u)alli. 153, 156, 183
centum nodia prov. 174, 183
cépée fr. 115
cerchiez, cercler fr. 536
cerena (a la) prov. 176, 184
cerf fr. 116
cezes prov. 189
ch-, -ch- esp. 429
-ch- fr. 127
-cha- fr. 124
chacun (de) son côté fr. 116
chaggiano it. 404
**chaime* wall. 237
chaire, -aise fr. 252
chalet fr. 523
chame Vendôme 222
chame wall. 225, 228-229, 231, 234, 237-238, 242
chamer wall. 228, 231-233, 238
chamète wall. 228-229
chametè, cham(e)ter, -mmeter wall. 232-233
champ meslé fr. 538
chamtè, cham'ter wall. 231-233
change fr. 115
chanson fr. 110
chansonete fr. 528
chape fr. 223, 239
chapeau fr. 225, 239
Chapeauveau wall. 130
chapitel fr. 539
chappe fr. Est 223
chargeur fr. 526
charlatán esp. 429
charrete arag. 133
chart(r)e fr. 124
chasarina rét.-rom. 530
chaussetier fr. 525
chàvano it. 99
che fr. 413
che it. 393
cheau fr. 525
chème wall. 229
chèmè wall. 229, 232
chèmète wall. 229, 234, 237
Cheneffe wall. 130
chêneteau fr. 525
chi 126
chi it. 393
chiarire it. 399
chiau fr. 525
chie fr. 284
chief de lait fr. 225
chienes fr. 222
chime wall. 229
chîmer wall. 229, 232-233
chimeter wall. 233
chim'rête wall. 229
chim'ter wall. 231, 233
**chinme* wall. 237
chiot fr. 525
chom'ter, chop'ter wall. 233
chorea, ch. Machabeorum 120
chose, ne... chose fr. 73, 74, 77
chosette fr. 528
chrisma 239
chroniquette fr. 529
chume wall. 229
ci fr. 117
-ci it. 131

ciarlatano it..... 429
cicotri (*aloen*) prov. 170, 182
cicuta prov... 161, 184
cilestro it..... 408
Cirencestre fr..... 43
cirmoajă slave..... 283
citrus (*auripigmen*). 156, 182
citrus cedriac..... 183
claira d'uou prov. 149, 157, 163, 167, 184
Clamamus fr..... 21
classeur fr..... 526
clastrar prov..... 409
claustrare..... 409
cleriet prov .. 176, 184
clisteri prov... 171, 184
cloeter, clouatier, clou(e)tier fr..... 525
cobrara prov..... 184
còbraza prov.. 146, 155, 184
cocadrille fr..... 106
cocumbre aigre prov. 152, 184
cogliere it..... 374, 378
cogorla prov.. 178, 184
coi fr..... 117
coire prov. 162, 169, 175, 184
coisas prov... 149, 184
coivroi fr..... 539
coize prov.... 159, 184
colac slave..... 283
colere..... 374, 378
colhon prov. 154, 158, 167, 175, 184
coliri prov.... 164, 184
colligere... 374
col(li)go..... 378
colobrina prov. 152, 184
colonnette fr..... 529
colophonia prov. 156, 184
colorito (*dolcemente*) it..... 91
coltella, -ello it..... 526
cólto it..... 378
come it..... 402
comin prov... 168, 184
comin prov... 169, 184
compagnie, bête de c., homme de c. fr... 116
compendium 390
compteur fr..... 526
comuna (*sal*) prov. 164, 188
con it..... 402
concebre prov..... 184
condutto it..... 92
confortare it..... 398
congreat prov. 151, 184
conroi fr..... 539
consipia prov.. 150, 184
consolare it.... 378, 398
consolida menre, -lu--dativa prov. 158, 184
consouda magi prov. 174, 184
consumir prov.... 179, 184
conteur fr..... 339-341
contre-ressort fr.... 547
contunia (*febre*) prov..... 151, 185
convenire it..... 262
Coquibus fr..... 21
cor de la lebre prov. 171, 184
coral prov.... 174, 184
coratier fr..... 525
corbina (*erba*) prov. 177, 184, 185
coretier fr..... 525
corn de servi prov. 160, 167, 170, 184
cornu cervi.... 159, 184
Corocotta 523
còrre, correte it.... 374
corro esp..... 120
corrò it..... 374
corrumpuda prov. 153, 184
cors fr..... 113
corset fr..... 524
cosi prov..... 168, 184
costi (*oleum, oli*) prov.. 171, 184, 187
cote wall..... 223
cotidiana (*febre*) prov..... 172, 185
coton fr..... 546
cotte fr..... 223, 239
coupler (*venez a*) fr.. 117
courater, -tier fr.... 525
courre (*laisser*) fr... 117
courtier fr..... 525
coute fr..... 114
coyre prov.... 178, 184
coze prov..... 169, 184
cozes prov. 162, 163, 184
craime fr..... 219, 241
crama. 221, 227, 239-240
crama prov..... 222
cramache Jura.... . 221
crame, -er pic..... 221
crame wall... 228, 238
cramèdje liég..... 222
cramège wall..... 222
cramer wall. 229, 231, 238
crameu, -m'rèsse wall. 222
cranc prov. 156, 159, 175, 177, 184
cranc d'aigua prov. 173, 184
cranc fluvial prov. 163, 184
cranche wall..... 225
crane néerl..... 237
crane, -non liég.... 237
crassula major.. 174, 184
crax 134
**crayonnet* fr..... 528
creare it..... 399
crebat prov... 157, 184
crémant champ..... 222
crème fr..... 221, 239
crémiers fr..... 241
crepatura prov. 157, 184
cresme fr..... 222
crespa (*fulha*) prov. 159, 184

cresteri prov.. 171, 184
criaturi sic..... 262
crinme wall..... 238
crinoline fr..... 142
croire fr..... 538
croisette, La C. fr... 529
cubercella prov. 177, 184
cucha prov. 156, 159, 161, 184
cueg prov. 173, 179, 184
cuer prov.... 179, 184
cuirier, cuivriier, -vroi fr..... 539
cular arag..... 132
culin rét.-rom..... 530
culotte fr..... 524
cultum..... 378
cun prov..... 151, 184
cuncitio prov. 164, 184
cuor prov..... 159, 184
cuzer prov.... 177, 184
cvma..... 211
cyperum prov..... 189

D

danse, d. macabre, d. des Morts fr. 118-121, 129
Danube fr..... 143
dar giunta un papero, d. termine un di it. 101
de..... 380
de fr..... 117, 418
de it..... 379
de wall..... 130
dea it..... 100
decellee fr..... 512
decoccio prov.. 179, 184
degotar prov.. 154, 184
deguotar prov. 159, 184
dei- it..... 372
deia it..... 100
deiscendre prov..... 373
deisiderii it..... 372
déjeuner fr..... 428
dejug (en) prov... 177, 184
delaus prov... 180, 184
delettare it... 373, 378
delicato it..... 91
dels prov..... 184
demener fr..... 117
dens equi..... 186
denudare it..... 399
deplorare..... 101
deradicar prov.... 156, 184
deraziguar prov. 152, 184
des prov..... 177, 184
descacher fr..... 101
descaudone. Voir *Snaudone*.
descausada (dent) prov..... 159, 184
descazare, -ze it..... 101
descendere..... 373
desirar prov..... 372
desmesure fr..... 428
desobte..... 373
despregiare it..... 398
desquaicher fr..... 101
destrier- it..... 262
desvoiié, -er fr..... 540
**desvover*. Voir *desvoiie(r)*.
determinazione it... 103
deve it..... 100
deveer fr..... 103
deviser fr..... 380
devizar prov..... 380
dey- it..... 372
dey prov..... 177, 184
deyserrar, -ssarrar, -ssazo, -ssirar prov. 372
deyssoptar prov..... 373
dezir, -rar prov.... 372
dgima fr.-prov..... 240
di (servire) it..... 380
dia it..... 100
dialte prov... 175, 184
Diavolo (casa il) it.. 396
dilettare it.... 373, 398
diligere..... 373
Dio (la) mercè it... 396
dipartita it..... 103
diptam prov... 179, 184
dis-..... 372
discacci it..... 101
dis(i)no it..... 99
disjejunandi..... 428
dispendium..... 390
disseno it..... 99
dissinteria prov. 149, 184
distributeur fr..... 526
divina (vit) prov... 184
divizeraggio it..... 380
djé, djéfa fr.-prov.. 240
djéter wall..... 234
djoffe fr.-prov..... 240
Dobroudja roum.... 142
doctavate it..... 408
doit mainuel fr..... 112
dolan (cor) fr..... 111
dolan(t) prov..... 279
dolere it..... 398
dolos prov.... 178, 184
Dominé fr..... 21
dona, -ni it..... 100
Dorémus fr..... 21
Dorinne wall..... 130
dormans (tables) fr.. 539
dos prov..... 155, 184
douvelette fr..... 529
dovrebbe it..... 100
dragagan (guoma) prov..... 151, 184
draguntea prov. 152, 162, 163, 184
drapet prov... 162, 184
dresser fr..... 117
dritto it..... 94
droit fr..... 115, 117
druta (suc de) prov. 169, 184
Dubh-Gaill scand... 45
dudum..... 325-326
durus..... 130
dyagridium prov. 170, 184
dyptam prov.. 168, 184
dzé fr.-prov..... 240

E

-e it. 262
è- wall. 214
-é- wall. 235, 238
ebbe it. 109
Ebis (*Tour d'*) fr. . . 536
echacuervo(s) esp. . . 428
écoute fr. 114
ècrahi wall. 213
écramer. Voir *cramer*.
écrèmeuse fr. 526
écrémoir fr. 209
ècrôhi wall. 213
écumer fr. 232
edera, *e. terestra* prov. 151, 175, 184
egualar prov. 184
eh! fr. 116
-ei- all. 235
eissir prov. . . . 184, 190
-ellu(s). 525, 529
éloigner fr. 116
elra prov. 151, 177, 184
emendare it. 399
emigranea prov. 174, 185
emperi prov 262
empeschier fr. 103
empinar, *-plazar* cast. 133
emplear, *-pleo* cast. . 134
enboriguol prov. 160, 168, 185
encadastrat prov. 165, 185
encàstro it. 409
encaustum. 408
enceinte fr. . . . 114, 116
encembelé fr. 540
encens prov. . . 151, 185
encorporat prov. 154, 185
encosto it. 408
encre fr., prov. 408
enebriar prov. 187
enessi prov. . . . 156, 185
engandrer, *-gaudrer*, *-g(e)aultre* fr. . . . 502
engue prov. . . . 150, 185
enjaultre fr. 502
enkembeler fr. 540
enoliie fr. 536
**enonde*. Voir *non* (*e*) *Dé*.
enprenhar prov. 151, 185
enrabiat (*can*) prov. 161, 185
ensaïmer, *-saimer* fr. 210
ensainer fr. 212-214
ensainnees fr. 211
ensainner fr. 213
ensembre it. 373
ensens, *e. blanc* prov. 157, 160, 167, 177, 181, 185
ensimer fr. 210
ensinne fr. 212
enssaïmez fr. 213
entait, *enteser* fr. . . . 537
-entia. 424
entois fr. 537
enulla campana prov. 174, 185
envaïr fr. 102
envolupar prov. 179, 185
epatic (*aloen*) prov. 162, 182
époi fr. 115
equel prov. . . . 156, 185
erba corbina prov. 177, 184, 185
erba fraguaria prov. 157, 185
erba sarracena prov. 154, 185, 189
erbete fr. 528
-eri prov. 262
-erie fr. 285, 424
-erium, *-us*. 262
ervo fr. 425
esaimer norm. 226
esaïmez fr. 213
esburrer fr. 219
escalete fr. 528
escat fr. 428
escaudadura, *-caudura* prov. 158, 185
eschac, *-ace*, *-acier*, *-aquier* fr. 488
escharde, *-chart*, *-cherde* fr. 234
esclatar prov. . 177, 185
esclicete fr. 528
escoliere fr. 511
escolle fr. 514
escorre fr. 539
escot fr. 513
escume wall. 229
escumette, *-umoir(e)* fr. 209
esmouvoir fr. 117
espayard angl. 115
espeez fr. 540
espellir prov. . 162, 185
espeyard agn. 115
**esquedre*. Voir *escorre*.
esqueut fr. 539
essaim fr. 233
essaimage norm. . . . 226
essaïmer, *essaimer* fr. . . . 210, 226, 232
esse prov. 150, 185
essere in anda it. . . . 102
essimer fr. 210
essomage fr. 226
essüer fr. 430
estat fr. 513
estrenher prov. 168, 185
estupidez esp. 134
Esýdoro it. 410
-et fr. 527, 529
-et prov., rét.-rom. 530
-eter, *-etier* fr. 525
-et(o) it. 524
-eto prov. 530
-ette fr. 527, 529
-etto it. 529
-eu fr. 218
euffrazia prov. 162, 185
euforbi prov. 150, 166, 185
eufrazia prov. . 165, 185
euguana it. 105
eva piém. 105
evage, *pont e.*, *rat e.* fr. 107

evain, -aine, eveis, ever, evier fr.... 105
evol prov. 179, 185, 190
evori prov..... 262
evos fr..... 105
examen..... 232, 234
**examinare*..... 233
extractile fr..... 547
-ey fr..... 124
eysug prov... 178, 185

F

fagina..... 214
faillance, metre en falence fr..... 110
falanza, -llanza it.. 110
fanello it..... 409
**far rincorse* it..... 102
fayène, -ni wall.... 214
fèbre cartana prov. 151, 152, 171, 172, 183, 185
febre contunia, f. cotidiana prov. 151, 172, 185
febre terssana prov. 151, 171, 172, 185
fel prov. 160, 165, 166, 168, 173, 185
felhon, fellon prov. 180, 185
femanie, Femenie fr. 538
fems de columps prov..... 166, 185
fenolh prov. 162-165, 185
fera, -ro it..... 92
ferratier fr..... 525
ferre prov. 154, 169, 180, 181, 185
ferre (*stenher*) prov. 154, 189
fèrtayeu wall..... 232
Feschaux wall..... 130
festola prov. 152, 169, 170, 174, 185
feuge prov.... 158, 185
feuilleter fr..... 525
feutre combust prov. 167, 185
fiber..... 131
fie it..... 100
fieri it..... 92
figlie it..... 100
fimus taurinus. 158, 185
fin (*et lui*) fr..... 283
finigrec prov.. 164, 185
fiola it..... 100
fiscales..... 130
fl-..... 429
fleuma salsa prov. 174, 185
fleur, -rir, -rette fr. 222-223
floquet prov..... 543
flor fr..... 222
florete fr..... 528
flos..... 239
Flott all..... 236
flourete fr..... 528
flucx de ventre prov. 167, 185
fluve prov.... 181, 185
fluvial (*cranc*) prov. 163, 184
foco it..... 92
foillete, folet fr.... 528
for- fr..... 116
foras..... 86
foret fr..... 524
foris..... 86, 116
forloigner, se forlonger fr..... 116
formagi prov.. 149, 185
formen prov.. 179, 185
formulette fr..... 528
forón arag..... 132
forpayser (*se*) fr..... 116
fors, ne ... fors fr. 71, 77-78, 86-87
forso it..... 400
**forsos* prov..... 381
forsozo, -rzose, -rzoso it..... 381
fragrare..... 185
fraguaria (*erba*) prov..... 157, 185
frange, -ger prov. 152, 160, 185
frarin rét.-rom.... 530
frobisseur de harnois fr..... 506
fruare, fruire it.... 405
frui..... 405
fulha prov. 150, 171, 185
fume fr..... 504
fumosterre prov. 181, 185
fungus prov. 153, 179, 185
fuoch prov.... 180, 185
fuoco it..... 92
fušina arag..... 133

G

**gabiljum* germ.... 130
gadere it..... 409
gai fr..... 284
gaires fr..... 67, 77
gaium..... 284
galanga, -lengar prov..... 170, 185
galitricum prov. 173, 185
gallicentrum..... 184
gandalla arag..... 133
garçonet fr..... 528
garçoniere fr..... 511
gariofilum prov. 170, 185
garrón arag..... 133
gaudere..... 409
gauldrouse fr..... 502
gema (*sal*) prov. 175, 188
Generou(x) (*Saint-*) fr..... 252
genestella prov. 154, 185
gensiana prov. 172, 185
gentet fr..... 528
gentile it..... 91

Germon germ..... 48
Germund fr..... 53
Germundus..... 50, 53
gestire..... 538
gestoire, -toure fr... 538
-gi it..... 131
gineste prov... 175, 185
ginestra it..... 408
gingembre prov. 164, 185
ginsana prov.. 177, 185
gioco it..... 92
girofle, -fre prov. 155, 170, 185
girundo prov.. 166, 185
gis prov. 156, 174, 185
gitamen prov.. 170, 185
giuochi it..... 92
Givet wall..... 130
glaujol prov.. 170, 185
gles (*trossel de*) fr.. 488
-gli- it..... 100
Glinglin (*saint*) fr.. 429
Godmundus..... 48
Godrum scand... 50-51
Gormont, -nd fr. 48, 50-51, 53
Gormr scand..... 48
Gormundus..... 48, 50
Gormunt fr..... 50
gorpil fr..... 190
goutte, ne... g. fr. 74, 77
gradir it..... 401
graillet fr..... 528
gral fr..... 351
gram prov.... 157, 185
granc prov... 178, 185
grave, grazioso it... 91
gridio it..... 390
gril prov..... 177, 185
groselles (*mascher les*) fr..... 502
gualla prov... 174, 186
Guaramundus. 48, 50, 52
guardare, -darsi it. 105, 399
Gudpormr scand... 48
Gudram ags..... 50
Gudrum ags..... 48
güego duro arag.... 132
guère(s) (*ne ...*) fr . 67
Guermundus..... 49
guichet fr..... 528
guota (*non vezer*) prov.. 162, 164, 186
guota cauda, g. freja, guotassa prov. 150, 177, 186
guotos prov... 163, 186
Gurmundus.. 48, 50-51

H

ha fr..... 116
habere odio..... 372
hacuniță roum..... 284
hahali fr..... 288
hai fr..... 116
Haidis (*villa*)..... 130
haiete fr..... 528
hâkovnice tchèque.. 284
hal fr..... 114
halali fr..... 114, 288
hale, -ler, -li, hallali fr..... 114
hallo ags., all., suéd. 114
halloa, -oo, -ow angl. 114
halo, -oer, -ou fr.... 114
halow angl..... 114
hanches fr..... 111
har, -rasser, -raut fr. 114
hard germ..... 130
hare, -er, -ri, -rier, -rloup fr..... 114
harnois (*frobisseur de*) fr..... 506
haro, -ou, -out fr... 114
Hastingus..... 51
hau fr..... 114, 117
h(a)ubiță roum.... 284
haut à haut fr..... 114
hauvrelecq fr..... 547
havahaila fr..... 116
havestrick liég..... 547
havet fr..... 528
haye, hé! fr..... 116
Heer wall..... 130
hef fr..... 528
hei germ..... 116
herba sarracena. 160, 186
heuhaufen all..... 132
hez, h. avant fr..... 116
Hives wall..... 130
ho fr..... 114
hoc (*que*) *anno*..... 106
hoglet pic..... 547
holà fr..... 114
holeta prov.... 178, 186
holi tartari prov. 176, 186
holla, -lloa, -ow angl. 114
homme, nul h. fr.... 75
homme ne femme, ne... h. ne f. fr..... 75, 77
homme de compagnie fr..... 116
homme, honh prov. 178, 186
Hordenne wall..... 130
hordree fr..... 539
hossaine agn..... 114
hou fr..... 115
houcle fr..... 547
houfnice tchèque.... 284
ho(u)me wall... 228-229
hourdee fr..... 539
hourva, -ari fr..... 115
houssine fr..... 114
Hue, -ēlins fr..... 54
huerta, -to esp..... 526
huevo duro arag.... 132
hufen gall..... 238-240
Hügel all..... 542
Hugelins, -gon, Huon fr..... 54
hușniță roum..... 284

I

-i- it..... 100
i- it..... 102
-i it..... 262
i-a fr..... 426
-icellu..... 529
icii (*not*) prov. 170, 186

-ie fr. 285
ieis prov. 155, 184
-ier fr. 285
-ier(s) prov. 262
ies prov. 155, 184
-igiano it. 131
iguana it. 105-106
imagete fr. 528
impendium 390
impiastro it. 409
impinguatus 213
in 102
in- 214
-in rét.-rom. 530
inauratus 409
incastro it. 409
incost(r)o it. 408
inga sic 408
-ingo it. 112
inguen prov. 154, 186
-inno it. 99
-ino it. 99, 529
inodiare 214
insaginare 213-214
insubulum 214
intactus 537
interventus 214
invade it. 102
invadere viam 102
invito it. 102
i-o fr. 426
iradis prov. 161, 186
Ireis fr. 45
irundo prov. 166, 186
îsan, Isanber(a)ht, -ndrût, -ngart, -nmund, -nprand, -nrîch germ. 56
Isembart, Isengrin fr. 56
Isidòro it. 410
Isidoros 410
ispendio it. 390
isuro esp. 285
-it- esp. 429
-ittare, -ittu(s). 524-525, 529
ive, -el fr. 105
iveteau fr. 525

J

ja, ja mes, ne ... ja, ne ... ja mes fr. 69-70, 77
jacere 538
jamais fr. 77
jambot fr. 505
jauna (flor) prov. 157, 186
je fr. 413-415, 418
jolvert prov. 165, 186
jouet fr. 524
jovert prov. 154, 186
jun sipero prov. 178, 186
juncus triangularum. 186
jusqueami prov. 155, 159, 163, 186
jusquiami prov. 161, 186

K

**kalitto* gaul. 523
kan néerl. 237
Kern all. 232
kl-, -k'l- 429
kot wall. 223
**krama* germ. 241
kramet (fer) pic. 221
kramot wall. 223
-kt- 429
kwen lorr. 217

L

l- 429
lachuga prov. 157, 166, 186
lachuscla prov. 186
lacteri prov. 160, 186
ladare it. 409
lag prov. 162, 164, 167, 170-171, 179, 186
lagnare it. 398
la ila, lai-là, laila, laillela fr. 116
laisser courre fr. 117
laizusclha prov. 177, 186
lamentare 101
landon (ours en) fr. 538
langana vénit. 106
langue fr. 140
lapa esp. 220
lapdani (oli), -num. 171, 186, 187
**lappa* germ. 220
las prov. 181, 186
lasciar tempo un mese it. 101
laudare 409
laurini (oleum, oli). 178, 186, 187
lauzier prov. 146, 181, 186
le fr. 413, 418
lebratta prov. 171, 186
Leignon wall. 130
lena prov. 177, 186
Lenne wall. 130
lentilha prov. 150, 186
**lentir*. Voir *sentir*.
Lépanto it. 409
levare, -arsi it. 399
levisticum prov. 165, 186
levreteau fr. 525
-li- it. 100
liberare it. 399
lieissa prov. 154, 170, 186
Lignières wall. 130
ligno it. 92
limier fr. 538
**lina* 130
linga agni, l. anceris, l. bovina, l. urcina, l. yrci prov. 155, 171, 174, 183, 186
lini prov. 157, 169-171, 174, 176, 186
linos prov. 177, 186
liquiritia prov. 170, 186
lissiu prov. 156, 166, 186

-ll-..... 429
ll- esp..... 429
loco it..... 92
lodare it..... 398
loiaumier, loiemier fr..... 538
Lombart fr.... 197-201, 206-207
lonbric de terra prov. 169, 186
longana vénit..... 106
Loquiferne fr... 534-535
lor(e)mier fr..... 538
louvat..... 525
louveteau fr..... 525
lui fin (*et*) fr..... 283
lumbi..... 111
lupin salvagi prov.. 160, 186
-ly-..... 429

M

-ma germ..... 241
maailliere fr..... 511
Macabé(e) fr... 126-128
Macab(e)r, -br' all. 122-124, 126-127
Macabray fr.... 121, 127
Macabré fr..... 118-129
macabre, M. fr. 118-120, 123, 125, 127-129
Macabre (*Judas*) fr.. 120
Macabrée (*danse*) fr.. 119
Macabrel fr..... 122
Macabrey fr.... 122-127
Maccabäer all..... 124
Maccabé(e) fr.. 123, 126
Maccabey fr..... 127
Macchabée(s) fr. 120-122, 127
Machabé fr..... 123, 126
machabée fr..... 129
Machabeorum (*chorea*)..... 119-120
Machabey fr..... 126
Machaboeorum. 124, 128
Machabray, -brey fr. 127
Machabré fr..... 122
machand, -china.... 409
macis prov.... 170, 186
mage, -gi prov. 174, 186
magis..... 86
mai entrant fr..... 254
mai (*non*) *che* it.... 385
maia it..... 100
main fr..... 512
mainuel (*doit*) fr.... 112
maire selva prov... 170, 186
mais fr.... 77, 86, 196
maisonnette fr..... 527
majorana prov. 178, 186
Makabré, -brey fr.. 122, 124-125
malé (*champ*). Voir *meslé.*
malet..... 499
maleta prov... 171, 186
malha del uelh prov. 180, 186
malit..... 499
malluelo arag..... 133
malva prov.. 164, 177, 186
malvaira ymor prov. 146, 164, 186
malveitat prov. 158, 186
malviscle prov. 177, 186
malvoulu fr..... 547
manche fr..... 112
mancià it..... 112
manen prov..... 389
Manente it..... 389
maner prov..... 262
manere..... 262
mangouste fr..... 547
manier prov..... 262
maniera it..... 102
manieri it..... 262
manoir fr..... 262
manteca..... 239
mantelet fr..... 528
manuarius..... 262
maqebir hébr..... 128
Maquabré, -brel, -brey fr..... 122, 124
Maratre, -rcade (*danse*) fr..... 120
marche fr..... 512-513
marga de cleriet prov..... 176, 186
margaris fr..... 39, 55
Margaris de Sibilie fr..... 40
mariole, -ote fr..... 508
marler wall..... 213
marme prov.. 168, 170, 186
marmotes fr..... 508
marmouset fr..... 507
marnage fr..... 547
marque, -er fr..... 116
marquisat fr..... 547
marribe prov.. 166, 186
martiri prov..... 262
mascher les groselles fr..... 502
massacre fr.... 114, 411
mastec prov... 151, 186
mastegue prov. 177, 186
mastic prov... 150, 170-171, 174, 186
matinet fr..... 528
matramau fr..... 547
matta celt..... 239
me fr..... 413
-me wall..... 241
mecema prov.. 155, 186
mecha de pau, meclar prov... 156, 186-187
médiéval fr..... 115
meins (*c'est del*) fr... 131
mellilos prov.. 177, 186
membre prov.. 159, 186
menar dolor, m. gioia, menare, -ava, -avano it... 101
mener fr..... 117
menlos prov... 155, 186
mentastre prov. 154, 186
mentoàno, -tovano it. 99
mentrastre prov. 155, 186

merda prov... 158, 186
méritant fr..... 547
merivilhos prov.... 167, 187
mes, ne... mes, ja... mes fr..... 67-71, 77
mesclar, -cle prov.. 168, 187
meslé (champ) fr.... 538
mester de clerecia esp..... 428
mestier prov..... 262
mestrua prov. 160, 174, 187
meteus prov.. 155, 176, 187
metre prov..... 187
meules fr..... 112
meute, cerf de m. fr. 115, 117
mialha del uelh prov. 163, 187
mie, ne... m., non... m. fr.. 64, 72-73, 77-78
mie it..... 92
mil fulh, mille folium, m. fulh prov.. 152, 168, 187
mimi fr..... 116
mirra prov.... 150-151, 160-161, 187
mistre prov... 173, 187
mit prov..... 159, 187
modo it..... 103
mola, -aris..... 111-112
molar fr.-prov..... 111
molher consipia prov. 150, 187
mollificar prov.... 156, 187
monachós, -chus..... 409
mono arag..... 132
monia, -ti it..... 100
Montpipeau fr..... 252
mora prov.... 156, 187
morenas prov. 150, 187
morier prov... 156, 187
Morimont fr... 534-535
Mortagne (aller à) fr. 252
mortella prov.. 150, 187
mot, ne... m., ne soufler m., ne sonner m. fr.... 74, 77, 116
mout prov.... 177, 187
moyenâgeux fr..... 115
mulssa prov... 152, 187
mummia prov. 174, 187
mundar, -di, -difiquar prov.. 173, 187
Munjoie fr..... 428
muret, -tte fr..... 528
muscata (nux). 170, 187
musiquette fr..... 529
Mutter, -ttr' all.... 124

N

n-..... 426
n, ñ esp..... 429
n' fr..... 77
-na- germ..... 241
naevus..... 428
naiez fr. 537-538
Ndmausa, -atis, -maza, -zatis..... 409
nanil fr..... 63-64
'narato it..... 409
narinette fr..... 528
nata esp..... 239
natta..... 239
natura prov.. 151, 153, 161, 187
ne..... 103
ne, ne .. mie, ne... mais, ne... mes fr. 63-78, 86, 103, 196
-ne it..... 98
-ne wall..... 241
nebriar prov.. 150, 187
negre (papaver) prov..... 164, 187
nel, nem fr..... 66-67
Némausum, -sus.... 409
nembre prov.. 177, 187
Némiso, -musum... 409
Némze prov..... 409
nen, nenil fr.... 64, 77
Nenniso. Voir *Némiso.*
nenuffar prov. 152, 187
neporce, -rquant, -rtant, -ruec, nequedent fr..... 427
nes fr..... 66-69, 77
*nidel, *nidler* germ. 240-241
Niedel all..... 236
nient fr..... 78
Nîmes fr..... 409
nimichevile, -vole it. 400
Niort fr..... 252
nipotin fr..... 547
nis fr..... 77
niszar prov... 177, 187
nitri (sal) prov... 153, 188
nitri blanc prov... 162-163, 187
-nn-..... 429
-no it..... 98
nodia (centum) prov. 174, 183
nodius..... 183
nodus..... 539
noiant fr..... 74
noiaus fr..... 539
non it..... 103
no(n)... no it.. 370-371
non, non... pas, non... mie, se... non fr.. 63-64, 71, 77
non (e) Dé fr..... 538
Normand, répondre en N. fr..... 251
not icii prov.. 170, 187
not muscada prov.. 162, 170, 187
novissime..... 324
noviter..... 327-328
-nt- it..... 409
nu fr..... 77
-nu- germ..... 241
nul, n. homme, ne... n. fr..... 75-78

nule those, n. rien fr. 74
nun fr. 77
nuper ... 303-505, 324, 327

O

-o- fr. 430
ò it. 103
-o it. 262
Obers all. 240
obispo arag. 132
odio it. 101
-oe- fr. 430
oeilles fr. 540
oeuvrette fr. 529
Obey wall. 130
-oiru esp. 429
oiselet fr. 528
oli benedicti, o. costi, o. lapdani, o. laurini, o. de oliva, o. ros, o. rosat prov. 155, 159, 165, 171, 174, 178, 187
oliva (*oli de*) prov. 159, 178, 187
Olivieri it. 262
ombuto it. 408
on- wall. 214
oncastro, -censo, -costo it. 408-409
-one 530
-onno, -óno it. 99
ono it. 103, 109
onque(s), o. mes, ne... o., ne... o. mes fr. 69-71, 77
opi tebaissi prov. 175, 187
oppi prov. 161, 187
orazo dominical prov. 160, 167, 187
oré arag. 132
ořčch slave 425
-orem 113
origuanum 165, 187
-oriu 429
-oriu esp. 429
orliie (*en*). Voir *enoliie.*
ormeteau fr. 525
ornatissimo, -to it. 91
orretat prov. 162, 187
ortica mortua 175, 187
os 111
os de cor de servi prov. 155, 157, 187
osselet fr. 528
ossisson prov. 151, 187
-ot, -oter fr. 524-525, 527
-ot(o) it. 524
-ott- gascon 530
-ottare, -ottu(s) 524-525
ouelles fr. 540
-ou(n) prov. 530
ours en landon, o. en ramier fr. 538
oursetel fr. 525
ove it. 112

P

padresanto arag. 132
pagare, -gharse it. 398
pa(i)elle fr. 209
pairolet prov. 179, 187
palade, -le fr. 547
palmps prov. 151, 164, 187
pals prov. 153, 187
pan del uelh prov. 164, 187
pan porci prov. 175, 187
panetier fr. 525
panna 239
panne néerl. 237
papaver prov. 164-165, 175, 187
papito esp. 133
papuleon prov. 172, 187
paralisi prov. 165, 187
parchasser fr. 117
parfaire, -ait fr. 115
paria prov. 151, 187
paritaria prov. 175, 187
parti fr. 103
partimento, -ito it. 103
pas, non p., ne... p. fr. 64, 72-73, 77
pasciere in it. 399
pastenagua prov. 160, 187
pastoris (*bursa*) 167, 183
pastoris (*virga*) 152, 171, 190
patella prov. 149, 168, 187
Pater noster 168, 187
patrienses 36
paurar prov. 146, 155, 174, 187
pausette fr. 529
pecmeẓ slave 283
pédomancie fr. 547
peinturlurer, -lurette fr. 528
Pela-horsso it. 97
pelses (*los*) prov. 156, 187
pen prov. 166, 187
penre prov 188
pensier- it. 262
penta philon prov. 167, 171, 187
perceuse fr. 526
perchasser fr. 117
perdere a it. 371
perdere ó odio it. 101
perforatrice fr. 526
persicaria prov. 174, 187
Pésaro it. 409
pesquier prov. 166, 187
pessar prov. 178, 187
pétéchie fr. 547
petitet fr. 528
pezan prov. 278-279
piacere it. 373
piato it. 100
pier angl. 428
piftie slave 283
piggu, pilleum 239
pillu sarde 239

pingo arag. 132
pinseri sic. 262
piretri prov. . 157, 164, 171, 187
pišador arag. 132
Pisauron. 409
pišťala tchèque. 284
pistole fr. 284
pitarra arag. 133
pitschen rét.-rom. . . . 530
pl-. 429
plaisir fr. 509
plantagi prov. . 149-150, 156, 165, 167, 169, 172, 174, 187
plima prov. . . . 178, 187
plogogos prov. 190
plume fr. 504
plumule fr. 527
plus, ne... p. fr. 67-69, 77, 86
podagra, -gros prov. 165, 187
poi, poiché it. 406
poile fr. 537
point, ne... p. fr. 72-73, 77-78
pois (avoir trois) en sa vessie fr. 508
poitevin fr. . . . 243-245, 249-251, 253
Poitou fr. . 243-248, 251
poivrier fr. 526
poligonia prov. 171, 187
politdamens prov. . . 158, 187
polpul prov. . . 174, 188
polses (los) prov. . . 171, 179, 187
polvera prov. . 158, 167, 169-170, 174, 187
polverejar prov. . . . 156, 159-160, 165, 169, 188
polvesa prov. . 146, 153, 156-158, 162, 164-168, 171, 174-175, 188
polvesejar prov. . . . 157, 159, 167, 188
polvesezar prov. . . . 168, 188
polveza prov. . 163-164, 166, 188
polvezejar prov. . . . 156, 162-164, 166, 168, 170, 188
polvrejar prov. 169, 188
ponh (esser a) prov. 150, 188
Porpaillart fr. . 533-535
porta it. 100
porter fr. 132
portino it. 100
portolaigua prov. . . 168, 188
potroaca, -ce slave. . 283
pourchasser, pourmener fr. 117
pousser fr. 411-412
prata, -tum. 526
pré, pree fr. 526
preseno it. 99
pressegue prov. 155, 188
pressona prov. 159, 168, 171, 176, 188
presunzione, prezensione it. 369
prim prov. 188
prin prov. 176-177, 188
principicule fr. 527
proenca, -enqua prov. . . 178-179, 188
prom prov. . . . 178, 188
promesse en Poitou fr. 246
promesse (prendre sa, rendre sa) fr. 247-248
provare it. 398
provenca prov. 157, 188
psidya, psillia prov. 174, 188
pueys prov. 188
puie, -er, -ere fr. . . . 428
puisatier fr. 525
puleg, -egi, -egium prov. . 155, 164-165, 172, 188
pulvera prov. . . 164, 188
pulveresar prov. . . . 167, 188
pulvesa prov. . 157, 188
pulvesirar prov. . . . 153, 188
pulvezejar prov. . . . 153, 157, 288
pus prov. 152, 154, 179, 188
puyes prov. . . . 178, 188

Q

-qu- it. 105
quaerere. 386
quapitaus fr. 539
quazi it. 390
que, ne... q. fr. 71, 77, 86, 413, 418, 502
querrequerre, quetuvi esp. 133
qui fr. 503
Quinimo fr. 20
quitare it. 399
quo prov. 153, 188
Quoniam fr. 21

R

-r- fr., jersiais. 131
rachater fr. 539
rag del sanc prov. . 160, 188
Rahm all. 236, 240
-rais fr. 285
raler, -li, -lie, -llier fr. 115
ramé, -meux fr. 113
ramier (ours en) fr. . 538
ramor(s) fr. 113
ramorum, -mus. 113
ramu, -ure fr. 113
Ranieri it. 409
rappa (escorsa de) prov. 154, 188
rasazer fr. 537

rascladura prov... 178, 188
rasegier fr..... 536
rassade fr..... 547
ratella prov.. 166, 175, 188
ratta penada prov.. 173, 188
raucor prov... 172, 188
raura prov... 146, 169, 175, 188
rauza, -zat prov... 175-176, 188-189
ravie (*là*) fr..... 255
-rb- fr..... 283
-rea, -reano it..... 377
reattino it..... 525
reconuisance fr..... 428
redresser fr..... 117
reffejar prov.. 170, 188
**reg + attus*..... 525
réglette fr..... 528
relais (*chiens de*) fr.. 117
releve of angl..... 117
relever le défaut fr.. 117
relie angl..... 115
remou fr. N.-E.... 547
remuer fr,..... 539
renes..... 111
-réno it..... 377
**renuier*. Voir *remuer*.
ressebre, -ssipia prov. 150, 188
ressort (*contre-*) fr.. 547
ressüer angl..... 430
restrengir, -nhi(r) -trinhir prov.... 150, 155, 167, 171, 174, 188
retella prov... 175, 188
rétractile fr..... 547
retun prov.... 155, 188
reva, -ari fr..... 115
revau (*ça*) fr..... 117
-ri it..... 262
ric prov..... 389
riche fr..... 389
riche Graal fr..... 428
richiedere it..... 386
rien, ne... r. fr.. 73-74, 77
rincorsa it..... 102
risposeno it..... 99
Rochéglise fr..... 534
roef néerl..... 226
roeillier fr..... 537
roietel, roitelet fr... 525
romani prov.. 154, 188
rompidura prov.... 157, 188
Ronceroles fr..... 252
roof néerl..... 226
ros de l'uou prov.. 172, 188
ros (*oli*) prov. 174, 187-188
rosa canina prov... 153, 179, 188
rosat (*oli*) prov... 155, 187-188
rosmani prov.. 154, 188
rouf, -ufe, -ûfe, -uffe, -uffle, -ufle wall. 225-226
rouillier, rouillier fr. 537
rout angl..... 114
routailler, -te, frapper, battre à route fr..... 114
rozzo it..... 91
ruda prov.... 162, 178, 188
Rueil fr..... 252
rumbea major.. 174, 188
ruptura prov.. 175, 188
ruta prov.... 155, 163-164, 169, 184, 188
rutta prov.... 160-161, 165, 188
ruvido it..... 91
-rv- fr..... 283

S

s. prov..... 188
s-(a) it..... 113
saan néerl..... 235
sabon mol prov. 154, 188
saen(e), sa(e)ne néerl. 235, 237, 242
saffra prov.... 162, 188
saffran prov.. 154, 158, 162, 188
saffre, -ré fr..... 538
sagel de Salamon, s. de Sancta Maria prov..... 157, 188
sagena..... 241
saggi, -ggia, -ggio, sagia it..... 393-394
**sagimen*. 210, 212-214, 216, 226, 234, 236
sagina.. 210, 214, 216-217, 219
**saginem*. 212-214, 216, 221, 236
**saginum*..... 213
Sahne all. 234-236, 239-241
saigne fr..... 221
saiien fr..... 214
saïm, saim fr. 209, 211, 216, 236-237
**saima* germ.. 235, 238, 240
saïme, saime fr.... 210, 215-219, 221, 226, 229, 234, 236, 238, 242
**saime* wall..... 237
saimeoire, saïmeoire fr..... 209-210
saïmer fr.. 210-211, 216
saimereche, saïmerez fr..... 209
saimme fr.. 217
saimoire, -mure fr.. 209-210
saïn, sain fr... 209-211, 213, 216, 236
saindoux fr... 210, 214-216, 221
sainme fr..... 215, 221
sainne fr..... 241

saint Glinglin fr... 429
saint Graal fr..... 428
sainum 213
sajetola rét.- rom... 530
sal urmoniac, s. comuna, s. gema, s. nitri prov.. 153, 164, 175, 188
Salamon (sagel de) prov..... 157, 188
salière fr..... 526
sam all..... 235
sam- germ..... 241
sam liég..... 234
same wall.... 225, 228-229, 231, 234-235, 237-238, 242
Same wall..... 231-232
samensa prov.. 159, 188
samer wall.... 227-228, 231-233, 235, 237-238
sameresse, -m(e)ter liég..... 228, 232
samette wall... 227-228, 232, 234
sameû liég..... 228
**samo-* germ..... 241
sanamunda prov... 162, 188
Sancta Maria (sagel de) prov.... 157, 188
sandalum, -dil prov. 170, 188
san(e) néerl.... 236-237
sane germ..... 241
sang (stenher) prov. 167, 189
sang de draguon prov..... 162, 188
**sanion, *sanjo* germ. 241
**sa(n)s, *s(a)nu* all.. 236
sapere it..... 383
saponnaria prov... 167, 188
sarcocolla prov. 164, 188
sarracena (erba) prov. 154, 160, 185-186, 189
sarrazinesc (teule) prov.. 150, 165, 189
satirion prov.. 160, 189
saubuc prov.... 168-169, 189
saumierece prov.... 208
savina prov... 151, 189
saxifrage prov. 172, 189
sayin Jura..... 221
sayin prov.... 178, 189
sayin wall..... 212-214
saŷn fr..... 212
sayn wall..... 213
sblarè wall..... 242
scabiosus 179, 189
scabioza prov.. 154, 189
scamnum..... 228
scat germ..... 428
scaudadura prov... 158, 189
scaudat prov.. 162, 189
schietto it..... 94
Schmant all..... 236
scisci, scissi prov.. 170, 189
scolare, -ro it..... 262
scorjat prov... 158, 188
scuderi sic..... 262
scudet prov... 171, 189
scudier- it..... 262
scume(r) wall..... 232
scusare it..... 399
scusate, -uso, -uzare it..... 392
sdrucciolo it..... 408
se fr..... 418
se... non, ne... se ... non fr... 63, 71, 77, 86
se it..... 391, 397
seba blanca prov.... 176, 189
sébile fr..... 547
securare it..... 398
sed..... 391, 397
seem néerl..... 235
seim all... 235, 238-239
seima scand..... 235
seime fr.. 219-221, 223, 226, 234, 237-238, 241
seine fr..... 220, 241
seinme fr..... 218
sèjnè, sej'noer' lorr.. 217
selidonia prov. 163, 165, 189
sella perforada prov. 150, 189
Selle, Selve wall.... 130
seme fr.. 216, 219, 221, 226, 234, 237-238
semer wall..... 232-233
semis..... 188
semme fr. Nord.... 226
semoula fr.-prov.... 216
sempiternale it..... 373
semure fr..... 210
sen (aver lo) prov.. 278
Senne all..... 236
senpretternale it..... 373
sentenzioso it..... 91
sentier- it..... 262
sentir fr..... 537
sépée fr..... 115
seres prov. 146, 179, 189
sero caprino prov.. 149, 189
serpedo 189
serpentaria prov... 153, 189
serpiginosus, -go... 179, 189
serpol campan prov. 162, 189
Serras prov..... 145
Serre fr..... 145
serre-noods fr.... .. 547
servi prov.... 155, 157, 189
servire it..... 405
severo it..... 91
sevum..... 215
seyme pic..... 215
si..... 391, 397
**si-* germ..... 239
-si it..... 131
sì it..... 379, 391

sic 397
sifflet fr..... 524
signum 429
sigolenta lana prov. 168, 189
siler montan prov.. 162, 165, 189
Silva 130
simer fr..... 211
simme lorr..... 215
sinamonum ... 170, 189
sinisson prov.. 159, 189
**sinme* wall..... 237
sinmî wall..... 229
sinpricimente it..... 373
sipero (*jun*) prov... 178, 186, 189
sirena it..... 105
skîran (*dis* +) germ. 372
**skuma* germ..... 229
s'mer fr. Nord..... 233
Snaudone (*de*) fr.... 485
**(s)nita* germ.. 240-241
soave it..... 91
sobrefluitat dels huelhs prov..... 164, 189
sobrequetot prov.... 159, 189
sodisfare it..... 392
**soimeno*, **-mo* germ. 238-240
solatre prov... 170, 189
sorba prov.... 168, 189
sospiran prov.. 278-279
sospolejar prov. 158, 189
Sotinghem fr..... 252
sou(l)dre fr..... 252
Sparrow-chester angl. 45
spée fr..... 115
spendio it..... 390
spera it..... 105
spic prov..... 170, 189
spissu 239
spit germ..... 115
spodi prov.... 170, 189
spogliato it..... 91
spuma de mar prov. 164, 189
-st- it..... 409
sta wall..... 237
staan néerl..... 237
stafizagria prov.... 157-158, 189
star sull'anda it.... 102
stencha prov.. 163, 189
stenher la calor, s. ferre, s. sang, s. tutia prov.. 152, 154, 163, 167, 189
stima, -are, -a(te)la, -mola it..... 369
stomaticon lacxativi, s. confortativi, -vum prov.. 170, 189
strake angl..... 115
strameter wall..... 232
stron prov... 164, 172, 189
stuba prov.... 164, 189
stujar prov... 179, 189
succida lana prov.. 151, 189
sucre blanc, s. rosat prov. 164, 170, 178, 189
sufri prov.... 178, 189
suguolenta (*lana*) prov..... 151, 189
sumax prov.. 171, 174, 189
suo, del s. it... 92, 391-392, 394-395
suptiel prov... 153, 189
surar prov.... 163, 189
suum 395
suzar prov..... 189

T

t' fr..... 413-418
ta fr..... 117
tabacco it..... 112
taha, -hau, -hou fr.. 117
taia it..... 100
taisson prov... 150, 189
tale it..... 379
talentum 131
tanto it..... 379
tapsia prov... 166, 189
tapsus barbatus 169, 189
Tdranto, Taràntu it. 409
targ(i)a fr..... 536
tartari, t. holi prov. 176, 186, 189
tas fr..... 132
tau..... 226
taur prov..... 152, 189
tayaut fr..... 117
tchameter wall..... 232
te fr..... 413-418
tebezejar prov. 152, 189
**teignance*. Voir *ateignance*.
tel de la llet cat.... 239
tela 239
tela dels huelhs prov. 162, 164, 189
tenant (*tout d'ung*) fr. 197, 199-200, 205-206
tener prov..... 190
tenheire prov.. 153, 109
terbentina prov.... 151, 165, 189
terra sigillata. 169, 171, 189
terssana (*febre*) prov. 151, 171-172, 185
terssia prov... 174, 189
tesàro, -sòro it.. 409-410
te(s)te fr..... 411
teule (*antic*) prov.. 165, 170, 189
teule (*sarrazinesc*) prov.. 150, 165, 189
**thésarus, thesauros, -rus* 409-410
thilla prov.... 153, 189
tiaulaut, tielau fr... 117
tiey prov..... 159, 190
timor prov.... 172, 190
tinha dels huelhs prov..... 163, 190

titimal prov.. 166, 173, 190
titre fr... 117
toi fr..... 416
tondeuse fr..... 526
tor, **torer* prov.... 179, 190
toret fr..... 528
tornare it..... 370
tot(i)us..... 284-285
toupin, *-no* prov.... 526
tout fr..... 426, 536
tout d'ung tenant fr. 197, 199-200, 205-206
toutous fr..... 116
traen néerl..... 236
traglast all..... 132
**tragulare*..... 117
trail angl..... 117
trailler, *-llier* fr.... 117
traïn fr..... 236
traïnans (*mantiaus*) fr..... 540
traiter de, *t. en* fr.. 283
trameter liég..... 232
trane néerl..... 236
tratto it..... 102
trebalhar prov. 152, 190
trebar prov... 166, 190
tremolio it..... 390
tremor d'uelh prov.. 163, 190
treüage fr.... 537, 540
triaca it..... 392
tristan prov... 275-276, 278-279
tristan, *cor t.*, *T.* fr. 111
tristar prov..... 278
tristegum 117
tristre, *trobler* fr... 117
**troire*. Voir *croire*.
trole, *-lée*, *-ler* fr.... 117
troll angl..... 117
trossel de gles fr..... 488
truc prov..... 124
trussat prov.., 154, 190
trust angl..... 117
-ts-, *ts-* esp..... 429
-tt-..... 523-524, 527
tu fr..... 415-418
tubin fr. N.-E..... 547
tuc prov..... 124
tueissigue prov. 167, 190
tuo it..... 92
turbare it..... 399
turis prov.... 169, 190
tutia prov.... 163, 190
tutia (*stenher*) prov. 163, 189

U

uguanno, *-otto* it... 106
ujina slave..... 283
ulivetta prov.. 161, 190
una (*esser tot*) prov. 154, 190
unde it....., 382, 403
unkes fr..... 77
uno (*per*) it..... 402
urcina (*linga*) prov. 174, 186
urcina lingua..... 190
urubitinga, *-bú* esp. 133-134
usare it..... 395
usitare..... 132
usité par fr..... 132
ussuguar prov. 179, 190

V

-v- it..... 105
va fr..... 116
vaciet..... 283
-vade it..... 102
vago it..... 91
vaila fr 116
vairor de l'uelh prov. 163, 190
Valdone fr..... 485
van flam..... 130
vàrdano it..... 99
vardar it..... 105
vari fr..... 115
vari prov..... 262
Vatan fr..... 252
Vater, *-tr'* all..... 124
vecyes fr..... 507
veer fr..... 103, 536
velecin, *-lela* fr..... 116
venez a coupler... coi, *bellement* fr.. 117
Venice fr..... 534-535
venire it..... 401
venres fors de l'an prov..... 181, 190
verbena prov.. 163, 190
verdet prov... 175, 177, 190
vere prov..... 161, 190
verga prov.... 172, 190
verin prov... 161, 167, 190
vermelh (*papaver*) prov..... 165, 187
vermemelh prov... 150, 190
Vermundr scand 49
vers, *ves* prov.. 162, 190
ves prov..... 173, 190
vesin prov.... 167, 190
vessie (*avoir trois pois en sa*), *donner d'une v. par le nez à quelqu'un* fr.... 508
vestibule, *-tige* fr.... 547
vestigie it..... 93
veti it..... 103
vez fr.. 536
via it..... 103
videt..... 190
vié fr..... 536
vieg de buou prov.. 167, 190
Vienne fr..... 499
vietato it..... 103
vilotiere fr..... 511
vinada arag..... 133
vinaygra prov. 166, 190
vincastro it..... 409
violla prov.... 170, 190
viquois fr..... 539
virga pastoris. 152, 171, 190

vis (*lo*) prov... 162-165, 190
viscle prov... 178, 190
visi (*lo*) prov. 162, 190
vissiga prov.. 162, 172, 190
vistreman fr..... 547
vit blanca, *v. divina* prov..... 164, 190
vita it..... 392
viturin rét.-rom... 530
Vivènes trentin..... 105
vlies néerl..... 220
voguer fr..... 547
voi fr..... 116
vol prov..... 150, 190
vol (*rais de*) prov.. 151, 190
voler prov..... 190
voluntaire fr..... 509
voluntarius..... 509
voquer, *-vore*, *-ron* fr. 547
vos prov..... 173, 190
vouleneau fr. N.-E.. 547
Voventes fr..... 252
voyleci fr..... 116
vuelh prov.... 163, 190
vuit bu fr..... 540
vuitreman fr. N.-E.. 547
vulva, *-vum*... 173, 190
Vurm scand..... 49

W

Warmundus..... 49
Watewillier fr. N.-E..... 547
Wermundus..... 48, 50

Y

-y- esp..... 429
Ydrus fr..... 107
yeis prov..... 190
yesi prov..... 176, 190
ymor prov.... 164, 190
ypoquistidos prov... 153, 174, 179, 190
yquistidos prov. 153, 190
yrci (*barba*) prov.. 179, 182
yrci (*linga*) prov .. 171, 186
yrci (*lingua*)..... 190
ysopi prov.... 165, 190

Z

zaan néerl..... 235
zaen flam..... 234
zam'ter wall..... 232
zanen néerl..... 235
zanguango, *zarallo*, *-ringallo* arag.... 132
zeem néerl.... 235, 239
zinziber, *-bre* prov.. 162, 170, 177, 190
zuccerum prov. 170, 190
zurubi esp..... 134

Pierre Cézard.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

BRAULT (Gérard), Les manuscrits des œuvres de Girart d'Amiens .. 433
BRUNEL (Clovis), Recettes médicales d'Avignon en ancien provençal. 145
FRAPPIER (Jean), Pour le commentaire de Villon, *Testament*, vers 751-752 191
GRIGSBY (John L.), A New Manuscript of the French *Liber fortunae*.. 447
HENRY (Albert), Ancien français *saime* 208
LIEBERMAN (Max), Chronologie gersonienne (*suite*). VII : Gerson et d'Ailly. II 289
LOOMIS (Roger S.), Morgain la fée in Oral Tradition 337
OUY (Gilbert), Une lettre de jeunesse de Jean Gerson (ms. B. N. lat. 14 909, ff. 51 v°-53) 461
OWEN (D.D.R.), The Development of the Perceval Story 473
PÉZARD (André), Pour une réédition des *Lettres* de Guittone 368
ROQUES (Mario), Pour une introduction à l'édition du *Chevalier au Lion* de Chrétien de Troyes 1
SAMARAN (Charles), Deux documents inédits sur Pierre Bersuire 19
VRIES (Jan de), La chanson de *Gormont et Isembart* 34
YVON (Henri), Les expressions négatives dans *la Queste del saint Graal* 63

MÉLANGES

BOGDANOW (Fanni), Un nouveau fragment du roman de *Tristan* en prose 516
BRERETON (Georgine), *Boulir* « pousser » dans le vocabulaire cynégétique : essai d'explication sémantique 411
CHRISTMANN (Hans Helmut), Sur un passage du *Tristan* de Béroul.. 85
DUBOIS (Michel), Poitou et Poitevins (de Benoît à Villon) 243
† FOULET (Lucien), Sur la chronologie et la langue des œuvres du XIIIe siècle 515
HENRY (Albert), *T'auras du bonbon* 413
LECOY (Félix), Notes sur le texte ou l'interprétation de quelques vers du *Testament* de Villon 493
— Sur le vers 4149/4139 du *Guillaume de Dole* 253
— Sur les vers 1461-1462 du *Tristan* de Béroul 82
MOIGNET (Gérard), Sur le vers 177 de *Floire et Blancheflor* 254

Ouy (Gilbert), Honoré Bouvet (appelé à tort Bonnet), prieur de Selonnet..... 255
Rosetti (A.), Du nouveau sur la date des premières traductions roumaines de livres religieux..... 79

COMPTES RENDUS

Alfonso el Sabio, General Estoria. II. Ed. de † Antonio G. Solalinde, Lloyd A. Kasten, Victor R. B. Oelschläger (I. S. Révah). 267
Barberino (Francesco da), Reggimento e costumi di donna, ed. cr. a cura di Giuseppe E. Sansone (A. Pézard)..... 260
Castellani (Arrigo), Bédier avait-il raison ? La méthode de Lachmann dans les éditions du moyen âge (Félix Lecoy)..... 531
Cremonesi (Carla). Voir *Enfances Renier*.
Enfances Renier, canzone di gesta inedita del sec. xiii, ed. Carla Cremonesi (Félix Lecoy)..... 533
Ghinassi (Ghino), Il volgare letterario nel Quattrocento e le « Stanze » del Poliziano (Ida Maïer)..... 90
Hasselrot (Bengt), Études sur la formation diminutive dans les langues romanes (Félix Lecoy)..... 523
Kasten (Llyod A.). Voir Alfonso el Sabio.
Lage. Voir Raynaud de Lage (G.).
Martín de Riquer. Voir Riquer (Martín de).
Massaud Moisés, A novela de Cavalaria no quinhentismo português (P. Le Gentil)..... 89
Menéndez Pidal (Ramón), Poesía juglaresca orígenes de las literaturas románicas (Félix Lecoy)..... 419
Moisés. Voir Massaud Moisés.
Monteverdi (Angelo). Voir Studi in onore...
Oelschläger (Victor R. B.). Voir Alfonso el Sabio.
Pidal (Ramón Menéndez). Voir Menéndez Pidal (Ramón).
Ponzela Gaia, Cantare dialettale inedito del sec. xv, a cura di Giorgio Varanini (A. Pézard)..... 95
Ponzela gaia, ... aggiunta e correzioni (A. Pezard)..... 109
Raynaud de Lage (G.), Faut-il attribuer à Béroul tout le *Tristan* ? (Félix Lecoy)..... 88
Riquer (Martín de), La composición de « Li contes del Graal » y el « Guiromelant » (Félix Lecoy)..... 268
Sansone (Giuseppe E.). Voir Barberino (Francesco da).
Solalinde († Antonio G.). Voir Alfonso el Sabio.
Studi in onore di Angelo Monteverdi (Mario Roques)..... 110
Tilander (Gunnar), Mélanges d'étymologie cynégétique (M. R.)... 115
— Nouveaux essais d'étymologie cynégétique (M. R.)..... 113
Varanini (Giorgio). Voir *Ponzela gaia*.

DISCUSSION

Cluzel (Irénée Marcel), Cercamon a connu Tristan..... 275
Machabey (Armand), A propos de la « Discussion » sur la *Danse macabre* (*Romania*, LXXIX, 4)..... 118

PÉRIODIQUES

Annali de l'Istituto universitario orientale (Naples), section romane, I, 1, 1959 (Mario Roques)..... 541
Annuaire de l'Académie royale de Langue et de Littérature française (Bruxelles), 1959 (M. R.)..... 541
Bulletin bibliographique de la Société Rencesvals, I, 1958 (M. R.)... 541
Bulletin de la Commission royale de Toponymie et Dialectologie (Bruxelles), XXI, 1957 (Pierre Cézard)..... 130
Bulletin de l'Institut de Linguistique romane de Lyon (M. R.)..... 137
Bulletin de la Société de Linguistique de Paris, LIV, 1959 (M. R.).. 541
Cahiers de Civilisation médiévale de l'Université de Poitiers, II, 3, 1959 (M. R.)..... 541
Časopis pro moderní filologii, XXIX, 1946 à XXXIII, 1950 (Stanislav Lyer)..... 283
— XXXIV, 1951 à XXXIX, 1957 (Stanislav Lyer)..... 424
Cultura neolatina, XVII, 1957 (Jacques Monfrin)..... 542
Mémoires de la Société néophilologique de Helsinki, XX, 1959 à XXII, 1959 (M. R.)..... 542
Revue de linguistique romane, XXI, 1957 et XXII, 1958 (M. R.)... 130
Romance Philology, X, 1956-57 et XI, 1957-58 (B. Pottier)..... 427
Thesaurus (Boletín del Instituto Caro y Cuervo), X, 1954 à XII, 1957 (B. Pottier)..... 132
The Year's Work in Modern Language Studies, 1957 (M. R.)..... 137

ANNONCES ET COMPTES RENDUS SOMMAIRES

Alphandery (Paul). Voir Chrétienté (La) et l'idée de croisade.
Altfranzösisches Wörterbuch. Voir Tobler-Lommatzsch.
Atlas linguistique et ethnographique du Massif Central, par Paul Nauton..... 546
Barbier (Paul), Miscellanea lexicographica, XXVIII..... 547
Bastin (Julia). Voir Rutebeuf.
Baude (Henri). Voir Henri Baude.
Béthencourt (Jean IV de). Voir Fontes rerum canarium.
Boström (Ingemar), Les noms abstraits accompagnés d'un infinitif et combinés avec *avoir* ; étude historique sur la syntaxe des articles et des prépositions dans ce genre de constructions françaises..... 138

BURGER (Michel), Recherches sur la structure et l'origine des vers romans 138
Canarien (Le). Voir Fontes rerum canarium.
CASTELLANI (Arrigo), Le problème des serments de Strasbourg 547
Chanson (La) de Godin, chanson de geste inédite, publ. par Françoise MEUNIER 140
CHASTEL (André), Trésors de la poésie médiévale, avec la coll. de Jacques MONFRIN 548
Chrétienté (La) et l'idée de croisade. II. Recommencements nécessaires (XIIe-XIIIe s.), par † Paul ALPHANDÉRY et Alphonse DUPRONT 143
CIORANESCU (Alejandro). Voir Fontes rerum canarium.
Contributions onomastiques publiées à l'occasion du VIe congrès international des sciences onomastiques de Munich du 24 au 28 août 1958, par les soins de l'Académie de la République populaire roumaine .. 142
CREMONESI (Carla). Voir VISCARDI (Antonio).
DARDEL (Robert de), Le parfait fort en roman 138
Dictionarul limbi romine moderne 142
DROZ (Eugénie). Voir *Farce (La) du pauvre Jouhan*.
DUBOIS (Raymond), Le domaine picard, délimitation et carte systématique dressée pour servir à l'*Inventaire général du « picard »* et autres travaux de géographie linguistique 142
DUPRONT (Alphonse). Voir Chrétienté (La) et l'idée de croisade.
Erec, roman arthurien en prose publ. par Cedric E. PICKFORD 431
ERNOUT (A.) et A. MEILLET, Dictionnaire étymologique de la langue latine 432
ESCOFFIER (S.), La rencontre de la langue d'oïl, de la langue d'oc et du franco-provençal entre Loire et Allier ; limites phonétiques et morphologiques 138
— Remarques sur le lexique d'une zone marginale aux confins de la langue d'oïl, de la langue d'oc et du franco-provençal 138
FAITH MCKEAN (Sister Marg.), The Interplay of Realistic and Flamboyant Art Elements in the French Mysteres 548
FARAL (Edmond). Voir RUTEBEUF.
Farce (La) du pauvre Jouhan, pièce comique du XVe s. publ. par Eugénie DROZ et Mario ROQUES 139
FINOLI (A.-M.). Voir VISCARDI (Antonio).
Fontes rerum canarium. Le Canarien : Cronicas Francesas de la Conquista de Canarias (de JEAN IV DE BÉTHENCOURT et de GADIFER DE LA SALLE) publ. par E. S. RAFOLS et Alejandro CIORANESCU ... 431
FOULCHÉ-DELBOSC (R.), Manuel de l'Hispanisant 545
GADIFER DE LA SALLE. Voir Fontes rerum canarium.
GARNERET (Jean), Un village comtois, Lantenne, ses coutumes, son patois 141

Gautier de Coinci, C'est d'un moine qui vout retolir a une nonne une ymage de Nostre Dame qu'il li avoit aportee de Jherusalem, ed. Paul Jonas 286
Genevoix (Maurice), Le roman de Renard 143
Gillieron (Jules). Voir Pop (Sever).
Grassi (Corrado), Correnti e contrasti di lingua e cultura nelle Valli cisalpine di parlata provenzale e franco-provenzale 141
Hasselrot (Bengt), Études sur la formation diminutive dans les langues romanes 139
Heinímann (S.), (Notice biographique sur) Karl Jaberg 137
Henri Baude, Dictz moraux pour faire tapisserie, éd. Annette Scoumanne 140
Hollyman (K. J.), Le développement du vocabulaire féodal en France pendant le haut moyen âge (étude sémantique) 138
Holmes (Urban T., jr), et sister M. Amelia Klenke, O. P., Chrétien, Troyes and the Grail 143
Jaberg (Karl). Voir Heinimann (S.).
Jauss (Hans Robert), Untersuchungen zur Mittelalterlichen Tierdichtung 139
Jean IV de Béthancourt. Voir Fontes rerum canarium.
Jonas (Paul). Voir Gautier de Coinci.
Kahane (Henry et Renée) et Andreas Tietze, The lingua franca in the Levant-Turkish nautical terms of Italian and Greek origin 140
Keller (Hans-Erich), Études linguistiques sur les parlers valdôtains. Contribution à la connaissance des dialectes franco-provençaux modernes 138
Klenke (Sister M. Amelia), O. P. Voir Holmes (Urban T., jr).
Koll (Hans Georg), Die französischen Wörter « Langue » und « Langage » in Mittelalter 140
La Salle (Gadifer de). Voir Fontes rerum canarium.
Lods (Jeanne). Voir Marie de France.
Lommatzsch (Erhard), Leben und Lieder der provenzalischen Troubadours, I 287
— Voir Tobler-Lommatzsch.
Maler (Bertil), Tratado de las enfermedades de las aves de caza 288
Marie de France, Lais, éd. Jeanne Lods 287
Marx (Jean), Les littératures celtiques 287
McKean. Voir Faith McKean.
Meillet (A.). Voir Ernout (A.) et A. Meillet.
Melillo (Michele), Il tesoro lessicale franco-provenzale odierno di Faeto e Celle, in provincia di Foggia (publ. par Clemente Merlo). 141
Merlo (Clemente). Voir Melillo (Michele).
Meunier (Françoise). Voir *Chanson (La) de Godin*.

MICHAËLSON (Karl), Le livre de la taille de Paris de l'an 1296..... 548
MOIGNET (Gérard), Les signes de l'exception dans l'histoire du français..... 545
MONFRIN (Jacques). Voir CHASTEL (André).
MONTE (Alberto DEL), Civilta e poesia romanze..... 143
NAUTON (Pierre). Voir Atlas linguistique... du Massif Central.
PELLIOT (Paul), Notes on Marco Polo. I..... 546
PICKFORD (Cedric E.). Voir *Erec*.
POP (Sever et Rodica Doina), Jules Gillieron, vie, enseignement, élèves, œuvres, souvenirs..... 137
— Premier répertoire des Instituts et des Sociétés de linguistique du monde..... 138
RAFOLS (E. S.). Voir Fontes rerum canarium.
ROOY (F. C. DE). Voir *Vie (La) de Saint Hubert*.
ROQUES (Mario). Voir *Farce (La) du pauvre Jouhan*.
RUTEBEUF, Oeuvres complètes publ. par † Edmond FARAL et Julia BASTIN, t. I..... 549
SCOUMANNE (Annette). Voir HENRI BAUDE.
STAUFFER (Marianne), Der Wald, Zur Darstellung und Deutung der Natur im Mittelalter..... 431
TABACHOVITG (A.), Les serments de Strasbourg et le ms. B. N. lat. 9768..... 547
Thesaurus linguae latinae..... 137
TIETZE (Andreas). Voir KAHANE (Henry et Renée).
TOBLER-LOMMATZSCH, Altfranzösisches Wörterbuch..... 137, 287, 431
UGOLINI (Francesco A.), Testi volgari abbruzzesi del Duecento..... 141
Vie (La) de saint Hubert dite d'Hubert le Prevost publ. par F. C. DE ROOY..... 142
VISCARDI (Antonio), Le Prefazioni ai primi grandi vocabolari delle lingue Europee (avec la coll. de Maurizio VITALE, A.-M. FINOLI et Carla CREMONESI)..... 432
VITALE (Maurizio). Voir VISCARDI (Antonio).
WARTBURG (W.), Französisches Etymologisches Wörterbuch... 287, 431
WEINRICH (Harald), Phonologische Studien zur romanischen Sprachgeschichte..... 140

CHRONIQUE

Nécrologie : Lucien Foulet, 135 ; Henri Gavel, 545 ; Helge Heimer, 286 ; Wilhelm R. W. Koehler, 545 ; Max L. W. Laistner, 545 ; Arthur Långfors, 431 ; William A. Nitze, 286.
Sociétés : Société des Anciens textes français, 287 ; société néophilologique

de Helsinki, 542 ; société de publications romanes et françaises, 138, 545 ; société Rencesvals, 541.

Publications annoncées : Chrétien de Troyes, Yvain (Le chevalier au Lion), éd. Mario Roques, 287 ; Chrétien de Troyes, Le conte du Graal (Perceval), éd. Mario Roques, 287 ; Le roman de Renart (br. XII-XVII), éd. Mario Roques, 287.

Collections : Annales academiae scientiarum fennicae, 286 ; biblioteca di filologia romanza, 143 ; Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie, 139 ; classiques français du moyen âge, 287 ; colleccion de textos y documentos para la historia de Canaria (Univ. de Ténérife), 431 ; collection d'études romanes de Zurich, 431 ; cynegetica (Lund), 113, 115 ; études romanes de Lund, 138 ; évolution (l') de l'Humanité, 143 ; Filologist Arkiv (Stockholm), 288 ; Forschungen zur romanischen Philologie, 140 ; Kölner romanistiche Arbeiten, 140 ; Nottingham medieval Studies, 138 ; pubblicazioni della Università degli studi di Firenze (Facoltà di Lettere e Filososofia), 90 ; publications de l'Institut de Linguistique romane de Lyon, 138, 141 ; quaderni di Filologia romanza, 141 ; recueil de travaux d'histoire et de philologie de l'Université de Louvain, 140 ; romanica Gothoburgensia, 548 ; romanica helvetica, 138 ; scelta di curiosità (Bologna), 95 ; société des anciens textes français, 287 ; société de publications romanes et françaises, 138, 545 ; textes littéraires français, 139, 140, 431 ; travaux et documents de la Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance, 138 ; travaux publ. par le Centre international de Dialectologie générale près l'Université de Louvain, 137, 138.

ERRATUM 432

INDEX DES MOTS 551

TABLE DES MATIÈRES 570

L'administrateur-gérant : René LEDEUIL.

Imprimerie Protat frères, Mâcon. — Février 1960. — Dépôt légal 1er trimestre 1960.
N° immatriculation : 21.502. — Nos d'ordre : imprimeur : 6985 ; éditeur : 320.

ROMANIA

Rédaction et Administration : 2, rue de Poissy, Paris, V^e^

R.C. 267-188 B. — CHÈQUES POSTAUX : *Paris 1881.69.*

CONDITIONS DE PUBLICATION

La *Romania* sera publiée en 1960 en un tome, t. LXXXI, paraissant par fascicules. Ces fascicules seront adressés franco aux abonnés ou aux correspondants désignés par eux ; les abonnés résidant à l'étranger qui feront adresser les numéros à un correspondant, libraire ou particulier, résidant en France, n'ont à payer que le prix d'abonnement pour la France.

AVIS POUR NOS COLLABORATEURS

L'élévation des frais postaux rend désirable, surtout dans les relations avec l'étranger, la diminution du poids des lettres.

La Rédaction de la ROMANIA souhaite donc que la copie des articles qui lui sont envoyés soit établie ou bien en une dactylographie dont l'auteur garderait le double, ce qui rendrait inutile le renvoi de cette copie avec les épreuves, ou bien, si la copie est manuscrite, sur papier léger.

Les communications relatives à la publication, aux souscriptions et à la vente doivent toujours être faites **par correspondance** adressée à

l'ADMINISTRATION DE LA *ROMANIA*

2, rue de Poissy, Paris, V^e^.

TABLES DE LA ROMANIA

POUR LES TOMES XXXI-LX (1902-1934)

TOME PREMIER : TABLE DES MOTS

Un volume de X-531 pages.

TOME SECOND : INDEX DES COLLABORATEURS
TABLE DES MANUSCRITS, DES OUVRAGES RECENSÉS ET DES PÉRIODIQUES DÉPOUILLÉS

Un volume de VII-205 pages.

CLASSIQUES FRANÇAIS DU MOYEN AGE

LES ROMANS DE CHRÉTIEN DE TROYES

publiés d'après la copie de GUIOT (Bibl. nat., fr. 794).

N° 80 — I. — EREC ET ENIDE
publié par Mario ROQUES.
In-8° de LVII-285 pages.

N° 84 — II. — CLIGÉS
publié par Alexandre MICHA.
In-8° de XXXII-256 pages.

N° 86 — III. — LE CHEVALIER DE LA CHARRETE
publié par Mario ROQUES.
In-8° de XLIII-242 pages.

A paraître prochainement :
IV. — LE CHEVALIER AU LION (YVAIN)
publié par Mario ROQUES.

N° 85 — # LE ROMAN DE RENART

BRANCHES X-XI
(LIÉTART, RENART ET LA MORT DE BRUN, LES VÊPRES DE TIBERT)
ÉDITÉES D'APRÈS LE MANUSCRIT DE CANGÉ
par Mario ROQUES.
In-8° de XXII-183 pages.

A paraître prochainement : Le Roman de Renart.
Branches XII-XVII.

IDA-MARIE FRANDON

LA PENSÉE POLITIQUE D'ÉMILE ZOLA

Plaquette in-12 de 32 pages (Libr. anc. Honoré Champion).